



Assemblée Générale

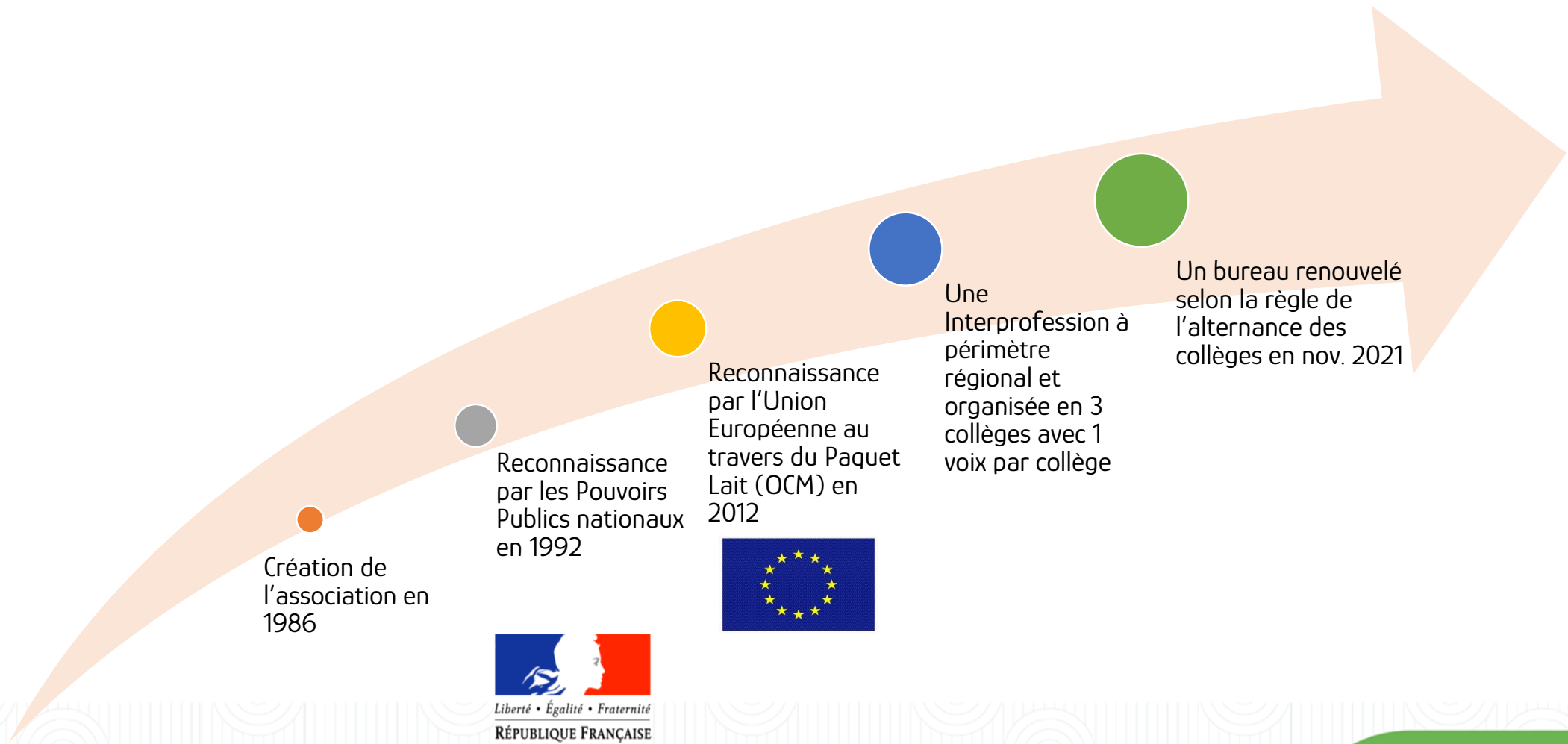
23 septembre 2022

Auditorium Espace Chemins Bideak
Saint Palais

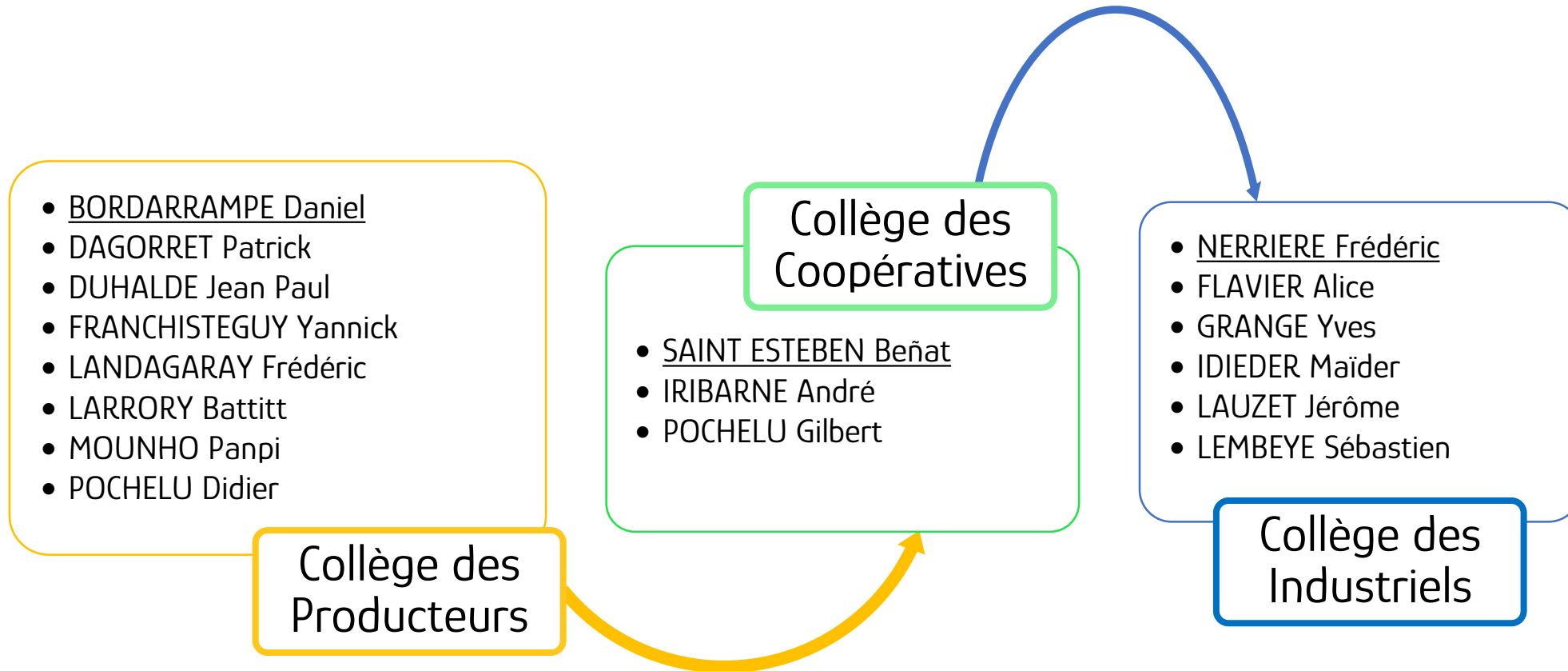
- Une Interprofession au service de la filière lait de brebis du bassin Diapo 3
- Politique laitière et contexte Diapo 13
- La conjoncture laitière et fromagère Diapo 25
- Les indicateurs économiques Diapo 50
- Attractivité de la filière - Transmission et Installation Diapo 74
- La qualité du lait livré Diapo 83
- La production fermière Diapo 104
- Etudes et groupes de travail Diapo 122
- Le sanitaire Diapo 132
- La promotion collective Pur Brebis Pyrénées Diapo 139

Une Interprofession au service de la filière lait de brebis du bassin

1. La structure interprofessionnelle
2. Les réunions statutaires
3. Les partenaires de l'Interprofession
4. Les cotisations interprofessionnelles
5. L'audit du CGefi

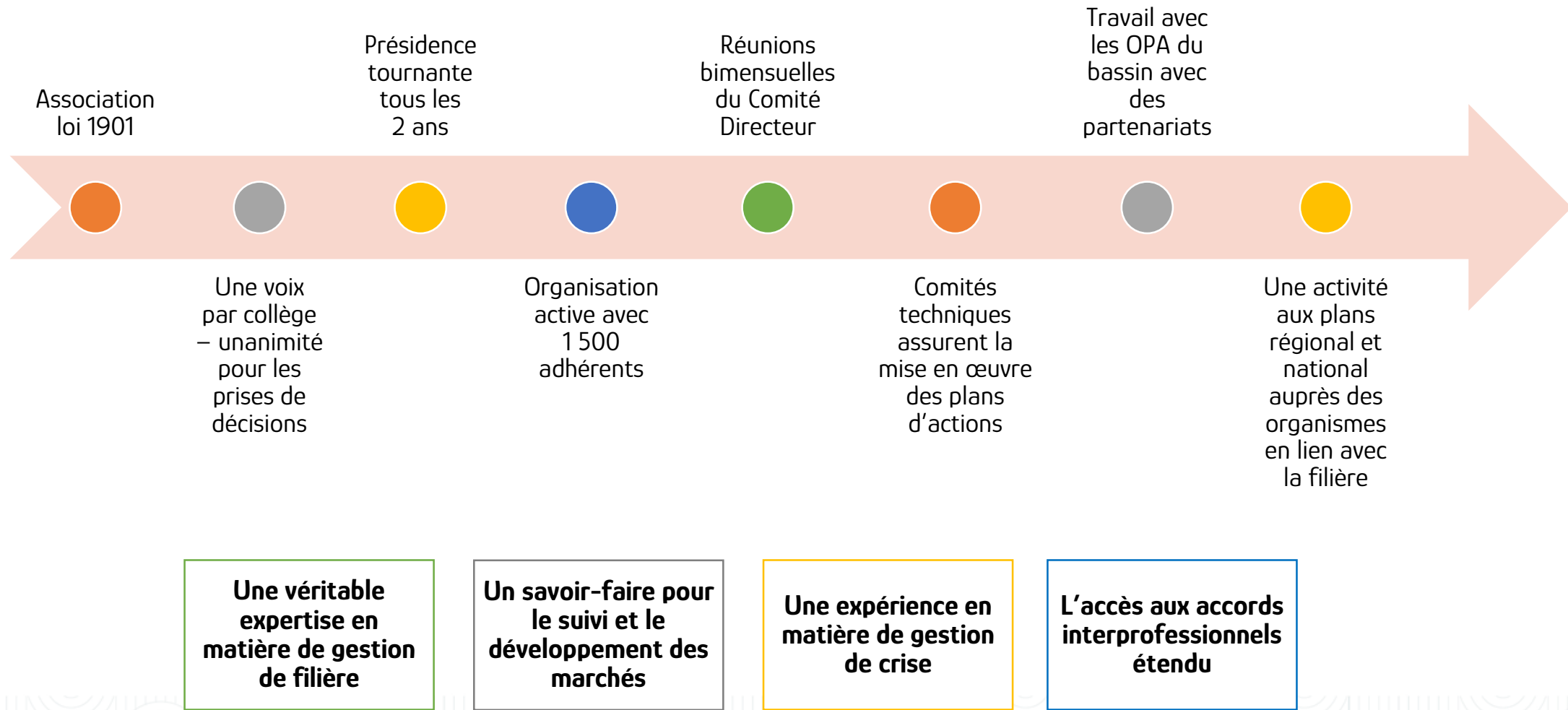


Mise à jour lors du Comité Directeur du 25 novembre 2021



1 – La structure interprofessionnelle

6



Depuis la dernière Assemblée Générale annuelle du 22 octobre 2021, **le Comité Directeur** s'est réuni :

- Le 25 novembre 2021
- Le 21 janvier 2022
- Le 11 mars 2022
- Le 12 mai 2022
- Le 24 juin 2022
- Le 02 septembre 2022

Le Bureau s'est réuni:

- Le 18 novembre 2021
- Le 10 décembre 2021
- Le 4 mars 2022
- Le 1er avril 2022
- Le 4 mai 2022
- Le 9 juin 2022
- Le 30 août 2022

Parallèlement, **les groupes techniques** se sont également réunis, à savoir :

- Le groupe observatoire économique
- La commission marketing
- La cellule de veille sanitaire et sécurité alimentaire
- Le comité de pilotage qualité du lait
- Le groupe technique richesse du lait
- Le comité de pilotage OVIPREV

Dans le bassin

- ResTer ' OL64
- Association Ardi Onak
- Organisme de Sélection des races locales (OS)
- Conseil de Développement du Pays Basque

Aux plans régional et national

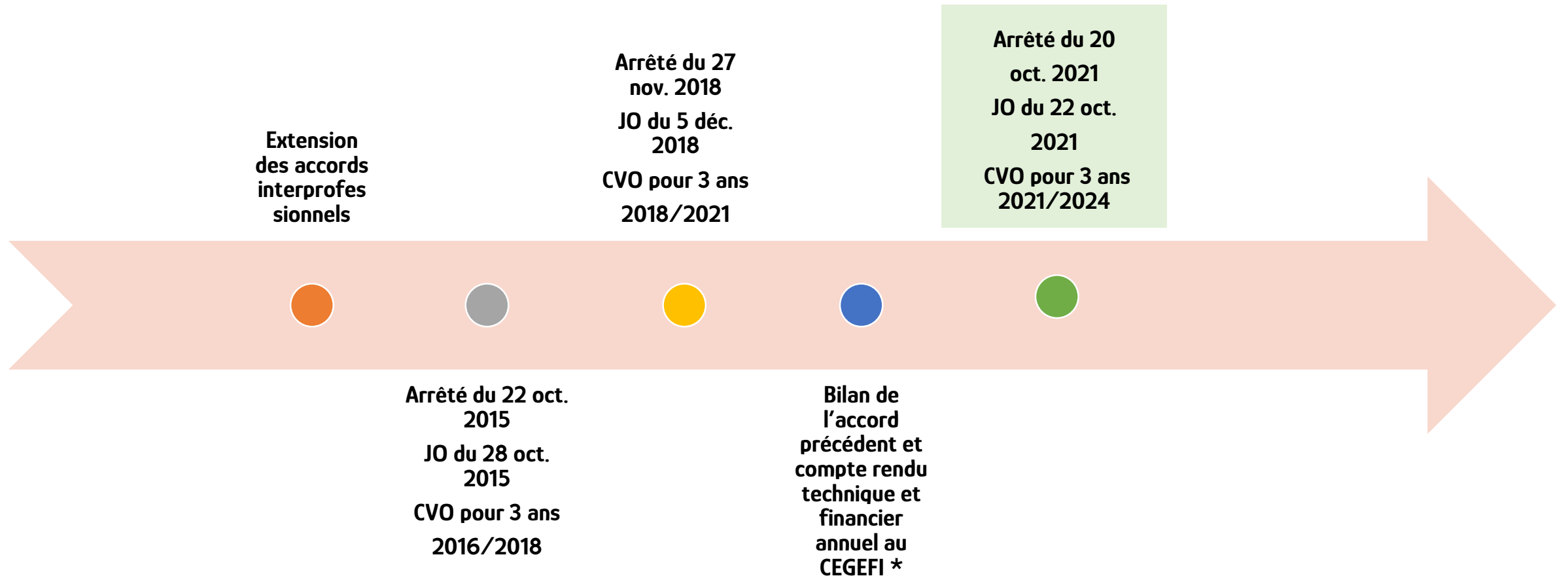
- Comité d'Orientation Régional de l'Elevage Nouvelle-Aquitaine (COREL)
- ARO NA Association Régionale Ovine Nouvelle-Aquitaine reconnue COREFI
- Groupe national Inn' Ovin
- Conférence de bassin Sud Ouest
- Comité National Brebis Laitière (CNBL)
- FBL via ANEOL

Du bassin

- Commission Ovine de la CA64
- Commission ovine du GDS
- CA de l'ODG Ossau Iraty
- Comité de programmation Leader Pays Basque

Aux plans régional et national

- Agrolab's et commission tripartite (depuis le 1^{er} juillet 2019)
- Comité de pilotage du PNAGRTC
- Comité de pilotage UMT santé des petits ruminants
- COPIL Moubiene, DEOL, Green Sheep...
- Inn'ovin



(*): En référence à l'instruction technique conjointe DGPE/SDC/2019-67 du 29/01/2019

ACTIVITE « LAITIÈRE »

• Montant des cotisations des producteurs livreurs

- Assiette : la collecte de la campagne
- Cotisations pour les actions techniques : 1,5 € le 1 000 litres
- Cotisations pour les actions promotion : 3,0 € le 1 000 litres

• Montant des cotisations pour les entreprises laitières

- Assiette : la collecte de la campagne
- Cotisations pour les actions techniques : 1,5 € le 1 000 litres
- Cotisations pour les actions promotion : 3,0 € le 1 000 litres + 3,0 € le 1 000 litres sur les volumes d'achats extérieurs au bassin pour fabrication PPNC

ACTIVITE « FERMIÈRE »

• Montant des cotisations pour les producteurs fermiers

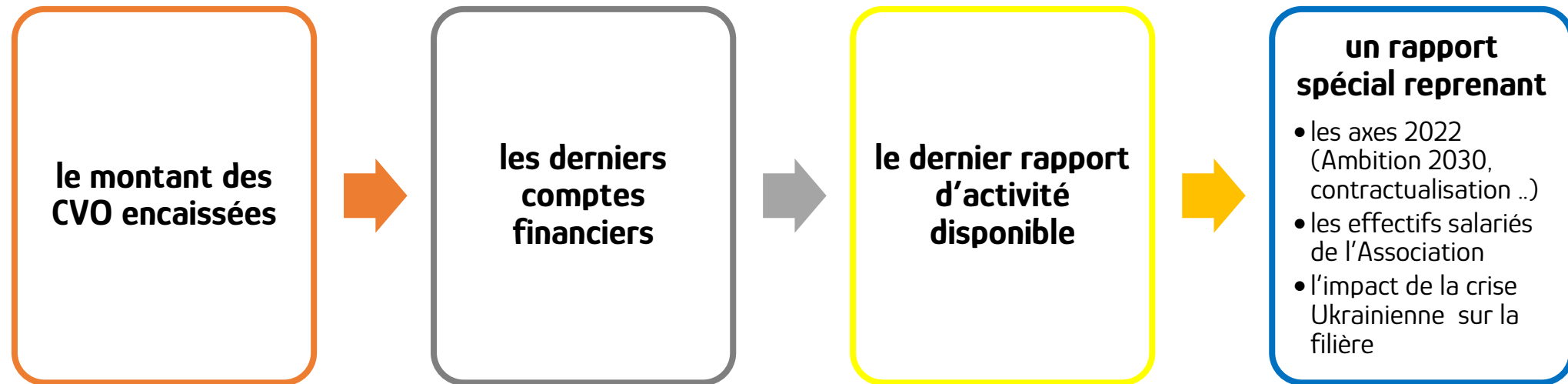
- Assiette : la quantité de lait produite sur l'exploitation
- Cotisations pour les actions techniques : 3,0 € le 1 000 litres
- Cotisations pour les actions promotion : 6,0 € le 1 000 litres

Jacques DELORME, auditeur du Cgefi, est affecté à l'IP64 depuis le 2 juin 2020. Cet audit, régi par des décrets et un arrêté, s'effectue à distance sur fourniture de documents.

La procédure est fonction du niveau du montant des CVO encaissées. Il est invité à toutes les réunions statutaires de l'Association.



Informations et documents fournis



Politique laitière et contexte

1. Loi EGalim2
2. La contractualisation écrite : mise en œuvre
3. Stratégie de filière et « Ambition 2030 »

- Rappel de la loi EGalim1:
 - Pose le principe du contrat qui est proposé par l'agriculteur.
 - Le prix tient compte d'indicateurs de coûts de production (mais aussi de marché et de qualité).
 - Les interprofessions élaborent et diffusent des indicateurs de référence (coûts de production notamment).
- Les constats issus du rapport Papin et les travaux parlementaires sur la grande distribution ont conduit à la proposition de loi Besson Moreau:

« assurer une meilleure répartition de la valeur entre l'amont et l'aval en rééquilibrant le rapport de force entre agriculteurs, industriels et distributeurs »

Loi n°2021-1357 du 18 octobre 2021 votée à l'unanimité

Le contenu de la loi

- **Article 1:** Généralisation de la contractualisation écrite pluriannuelle avec un mécanisme de révision automatique du prix:
 - Renforcement des dispositions contractuelles au profit du producteur
- **Article 2 et 3:** « tunnel de prix » et OFPM
- **Article 4:** transparence du coût d'achat de la matière première agricole par le fournisseur dans les CGV sans que l'acheteur ne puisse interférer dans ce choix (3 options),
- **Article 5:** clause de renégociation.
- **Article 6:** évolution spécifiques aux produits MDD.
- **Article 7:** pénalités logistiques dans le code du commerce.
- **Article 8:** « non discrimination ».

- **Article 9:** seuil de revente à perte.
- **Article 10:** « rémunérascore »: apporter au consommateur une information sur les conditions de rémunération des producteurs agricoles.
- **Article 11:** Comité de Règlement des Différents Commerciaux Agricoles (CRDCA).
- **Article 12:** inscription de l'interdiction d'une nouvelle pratique commerciale déloyale relative à l'origine des produits alimentaires.
- **Article 13 et 14:** origine.
- **Article 15:** opérations de dégagement.
- **Article 16:** entrée en vigueur.

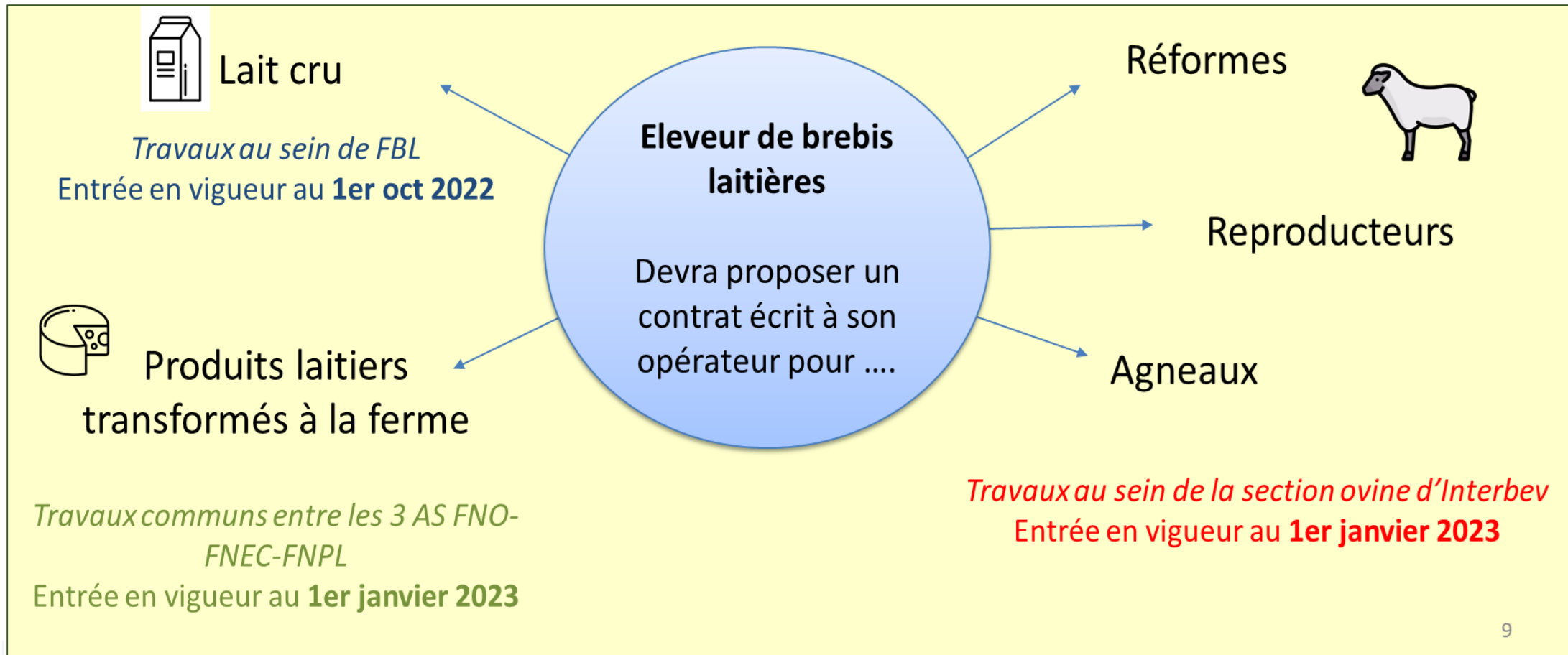


Principe et mécanisme

- **Le principe** : une **contractualisation obligatoire** pour tous les opérateurs pour **sécuriser le prix payé au producteur** tout au long de la chaîne
- **Le mécanisme** : des règles de contractualisation différentes entre l'amont et l'aval
- **A l'amont** (entre le producteur et son premier acheteur) :
 - des contrats écrits et obligatoires
- **A l'aval** (toute autre transaction):
 - la transmission de **conditions générales de vente** par le fournisseur à l'acheteur, qui indiquent la **part non-négociable** que représente le prix de la matière première agricole dans le produit vendu.
 - le fournisseur et l'acheteur doivent conclure une **convention fournisseur/acheteur** pour une durée de 1 à 3 ans. Les CGV doivent avoir été envoyées au plus tard 3 mois avant la proposition de convention.



Qui est concerné ?



L'action et le rôle de l'Interprofession

1 – Participer et relayer les travaux du groupe de travail dédié à FBL

- réunions du groupe de travail dédié mis en place en 2022 les 21 février, 15 mars, 26 avril, et 22 juin 2022.
- publication et diffusion par FBL en mai / juin 2022 du Guide des Bonnes Pratiques Contractuelles (GBPC): outil d'aide à la mise en place de la contractualisation.
- élaboration et mise à disposition d'indicateurs économiques.



L'action et le rôle de l'Interprofession

2 – Relayer les outils pour accompagner la mise en place de la contractualisation



FBL
France Brebis Laitière

GUIDE DES BONNES PRATIQUES CONTRACTUELLES DE LA
FILIERE LAIT DE BREBIS

Table des matières

I - Avant-propos.....	3
A - Intérêts de la contractualisation et objectifs du Guide de Bonnes Pratiques Contractuelles.....	3
B - Cadre général de la contractualisation obligatoire.....	4
C - La contractualisation en coopératives.....	5
II - La phase pré - contractuelle.....	7
Proposition de contrat par le producteur.....	7
III - Le contenu du contrat.....	8
Fiche 1 - Présentation des parties et objet du contrat.....	8
Fiche 2 - Durée du contrat et renouvellement.....	10
Fiche 3 - Résiliation - Résolution - Force majeure.....	12
Fiche 4 - Prix et modalités de détermination du prix.....	14
Fiche 5 - Clauses de renégociation et sauvegarde.....	17
Fiche 6 - Modalités de paiement et facturation.....	18
Fiche 7 - Volume et ajustement de la quantité de lait.....	22
Fiche 8 - Caractéristiques et qualité du lait et contrôle.....	25
Fiche 9 - Modalités de stockage, de collecte et de transport du lait.....	27
Fiche 10 - Transfert de propriété et transfert des risques.....	31
Fiche 11 - Règlement des litiges.....	32
IV - ANNEXES.....	34
Annexe 1 : Aide à la rédaction du contrat mandat de facturation par l'OP.....	34
Annexe 1 bis : Aide à la rédaction du contrat mandat de facturation entre la laiterie et le producteur.....	37



L'action et le rôle de l'Interprofession

2 – Relayer les outils pour accompagner la mise en place de la contractualisation



Les indicateurs de contractualisation de la filière ovin lait

Suite à l'adoption de la loi du 18 octobre 2021 visant à protéger la rémunération des agriculteurs, dite EGALIM2, la contractualisation écrite entre producteurs et transformateurs de lait de brebis est devenue obligatoire, avec mise en application au plus tard au 1^{er} octobre 2022.

Afin d'accompagner les producteurs et les transformateurs de la filière lait de brebis dans la mise en application de cette contractualisation obligatoire, France Brebis Laitière met à disposition ces indicateurs de contractualisation lait de brebis. La publication de ces indicateurs à lieu deux fois par an, en avril et en septembre, conformément à la disponibilité des données et au rythme des négociations entre les parties.

Cette publication vient compléter le Guide des Bonnes Pratiques Contractuelles en filière ovin lait, dont l'objectif est d'accompagner les acteurs de la filière lait de brebis dans la formalisation de leurs relations contractuelles.

Avril
2022



23 septembre 2022

Indicateurs de contractualisation – Lait de brebis						
*Campagne d'octobre n-1 à septembre n						
Indicateurs	Variable	Source	Période	Unité	Valeur	Variation / n-1
Prix à la production en France	Prix moyen payé en France	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1032,0	2,7%
	Prix moyen payé hors BIO	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	992,8	2,8%
	Prix moyen payé BIO	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1355,0	0,5%
	Prix moyen payé en Occitanie	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1001,3	2,7%
	Prix moyen payé en Nouvelle-Aquitaine	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1099,1	2,9%
	Prix moyen payé autres régions	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1274,7	1,0%
Concurrence internationale sur lait de brebis vrac	Prix moyen payé en Espagne	FEQA	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	990,5	7,4%
	Prix moyen payé en Grèce	ELGA	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	986,4	12,5%
	Prix moyen payé en Grèce hors BIO	ELGA	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	976,0	nc
	Prix moyen payé en Grèce BIO	ELGA	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1089,1	nc
Prix moyen pondéré en Italie	ISMEA	Année civile 2021	€/ 1000l	943,6	15,4%	
Coûts de production du lait de brebis	IPAMPA campagne	Institut de l'élevage	Moyenne campagne 2020/21*	Indice base 100#2015	110,3	6,9%
	IPAMPA en cours	Institut de l'élevage	Moyenne 12 derniers mois à mars 22	Indice base 100#2015	118,1	7,7%
	Coût de production Occitanie (2 SMIC)	Inovys - Réseaux d'élevage	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1942 (e)	3,2%
	Coût de production Pyrénées-Arlanques (2 SMIC)	Inovys-Réseaux d'élevage	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	2301 (e)	3,2%
	Coût de production BIO (2 SMIC)	IDELE - Bioférences	Campagne 2019/20	€/ 1000l	2273	nc
	Prix de revient Occitanie (2 SMIC)	Inovys-Réseaux d'élevage	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1148 (e.)	2,6%
Coût de la main d'œuvre dans l'industrie	Prix de revient Pyrénées-Arlanques (2 SMIC)	Inovys-Réseaux d'élevage	Campagne 2020/21*	€/ 1000l	1555 (e.)	5,4%
	Prix de revient BIO (2 SMIC)	IDELE - Bioférences	Campagne 2019/20*	€/ 1000l	1444	nc
Indicateurs de marché - consommation française	Indice des salaires, revenus et charges sociales de l'ensemble des ouvriers dans le secteur de la fabrication de denrées alimentaires	IJSE	Année civile 2021 / Mensuel	Indice base 100#2015	109,2	2,0%
	PVI	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible
	Prix moyen fromage pur brebis	EANTAR	CAM 12 mois à septembre	€/ kg	15,4	0,9%
	Prix moyen brebis - Pâte persillée	EANTAR	CAM 12 mois à septembre	€/ kg	16,5	2,7%
	Prix moyen brebis - PPHC (légal possible)	EANTAR	CAM 12 mois à septembre	€/ kg	17,7	1,6%
	Prix moyen brebis - Pâte moelle	EANTAR	CAM 12 mois à septembre	€/ kg	16,6	-0,4%
	Prix moyen brebis - Pâte fraîche	EANTAR	CAM 12 mois à septembre	€/ kg	10,4	1,8%
Indicateurs de marché - export	Prix moyen ultra-frais de brebis	EANTAR	CAM 12 mois à septembre	€/ kg	5,9	-0,3%
	Prix moyen fromage de brebis en saumure exporté	EUROSTAT	Moyenne pondérée CAM sept	€/ kg	5,6	1,6%



Assemblée Générale

L'action et le rôle de l'Interprofession

3 – Communiquer auprès des opérateurs de la filière du bassin

De nombreux échanges sur le sujet ont eu lieu à différents niveaux:

- lors de toutes les réunions du comité directeur depuis 1 an,
- lors de la rencontre économique des partenaires des producteurs de lait de brebis le 8 mars 2022,
- lors d'un collège des producteurs le 5 avril 2022,
- lors d'une réunion dédiée aux producteurs le 22 juin 2022 qui a réuni en présentiel et en visio conférence environ 80 personnes.

Il est prévu en complément:

- une nouvelle réunion des producteurs en octobre 2022,
- la mise à disposition d'une trame de contrat portée par l'IP,
- une plaquette de communication à destination de tous les producteurs.



L'action et le rôle de l'Interprofession

4 – Produire et diffuser des outils d'aide à la contractualisation pour le bassin:

- une trame de contrat à destination des producteurs et/ou des entreprises intéressés,
- des indicateurs du bassin en complément des indicateurs nationaux.



Indicateurs	Variable	Source	Période	Unité	Valeur	Variation par rapport à la même période en année n-1	Variation par rapport à la même période en année n-3	Disponibilité des données
Prix à la production en France	Prix moyen payé en France	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€ / 1000 l	1032,0	2,7%	6,5%	Annuelle, mi-février
	Prix moyen payé en Pyrénées Atlantiques	IP64	Campagne 2020/21*	€ / 1000 l				Annuelle, mi février
	Prix moyen payé en Nouvelle-Aquitaine	FranceAgriMer	Campagne 2020/21*	€ / 1000 l	1099,1	2,9%	4,9%	Annuelle, mi-février
Coûts de production du lait de brebis	IPAMPA bassin des Pyrénées	Institut de l'élevage	Moyenne campagne 2020/21*	Indice base 100=2015				Mensuelle, n-2
	Coût de production Pyrénées-Atlantiques (2SMIC)	Observatoire éco - IP64	Campagne 2020/21*	€ / 1000 l		0,0%	-	Annuelle année-1
	Prix de revient Pyrénées-Atlantiques (2SMIC)	Inosys-Réseaux d'élevage	Campagne 2020/21*	€ / 1000 l	0	0,0%	-	Annuelle année-1
Indicateurs de marché - Consommation française	PVI PPNC	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	Indisponible	En attente
	Prix moyen brebis - PPNC (dont détail)	KANTAR	CAM 12 mois à septembre	€ / kg	17,7	1,6%	-	Mensuelle m-2
	PPNC Pyrénées	KANTAR	CAM 12 mois à septembre	€ / kg			-	Mensuelle m-2
	dont OOSAU IRATY	KANTAR	CAM 12 mois à septembre	€ / kg			-	Mensuelle m-2
Indicateurs de marché - export	dont autres Pyrénées	KANTAR	CAM 12 mois à septembre	€ / kg			-	Mensuelle m-2
		EUROSTAT	Moyenne pondérée CAM sept	€ / kg				Mensuelle n-2
		EUROSTAT	Moyenne pondérée CAM sept	€ / kg				Mensuelle n-2

*Campagne laitière octobre 2020 à septembre 2021

Rappel sur les travaux réalisés en 2021

- présentation en AG du relevé des projets par les binômes professionnels-salariés,
- lecture du Manifeste Ambition 2030 et signature par les 3 collèges ,
- suite au renouvellement du Bureau ; signature du Manifeste par les nouveaux Présidents,
- clôture du dossier de partenariats.



NOUS, LES PARTIES PRENANTES D'UNE INTERPROFESSION FORTE, DEVONS NOUS ENGAGER DERRIERE CE PROJET

Le Collège Producteurs de lait de Brebis	
Patrick ETCHEGARAY	
Le Collège des Transformateurs Industriels	
Jean Claude MIRASSOU	
Le Collèges des Coopératives de Transformation	
Beñat ST ESTEBEN	
Assemblée Générale Vendredi 22 Octobre 2021 à St Palais	

NOUS, LES PARTIES PRENANTES D'UNE INTERPROFESSION FORTE, DEVONS NOUS ENGAGER DERRIERE CE PROJET

Le Collège Producteurs de lait de Brebis	
Daniel BORDARRAMPE	
Le Collège des Transformateurs Industriels	
Frédéric NERRIERE	
Le Collèges des Coopératives de Transformation	
Beñat ST ESTEBEN	
Comité Directeur Vendredi 21 janvier 2022 à St Palais	



Poursuite du travail en 2022:

- nouvelles réunions des commissions,
- réunion de consolidation,
- rédaction du dossier Ambition 2030 et des fiches actions – chiffrage du projet,
- premières sollicitations pour établir des partenariats sur la période 2023/2025.

Axes	Action
Pérenniser la filière lait de brebis et ses métiers sur son territoire	Soutenir et développer une filière dynamique qui fait vivre son territoire
	Assurer le renouvellement des exploitations via l'installation et la transmission des exploitations
	Soutenir et développer la production fermière et les circuits courts
	Augmenter la visibilité et l'attachement des produits au lait de brebis au territoire
Respect du bien-être animal et de l'environnement	Des systèmes de production garant du bien être animal
	Diminuer l'impact environnemental de notre filière et s'adapter au dérèglement climatique
Innover et structurer la filière	Adapter les outils à la production ovine par l'innovation
	Travailler collectivement pour protéger la filière
	Se tenir informés des actualités et évolutions du monde agricole

La Conjoncture laitière et fromagère

1. **La campagne laitière 2020/2021**
2. La campagne laitière 2021/2022 à fin juillet 2022
3. Les données de consommation au 31 mars 2022

Campagne laitière 2021-2022 : 1^{er} novembre 2021 au 30 septembre 2022
Puis Campagne laitière A : 1^{er} octobre année A-1 au 30 septembre année A

DMA : Déclaration Mensuelle d'Activité – concerne les adhérents de l'IP

DAA : Déclaration Annuelle d'Activité – concerne les non-adhérents de l'IP

DI : Déclaration d'Identification AOP

PPNC : Pâtes Pressées Non Cuites

MIXTE : fromages au lait de mélange avec 2 ou 3 laits (vache – brebis - chèvre)

Autres fabrications (pâtes molles, produits frais, ...)

	Campagne 2020/2021	Campagne 2019/2020	Campagne 2018/2019	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017
Collecte (litres)	67 781 662	65 400 257	65 087 320	63 600 906	63 621 061
Nombre de points de livraison	1 254	1 279	1 307	1 318	1 355
Livraison moyenne (litres)	54 052	51 134	49 799	48 256	46 953

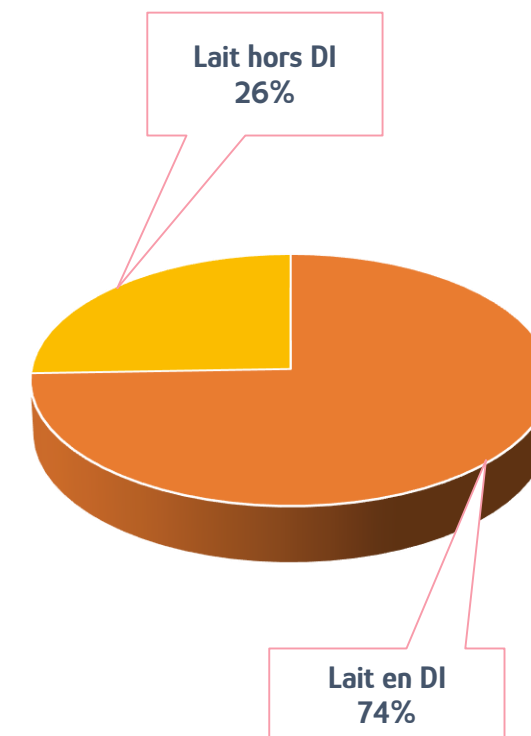
Evolution 21/20	% Evolution 21/20
+ 2 381 405 L	+ 3,64 %
- 25	- 1,95 %
+ 2 918 L	+ 5,71 %

Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

	Campagne 2020/2021	Campagne 2019/2020	Campagne 2018/2019	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017
Collecte (litres)	67 781 662	65 400 257	65 087 320	63 600 906	63 621 061
<i>dont collecte en DI</i>	50 420 175	48 698 133	48 421 826	47 465 211	47 938 518
<i>dont collecte hors DI</i>	17 361 487	16 702 124	16 665 494	16 135 695	15 682 543

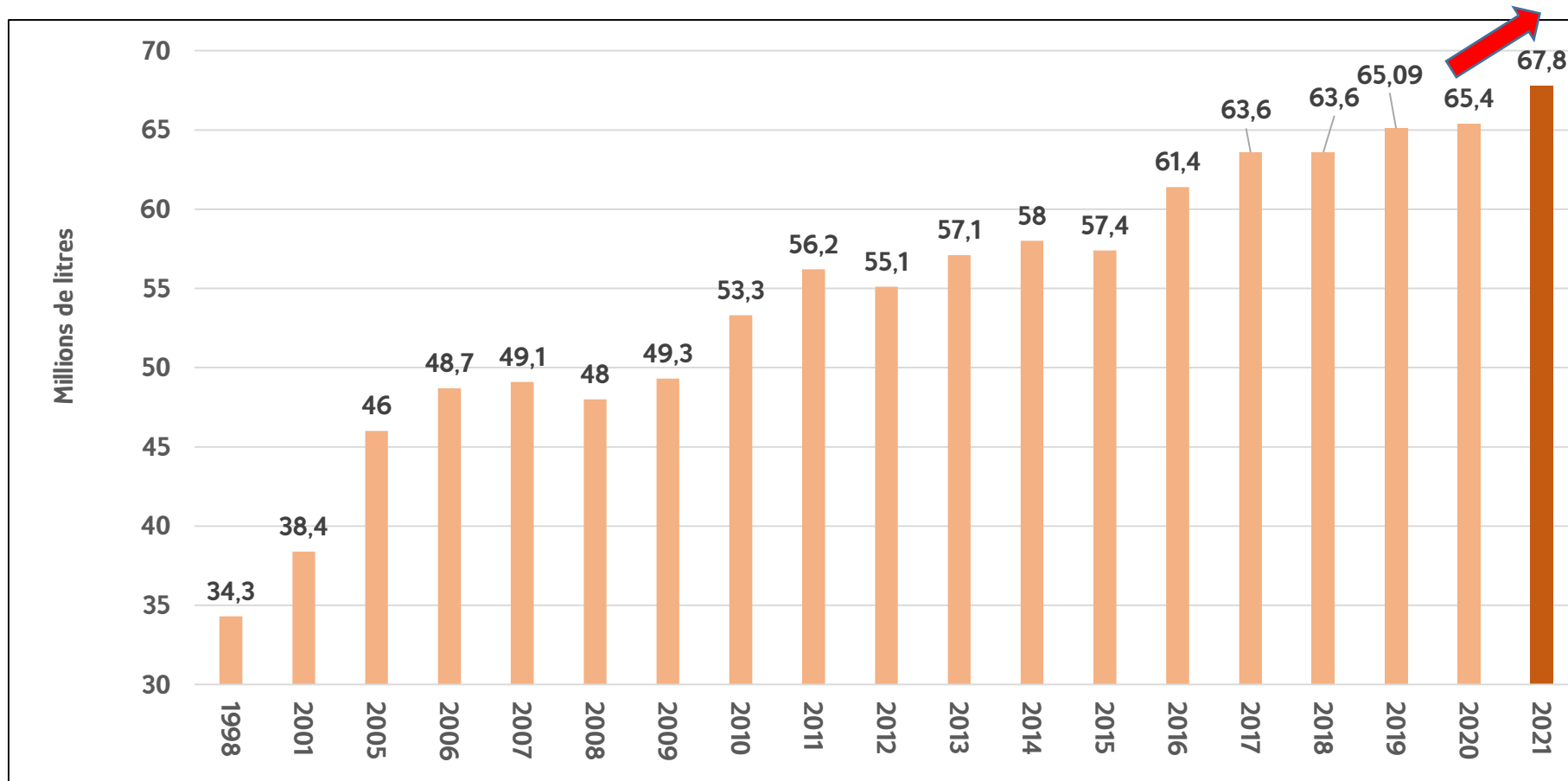
DI: Déclaration d'Identification

Durant la campagne laitière 2020/2021 :
-la collecte en DI a augmenté de + 3,54 %
-et celle en non DI de + 3,95 %



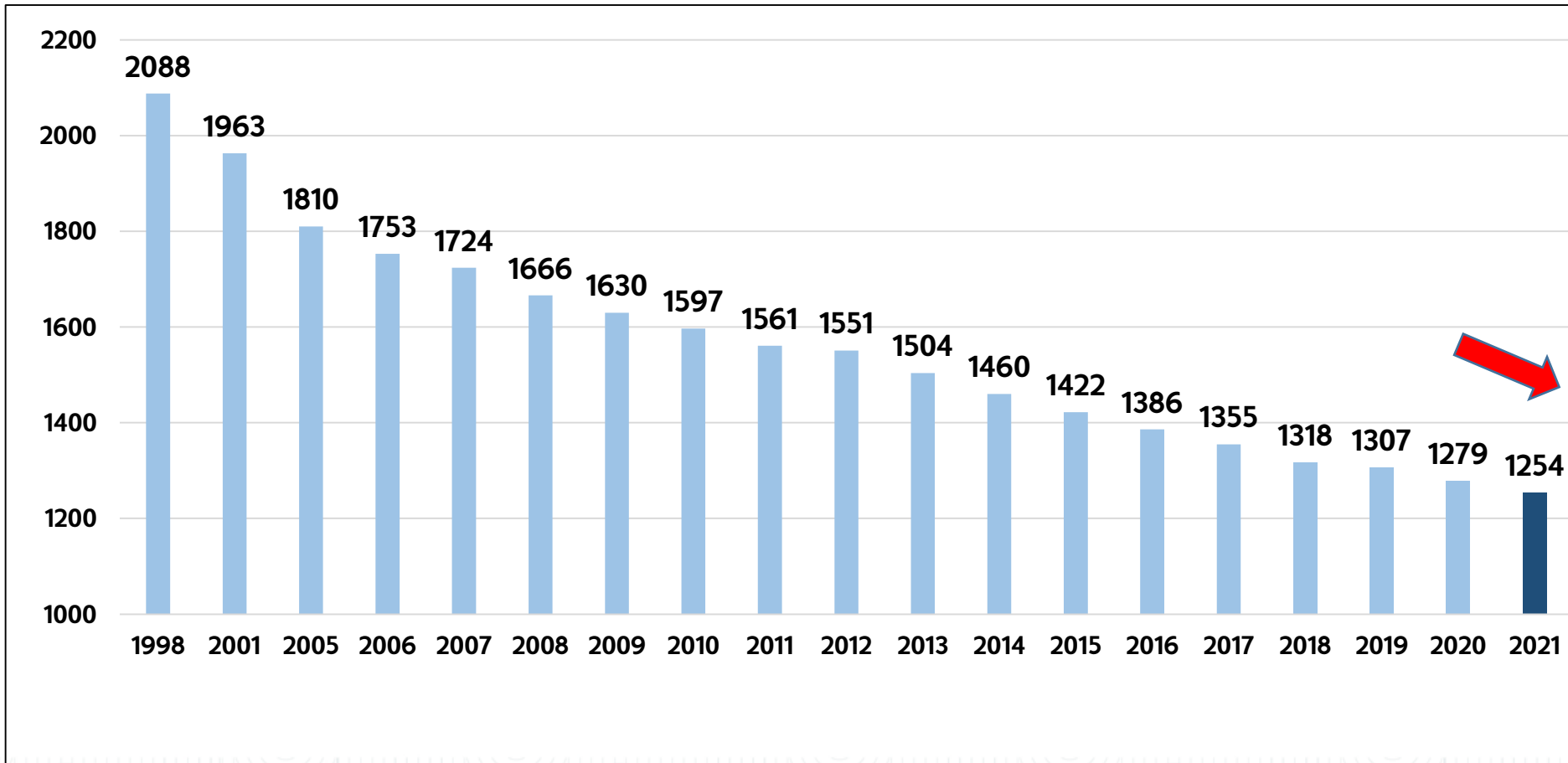
Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Une bonne croissance sur la collecte de lait de brebis



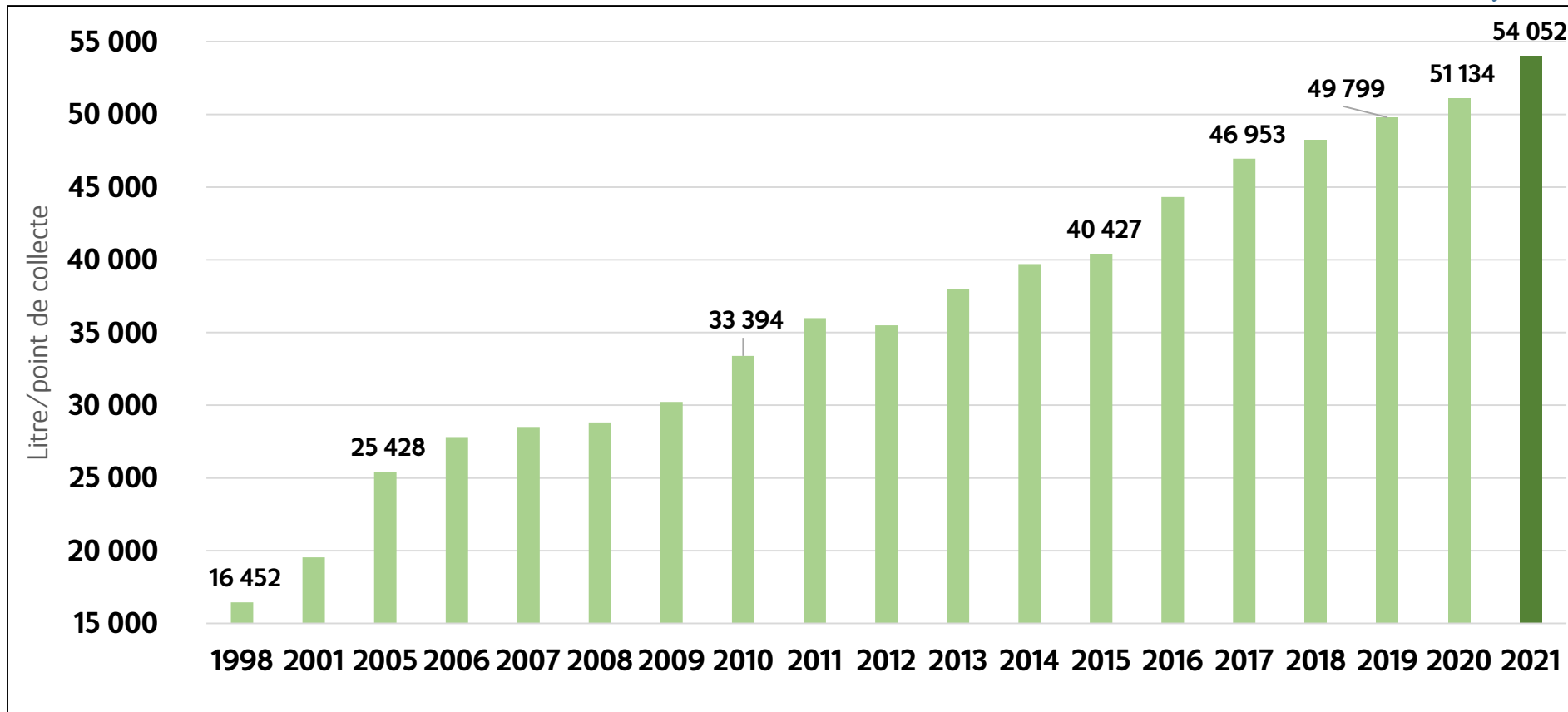
Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Une baisse du nombre de points de livraison



Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Une croissance sur la livraison moyenne



Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Une augmentation des fabrications de PPNC

Bilan des utilisations (en litres)	Campagne 2020/2021	Campagne 2019/2020	Campagne 2018/2019	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017
Fabrication totale	88 647 057	85 229 538	86 979 020	89 183 127	87 588 079
dont PPNC (pur + mixte)	83 673 042	79 971 821	81 130 330	83 668 393	82 396 848
dont autres fabrications	4 839 730	5 098 327	5 671 321	5 362 985	5 030 283

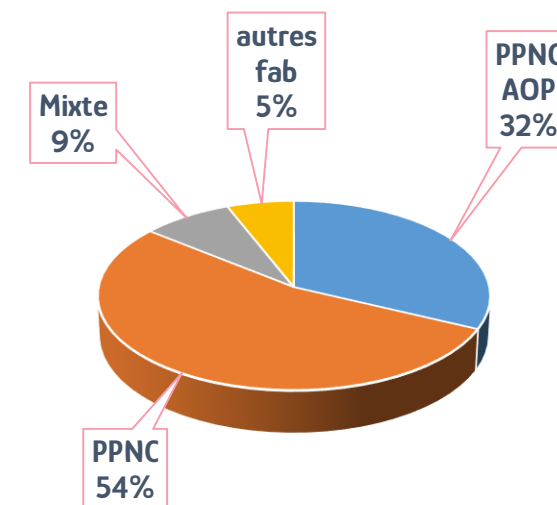
Evolution 20/21 (en litres)	Evolution 21/20 (en %)
+ 3 417 519 L	+ 4,01 %
+ 3 701 221 L	+ 4,63 %
- 258 597 L	- 5,07 %

Mais une baisse des autres fabrications

Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Segmentation des fabrications

En litres	Campagne 2020/2021	Campagne 2019/2020	Campagne 2018/2019	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017
Utilisation totale	88 647 057	85 229 538	86 979 020	89 183 127	87 588 079
PPNC AOP	28 434 910	27 294 537	26 032 250	27 598 669	nc DMA
PPNC	47 319 035	45 714 032	48 072 489	49 525 791	nc DMA
Mixte	7 919 097	6 963 252	7 025 591	6 543 933	6 048 656
autres fabrications	4 839 730	5 098 327	5 671 321	5 362 985	5 030 283



nc DMA : non connu dans le cadre et le périmètre des DMA

Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

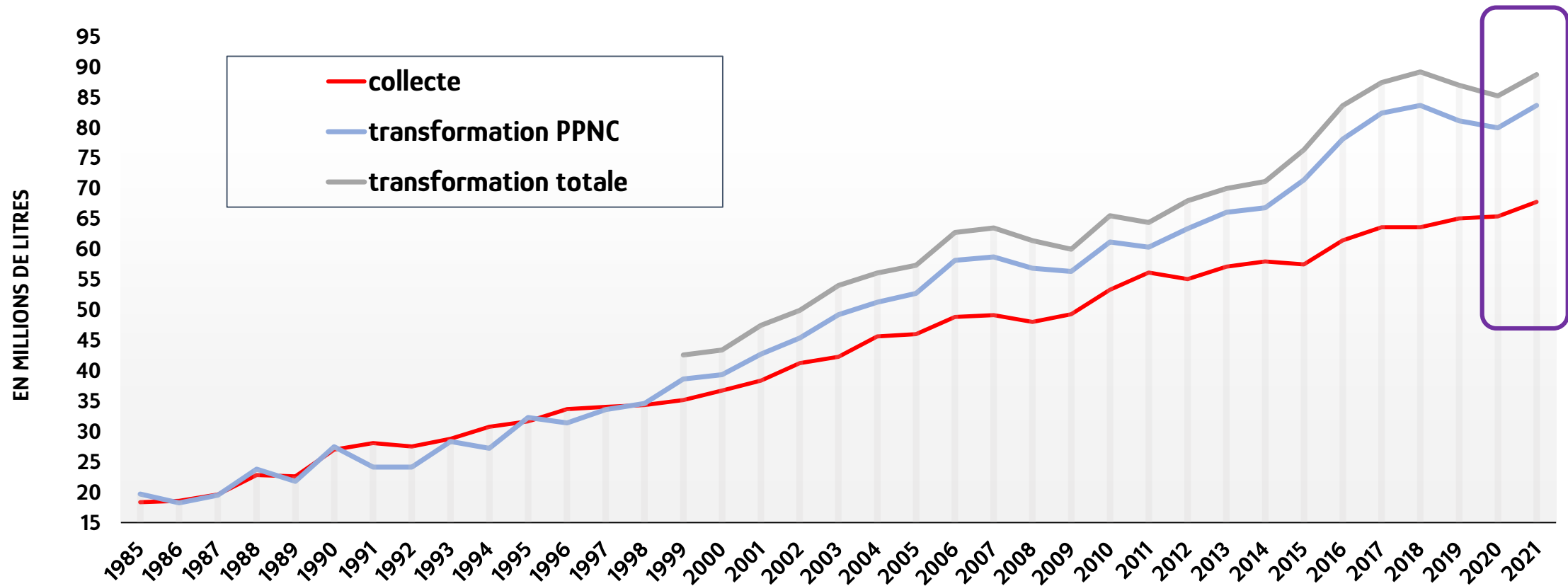
Evolution des tonnages fabriqués en PPNC

Fabrication PPNC (en tonnes)	Campagne 2020/2021	Campagne 2019/2020	Campagne 2018/2019	Campagne 2017/2018	Campagne 2016/2017	Evolution 21/20 (en tonnes)	Evolution 21/20 (en %)
Tonnages PPNC	17 785	17 091	17 198	17 747	17 367	+ 694	+ 4,1 %
dont PUR BREBIS	15 346	14 810	15 067	15 632	15 254	+ 536	+ 3,6 %
dont Ossau Iraty	5 358	5 158	4 974	5 272	nc DMA	+ 200	+ 3,9 %
dont MIXTE	2 439	2 281	2 130	2 115	2 113	+ 158	+ 6,9 %

nc DMA : non connu dans le cadre et le périmètre des DMA

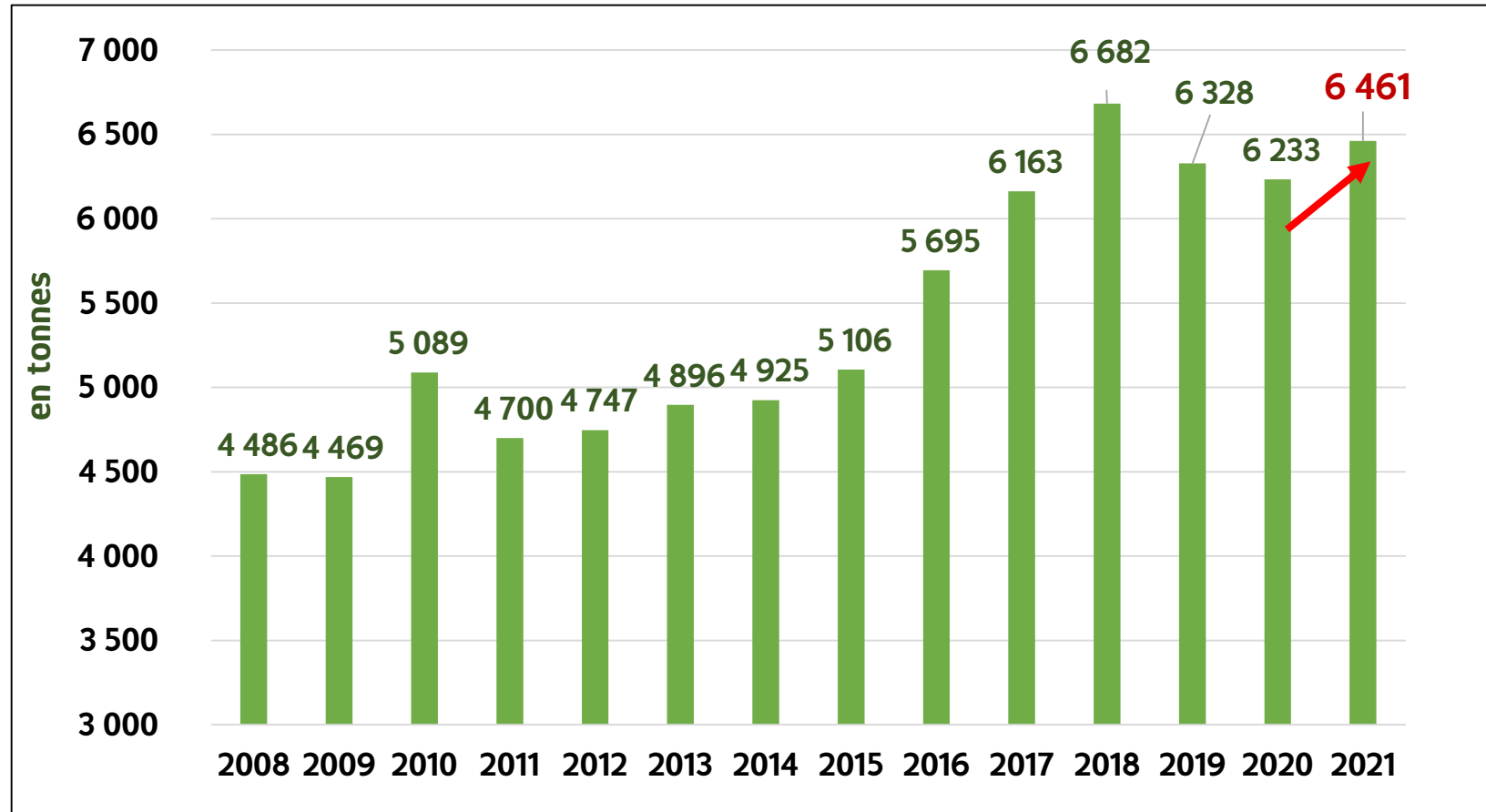
Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Adéquation collecte - fabrication



Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP

Stocks fromagers PPNC au 31 octobre 2021



+ 228 tonnes

+ 3,65 %

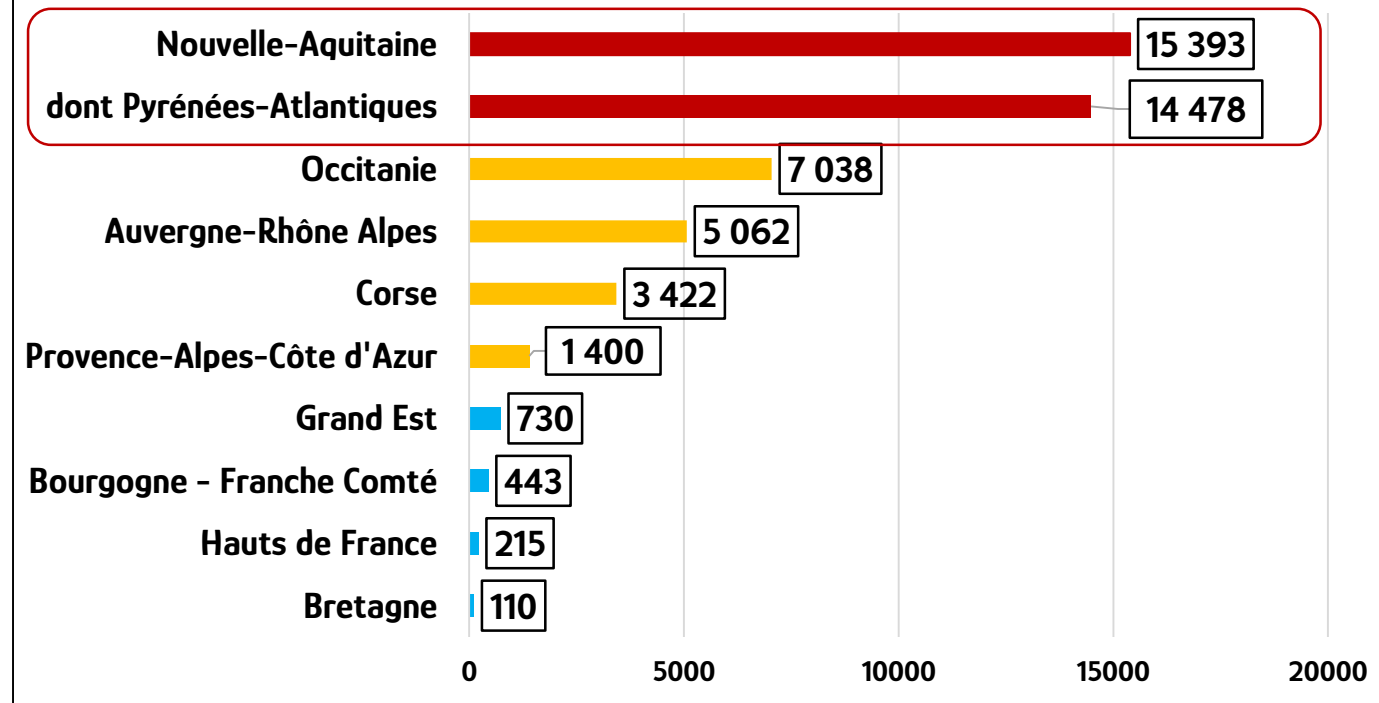
Sources: DMA Interprofession certifiées – adhérents de l'IP
Périmètre: PPNC pur brebis + mixte

La production nationale de lait de brebis transformée à la ferme atteint en 2021, 34 312 kL.

La région Nouvelle-Aquitaine représente 15 393 kL soit 45 % de la transformation nationale; dont 94 % réalisée dans les Pyrénées-Atlantiques.

L'Occitanie représente 7 038 kL en 2021 en 2^{ème} position ; suivie par la région AURA et la Corse.

Fabrication de lait de brebis à la ferme (kL) par régions



Données 2021 mises à jour suite au recensement agricole 2020

Source : Agreste – Statistiques Agricole Annuelle (SAA) – valorisation Interprofession

1 – Le développement du bio en Pyrénées-Atlantiques

Nombre d'exploitations	Bio depuis > 1 an		Bio depuis < 1 an		Total	
	2021	évol/20	2021	évol/20	2021	évol/20
<i>France</i>	755	+ 9 %	16	- 6 %	771	+ 8 %
<i>Nouvelle Aquitaine</i>	115	+ 14 %	5	+ 67%	120	+ 15 %
<i>dt Pyr.Atlantiques</i>	74	+ 17 %	2	0 %	76	+ 17 %

Nombre de brebis laitières	Certifiées bio*		Conversion**		Total	
	2021	évol/20	2021	évol/20	2021	évol/20
<i>France</i>	158 447	+ 3 %	5 443	+ 104 %	163 880	+ 5 %
<i>Nouvelle Aquitaine</i>	20 880	+ 10 %	1 352	+ 5 %	22 232	+ 10 %
<i>dt Pyr.Atlantiques</i>	15 738	+ 10 %	953	+ 43 %	16 691	+ 11 %

Source : Agence Bio – valorisation Interprofession

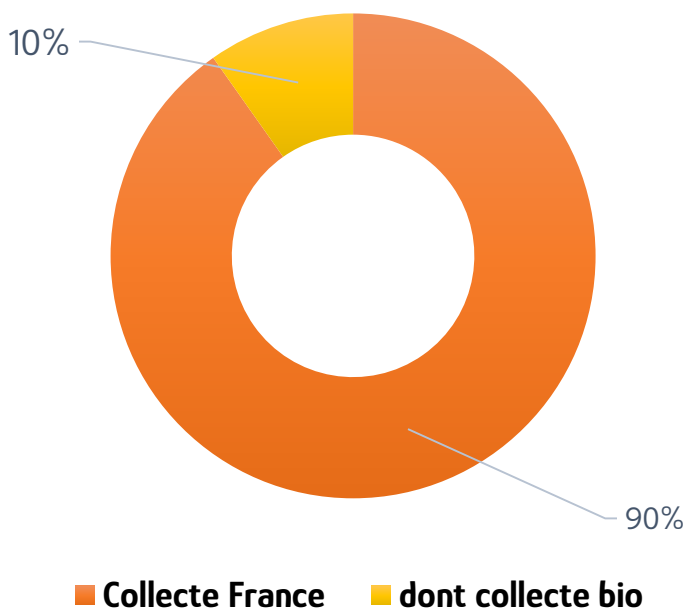
*Exploitation ayant des têtes certifiées bio

**Exploitation ayant des têtes en cours de conversion





La collecte de lait de brebis en 2021
301,7 Mls dont 32,9 Mls en bio



Les principales utilisations à base de lait de brebis bio
en 2021 et tendances 2022

	2021	6 mois 2021	6 mois 2022	évol
Collecte bio (millions de litres)	32,9	22,0	21,8	- 0,9 %
Nb points de livraison (en pointe)	260	260	273	+ 5%
Utilisation lait bio (tonnes)				
Yaourts	9 123	4 776	4 412	- 7,6 %
Fromage frais	3 254	1 805	1 556	-13,8 %
Autres fromages	2 044	1 446	1 357	- 6,2 %

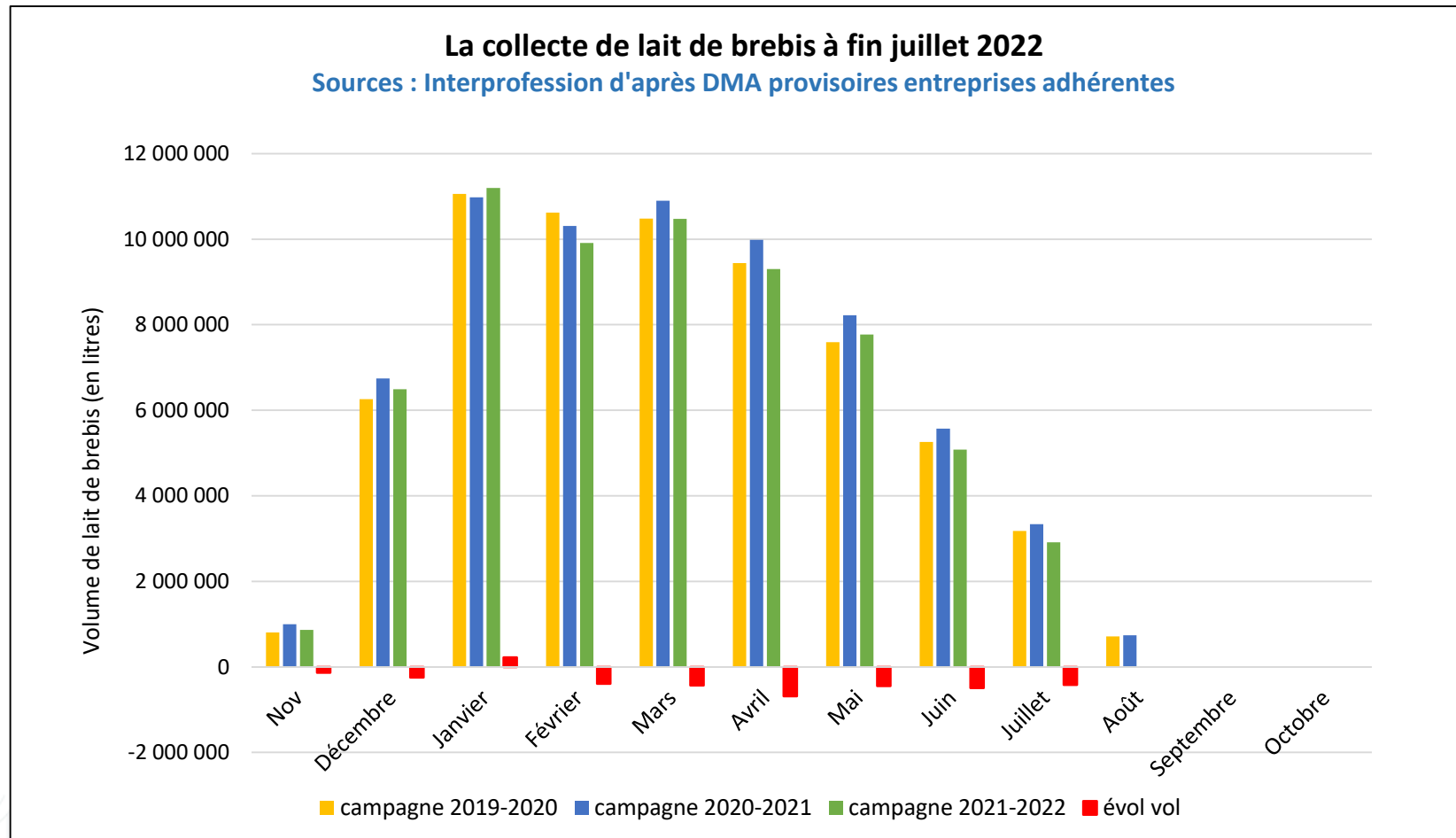
Source: EAL SSP / FAM – périmètre France – valorisation Interprofession

La Conjoncture laitière et fromagère

1. La campagne laitière 2020/2021
2. **La campagne laitière 2021/2022 à fin juillet 2022**
3. Les données de consommation au 31 mars 2022

Synthèse réalisée à partir des DMA et autres bilans de fin de campagne laitière
Périmètre concerné: adhérents de l'Interprofession

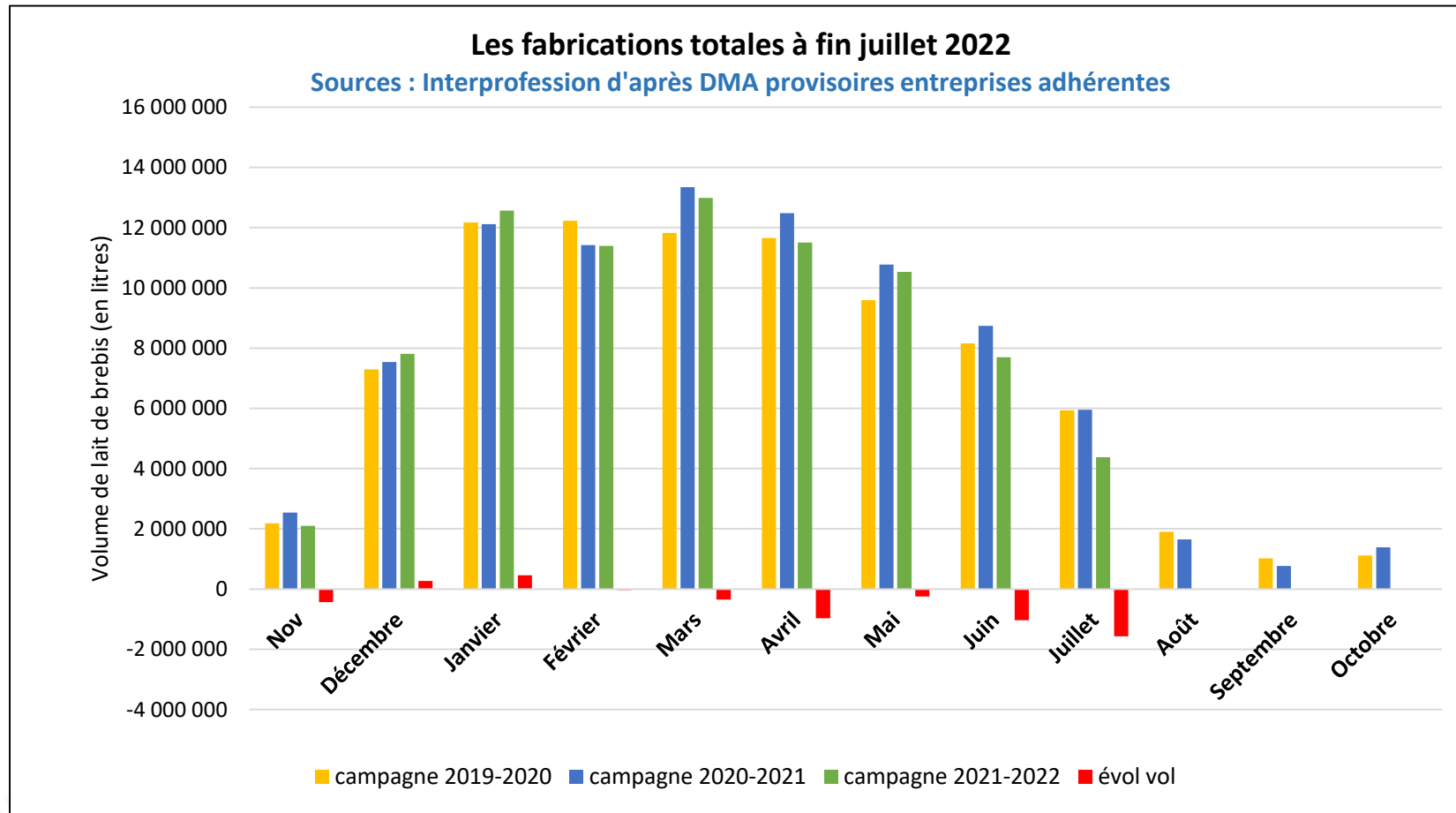
Une diminution de la collecte de lait de brebis



Données provisoires

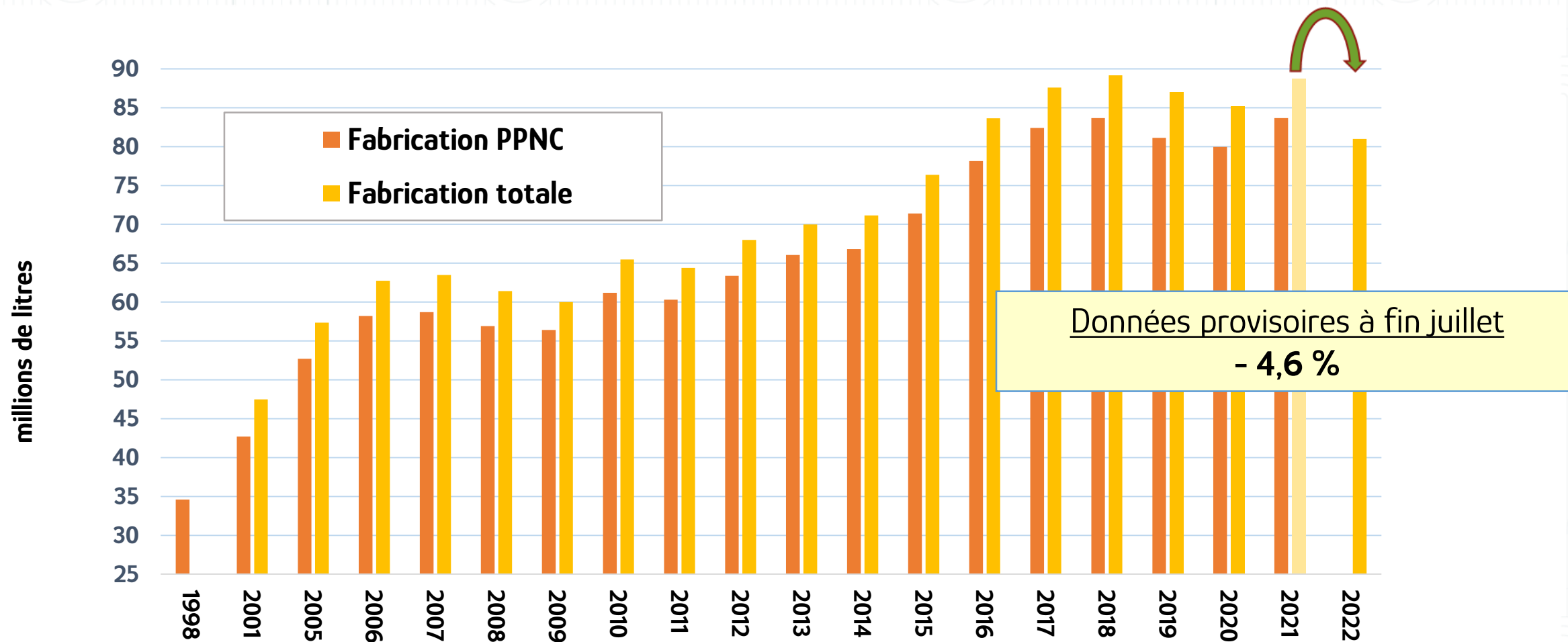
64,0 mls
- 3,0 mls
ou - 4,5 %

Une diminution des fabrications sur le bassin



Données provisoires

81,0 mls
- 3,9 mls
ou - 4,6 %

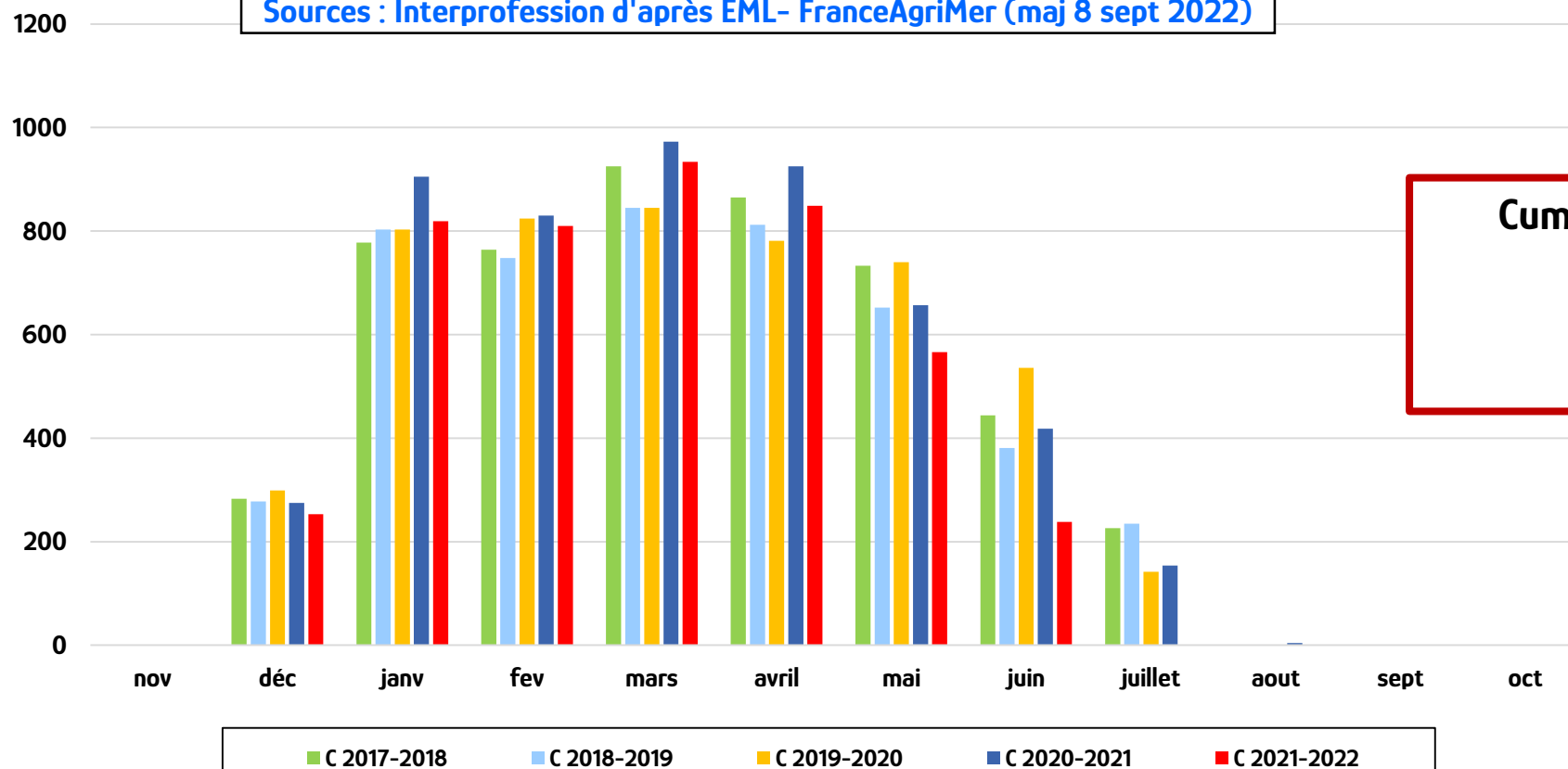


Sources: DMA Interprofession – adhérents de l'IP

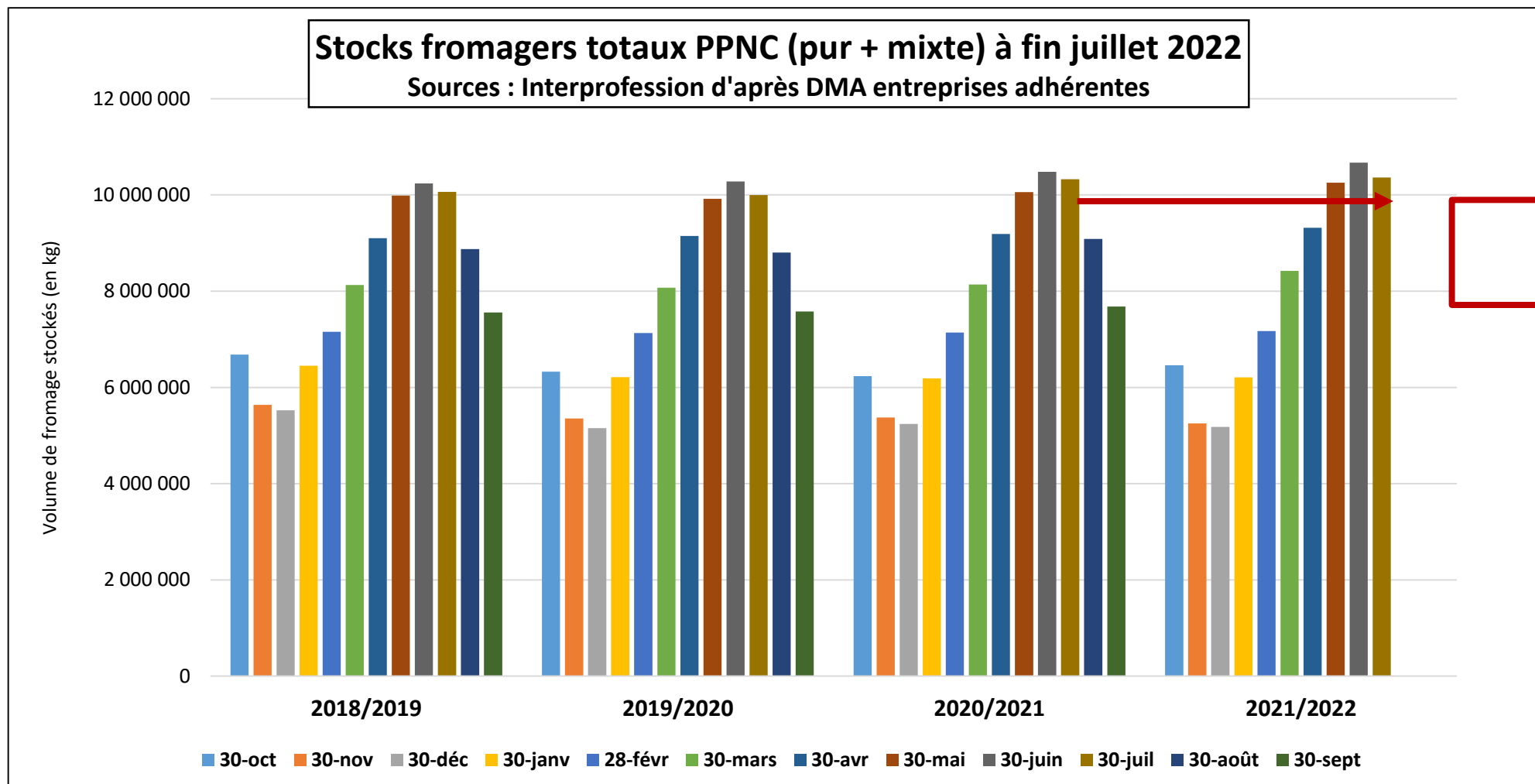
Un recul marqué des fabrications

Evolutions mensuelles des fabrications d'Ossau Iraty

Sources : Interprofession d'après EML- FranceAgriMer (maj 8 sept 2022)



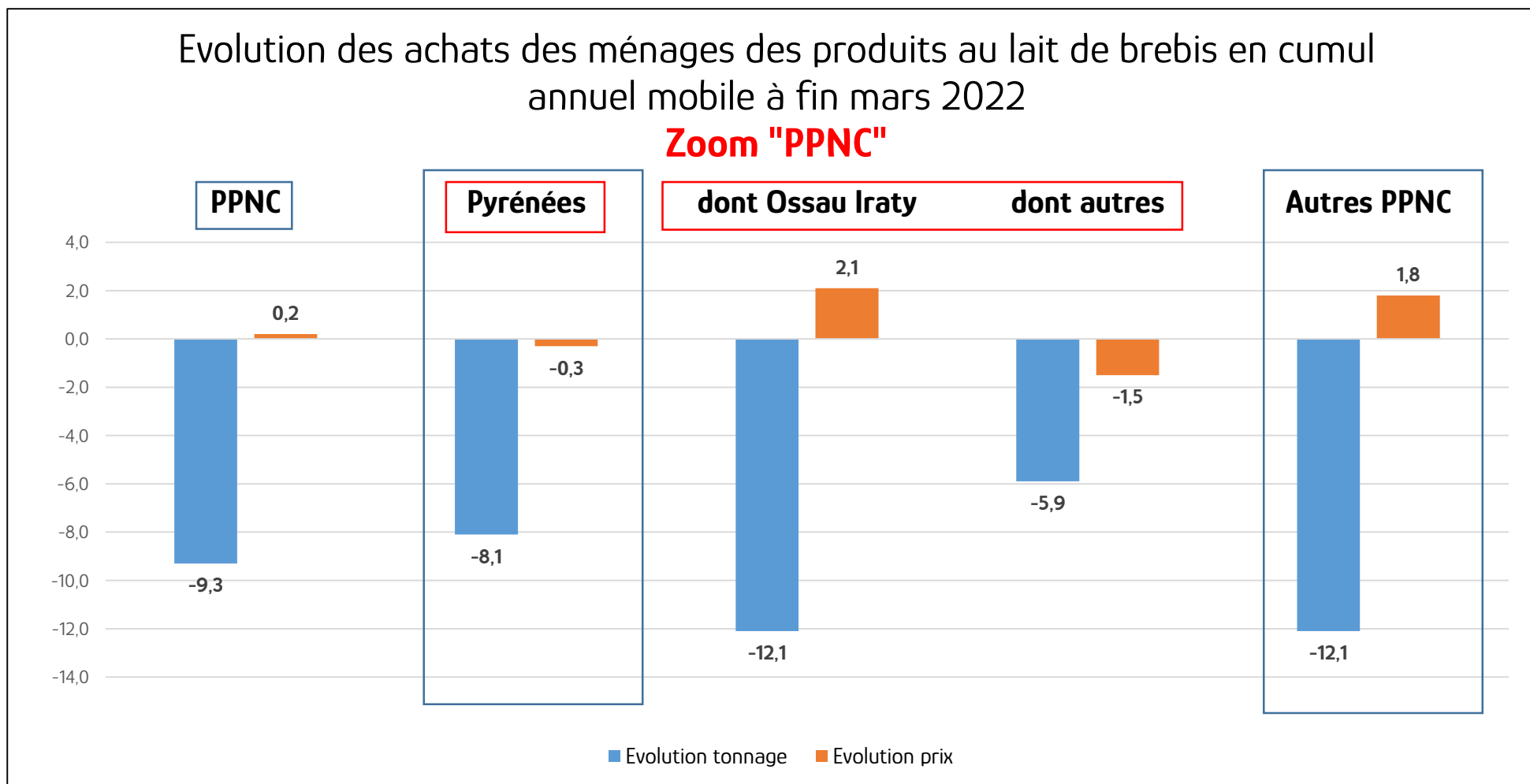
Cumul à fin juin 2022
4 469 tonnes
- 514 tonnes
- 10 %



La Conjoncture laitière et fromagère

1. La campagne laitière 2020/2021
2. La campagne laitière 2021/2022 à fin juillet 2022
3. **Les données de consommation au 31 mars 2022**

- Exploitation habituelle des données Kantar de FranceAgriMer
- Refonte de la base de données chez Kantar
- Pas de données disponibles depuis avril 2022
- Pas de date de publication prévisionnelle donnée

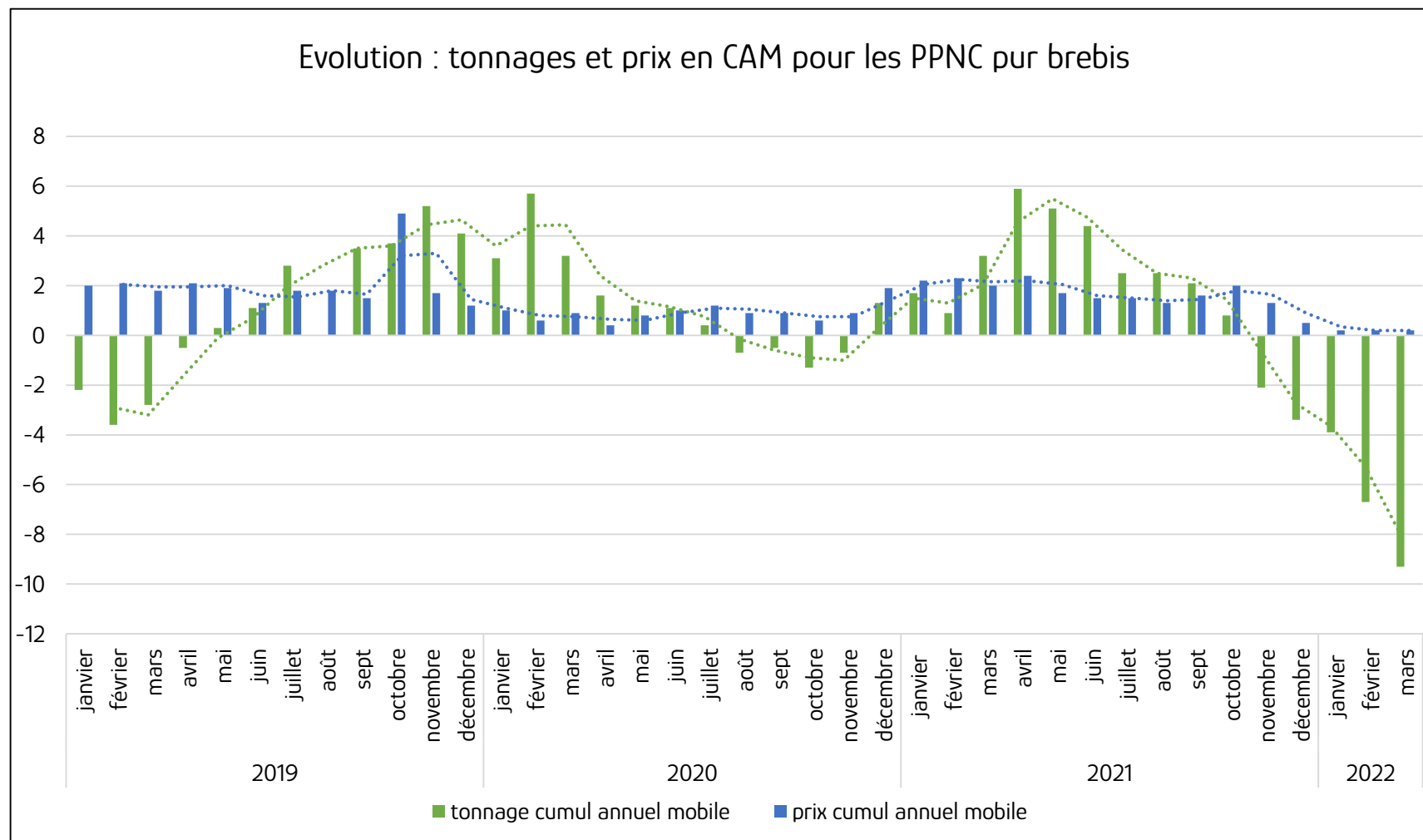


Sources: Kantar – FAM – valorisation Interprofession

3 – Les achats des ménages en PPNC brebis

Evolution : tonnages et prix en CAM pour les PPNC pur brebis

En CAM :
Vol = - 9,3 %
Prix = + 0,2 %



Sources: Kantar – FAM – valorisation Interprofession

Les indicateurs économiques

1. **Les indicateurs interprofessionnels du bassin et nationaux**
2. Indicateurs lait de brebis
 1. L'observatoire économique 2020
 2. Les coûts de production 2020
 3. L'indice IPAMPA à fin juillet 2022
3. Oviprev64 : outil de calcul de prévisions à l'échelle du bassin

Article L 631-24 du CRPM, modifié par la loi n° 2018 - 938 prévoit dorénavant que les organisations Interprofessionnelles élaborent et diffusent des indicateurs, qui servent d'indicateurs de référence, afin d'accompagner le fait que dans les contrats écrits relatifs aux produits agricoles



L'Interprofession dispose déjà d'indicateurs à l'échelle du bassin :

- Évolution de la collecte – Source DMA IP64
- Évolution des résultats qualité – Source AGROLAB'S traitement IP64
- Évolution des échanges de laits internes et externes au bassin – Sources DMA IP64
- Prix moyen du lait de brebis – Source déclaration IP64
- Évolution des fabrications – Source DMA IP64
- Coûts de production lait de brebis (conventionnel et bio) - Observatoire économique de la filière

De nombreux indicateurs disponibles au niveau national :

- Évolution de la collecte – Source EML FAM
- Evolution de la filière bio – Source EML / FAM / Agence Bio
- Prix moyen du lait de brebis – Source EML FAM
- Évolution de l'indice IPAMPA – Source Idele
- Évolution des fabrications – Source EML FAM
- Prix moyen payé – Source Kantar/FAM
- Concurrence internationale lait de brebis vrac – FEAGA/ELGA/ISMEA
- Coût de la main d'œuvre dans l'industrie - INSEE

De nouveaux indicateurs à venir :

- Indicateur MILC (Marge Ipampa Lait sur Coût total indicé)– Source Idele
- Evolution des Prix de Vente Industriels (PVI) – Source INSEE

EML : Enquête Mensuelle Laitière

IPAMPA : Indice des Prix d'Achat des Moyens de Production Agricole



Les indicateurs économiques

1. Les indicateurs interprofessionnels du bassin et nationaux
2. **Indicateurs lait de brebis**
 1. L'observatoire économique 2020
 2. Les coûts de production 2020
 3. L'indice IPAMPA à fin juillet 2022
3. Oviprev64 : outil de calcul de prévisions à l'échelle du bassin

L'Interprofession poursuit l'acquisition annuelle **des données de gestion de 136 exploitations lait de brebis**. Le travail de valorisation est conduit par l'équipe technique ADER, AFOG et CA avec le concours méthodologique d'Idele.

La présentation des résultats se fait à plusieurs niveaux :

- en Collège des Producteurs
- en Comité Directeur
- en réunion des partenaires de la filière (enseignements, banques, OPA....)

Tous les producteurs de lait de brebis du département sont destinataires des fiches techniques de l'Observatoire.



- Evolution de quelques données de l'observatoire économique depuis 2008

	2020	2019	2018	2017	2016	2015**	2008
Nb élevages	136	136	136	136	136	136	150
Umo totales	1,81	1,77	1,78	1,78	1,78	1,76	1,83
SAU (ha)	37,65	37,80	36,67	36,47	37,21	36,30	30,02
Total bilan (€)	308 855	304 865	287 308	282 412	270 358	257 485	215 812
Produit courant d'exploitation (€)	143 848	143 344	135 338	131 573	124 340	117 369	89 238
Charges opérationnelles (€)	56 818	56 998	53 441	50 180	48 900	46 797	36 991
Charges de structure (€)	68 150	65 984	61 264	58 890	54 710	55 443	44 496
Résultat courant (€)	18 880	20 362	20 633	22 236	20 729	15 159	7 750
EBE (€)	48 062	48 823	46 319	47 047	43 968	38 181	28 070
Revenu disponible (€)	32 899	33 351	31 822	33 153	30 770	25 492	16 029
Marge brute totale (€)	39 524	39 665	37 749	38 110	36 019	34 884	26 900

2015** : résultats non définitifs - manque une partie des primes

- Description du quartile supérieur par unité de main d'œuvre chef d'exploitation (UMO CE)

Description de l'exploitation	Quartile supérieur	UMO CE
Age	43,62	
Umo Chef exploitant	1,97	
Prairies	43,81	
SAU	46,76	24,20
Femelle +6mois	422,18	326,26

Produits	Quartile supérieur	UMO CE
Volume	88 933	46 008
Lait / brebis	194,73	
Prix moyen lait livré	1,07 €/L	En 2019 194 L 1,09€/L

Charges	Quartile supérieur	UMO CE
Charges ovines	60 420,46 €	
Charges ovines / brebis	134,88 €/b	
Charges ovines / litre de lait	0,72 €/L	En 2019 103,31€/b
Charges aliments ovins	47 725,15 €	
Charges aliments / brebis	104,14 €/b	
Charges aliments / litre de lait	0,54 €/L	

Marge Brute Ateliers	Quartile supérieur	UMO CE
Marge Brute ovine	63 703,08 €	
Marge Brute ovine / brebis	146,86 €/b	En 2019 151,34€/b

Éléments d'Exploitation	Quartile supérieur	UMO CE
Produit courant (dont Prime)	202 971,78 €	105 262,54 €
Total primes	58 585,47 €	
Charges opérationnelles	71 163,61 €	36 437,27 €
Charges de structure	86 322,63 €	44 104,47 €
Dépenses de structure	47 542,71 €	24 554,31 €
Total amortissements	37 577,18 €	18 941,01 €
Charges d'exploitation	157 486,24 €	80 541,73 €

Composantes du Revenu	Quartile supérieur	UMO CE
EBE	84 265,46 €	44 270,97 €
Résultat courant	45 485,54 €	24 720,82 €
Annuité	16 319,31 €	8 395,53 €
Revenu disponible	67 946,15 €	35 875,44 €



interprofession LAIT DE BREBIS
Pyrénées-Atlantiques

INVITATION

Rencontre économique des partenaires des producteurs de lait de brebis

Mardi 8 mars 2022 de 14 h à 16h30
en présentiel Espace Chemins-Bideak à Saint Palais
ou en visio-conférence (ouverture dès 13h45)

Rencontre labellisée **INN'OVIN**
LA FILIÈRE OVINE DÉCOUVRE

Siège social: Maison de l'Agriculture - 124 bd Tourasse - 64000 PAU - 05 59 80 70 28 - j.millet@pa.chambagri.fr
Adresse administrative: Maison de l'Agriculture - 5 Impasse Lahornatxa - 64120 SAINT PALAIS - 05 59 63 58 33 - p.bonneau@pa.chambagri.fr

Une rencontre mixte avec 68 participants des OPA, techniciens, administration, en présentiel dont 33 étudiants et 10 intervenants 18 participants en visio

Introduction par Daniel Bordarrampé, Président de l'Interprofession



❖ 14h00 – Actualités laitière et fromagère

- Tendence laitière et fromagère - intervention de Pièryves Bonneau
- Egalim2 et mise en place de la contractualisation obligatoire - intervention de Fabienne Millet

❖ 14h30 – Résultats économiques et coûts de production 2020

- Valorisation des données des 136 exploitations de l'observatoire économique interprofessionnel - intervention des membres de la cellule technique Odile Sallato - CA64, Félicien Urrutia - ADER et Mattin Irigoyen - AFOG
- Présentation des coûts de production à partir de l'observatoire et valorisation des suivis Inosys Réseaux d'Élevage - intervention d'Emmanuel Morin - Idéle

❖ 15h30 – Améliorer les coûts de production par l'efficacité alimentaire

- La technique au service de l'efficacité alimentaire du troupeau - Intervention d'Angélique Somera et de Jean Michel Noblia - CDEO
- Témoignage de Gilbert Pochelu éleveur de brebis laitière à Uhart Mixe
- L'accompagnement de la diffusion de la génétique par l'IP64 - intervention de Violaine Salaün - IP64

Conclusion par le représentant régional Inn'OVIN

Inscription obligatoire à la visio-conférence par mail auprès de Pièryves Bonneau: p.bonneau@pa.chambagri.fr
(tel: 06 70 93 38 70) – pass sanitaire obligatoire.



23 septembre 2022



Assemblée Générale





Conjoncture laitière et fromagère

Rencontre économique des partenaires des producteurs de lait de brebis
Mardi 8 mars 2022

Pièryves Bonneau – Chargé de mission IP64

Mardi 8 mars 2022 Rencontre des partenaires 2022



Résultats coûts de production

Observatoire économique ovin lait 64

INOSYS Réseaux d'élevage

Rencontre économique des partenaires des producteurs de lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques
8 mars 2022

Emmanuel Morin (IDELE), Odile Sallato (CA 64),
Félicien Urrutia (ADER), Mattin Irigoyen (AFOG),
Carole Versavaud, Sandrine Merlin, Isabelle Haiçaguerre, Jean
Beudou, Bixente Doyhenard (CA 64)



EGalim 2

&

Contractualisation obligatoire en lait de brebis

Rencontre économique des partenaires
des producteurs de lait de brebis

Fabienne MILLET - le 8 mars 2022



Rencontre économique des partenaires des producteurs de lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques

La technique au service de l'efficience
alimentaire du troupeau

Angélique Somera & Jean-Michel Noblia

Centre Départemental de l'Élevage Ovin
08/03/2022

SCA C.D.E.O



Accompagnement de la diffusion de la génétique

Rencontre économique des partenaires des producteurs de lait de brebis
Mardi 8 mars 2022

Violaine SALAJUN – Ingénierie Qualité du Lait IP64

Assemblée Générale

Valorisation des données de 136 exploitations

Observatoire économique

Résultats campagne 2020

Rencontre économique des partenaires des producteurs
de lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques

8 mars 2022

Odile Sallato (CA 64)
Félicien Urrutia (ADER)
Mattin Irigoyen (AFOG)
Emmanuel Morin (IDELE)



29

Amélioration de l'efficacité alimentaire

Présentation de
l'Élevage de Virginie et Gilbert POCHELU



- Documents de résultats diffusés à tous les éleveurs du département



Observatoire économique
de la filière ovine laitière
des Pyrénées-Atlantiques

Résultats campagne 2020

Comme chaque année, les résultats de l'Observatoire constituent un moment essentiel pour faire le point sur la santé et la dynamique de nos élevages et donc de notre filière. En ce sens, et nous ne le répéterons jamais assez, si le marché des produits laitiers au lait de brebis, ne cesse de progresser favorablement d'année en année, les revenus disponibles restent encore à un niveau faible. Lorsqu'on s'attarde sur les résultats du réseau national INOSYS (fermes de référence), on se rend compte que les rémunérations des livreurs de notre territoire sont parmi les plus faibles toutes filières confondues. Nos revenus n'apparaissent ainsi définitivement pas en accord avec notre investissement quotidien sur nos fermes pour produire des produits de qualité qui satisfont aux demandes actuelles de la société.

Alors que nous avons pâti durant la campagne 2020 de stocks fourragers entamés dès l'automne, le bon hiver nous a permis un tant soit peu de nous rattraper, et bien que les charges d'alimentation soient à la hausse, elles sont compensées par une augmentation de la production laitière. Cette dernière permet, conjuguée à une stabilité des aides, un maintien de notre revenu par rapport à l'année 2019.

La Covid19 a eu un impact sur les élevages, avec des difficultés importantes pour le marché de l'agneau au printemps, et sur les entreprises de transformation avec des problématiques de main d'œuvre. Les coûts de production restent stables par rapport à 2019 mais l'augmentation des coûts des intrants de 2021 aura un nouvel impact sur nos élevages pour la campagne à venir. Des marges de manœuvres importantes existent : la maîtrise des charges alimentaires ou des charges de mécanisation, nous devons continuer de travailler sans relâche pour les améliorer. Les coûts de production de nos exploitations de montagne sont toujours nettement supérieurs, du fait de conditions climatiques et de travail difficiles. En ces temps de négociation de la prochaine réforme de la PAC, il est alors vital de défendre l'importance de l'ICHN animale, permettant de compenser une partie de ces surcoûts.


En novembre 2021, j'ai pris la présidence du Collège Producteur à la suite de Patrick Etchegaray. Par le système d'alternance des collèges, j'ai pris à cette même date la présidence de l'interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques pour les deux campagnes laitières à venir. Un enjeu important de notre filière est le renouvellement des générations et l'installation de jeunes éleveurs dans nos exploitations. Pour permettre ces installations, nous devons aider nos éleveurs à dégager un revenu décent de leur travail et à maintenir l'attractivité de notre métier. Il en va de la pérennité de notre filière.

Daniel BORDARRAMPÉ,
Président du Collège des Producteurs.





OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE OVINE LAITIÈRE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - CAMPAGNE 2020



Observatoire économique
de la filière ovine laitière
des Pyrénées-Atlantiques

Les coûts de production en élevage ovins laitiers des Pyrénées-Atlantiques [Campagne 2020]

Echantillon 89 élevages livreurs en races locales

L'approche coût de production, définitions :

Le **coût de production** d'un atelier est le résultat d'une approche comptable. Il est égal à l'ensemble des charges qui ont été engagées au sein de l'atelier ovins lait. Il est composé de 3 grandes catégories de charges :

- **Les charges courantes** : l'ensemble des dépenses ayant donné lieu à des échanges monétaires (hors cotisations sociales);
- **Les amortissements** : usure et décote du matériel, des équipements et des bâtiments utilisés ;
- **Les charges supplétives** : charges calculées visant à rémunérer les capitaux propres (fonciers et financiers) et le travail des personnes travaillant sur l'exploitation (basé sur 2 SMIC brut pour couvrir la rémunération et les cotisations sociales des exploitants).

Pour être analysé, le coût de production doit être mis en parallèle avec la somme des produits de l'atelier ovins lait : lait, agneaux, aides...

Les 2 principaux indicateurs :

- **Le prix de revient du lait,**
- **La rémunération du travail permise par le produit.**

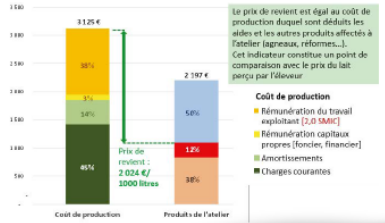
Différents indicateurs en sont tirés :

- **Le prix de revient du lait** = coût de production - montant des aides et des autres produits (agneau, laine...). Il représente le prix de vente du lait qui, compte tenu des aides et des autres produits, permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (dont rémunération exploitant sur la base de 2 SMIC brut).

Etude 2020 des coûts de production de l'atelier ovins lait :

Coût de production et prix de revient (moyenne de 89 élevages livreurs en races locales)


Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2020



Le prix de revient est égal au coût de production auquel sont déduits les aides et les autres produits affectés à l'atelier (agneaux, reformes...). Cet indicateur constitue un point de comparaison avec le prix du lait genre par l'éleveur.

Coût de production

- Rémunération du travail exploitant (2,0 SMIC)
- Rémunération capitaux propres (fonciers, financiers)
- Amortissements
- Charges courantes



OBSERVATOIRE ÉCONOMIQUE DE LA FILIÈRE OVINE LAITIÈRE DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - CAMPAGNE 2020

A partir des exploitations de l'Observatoire et d'



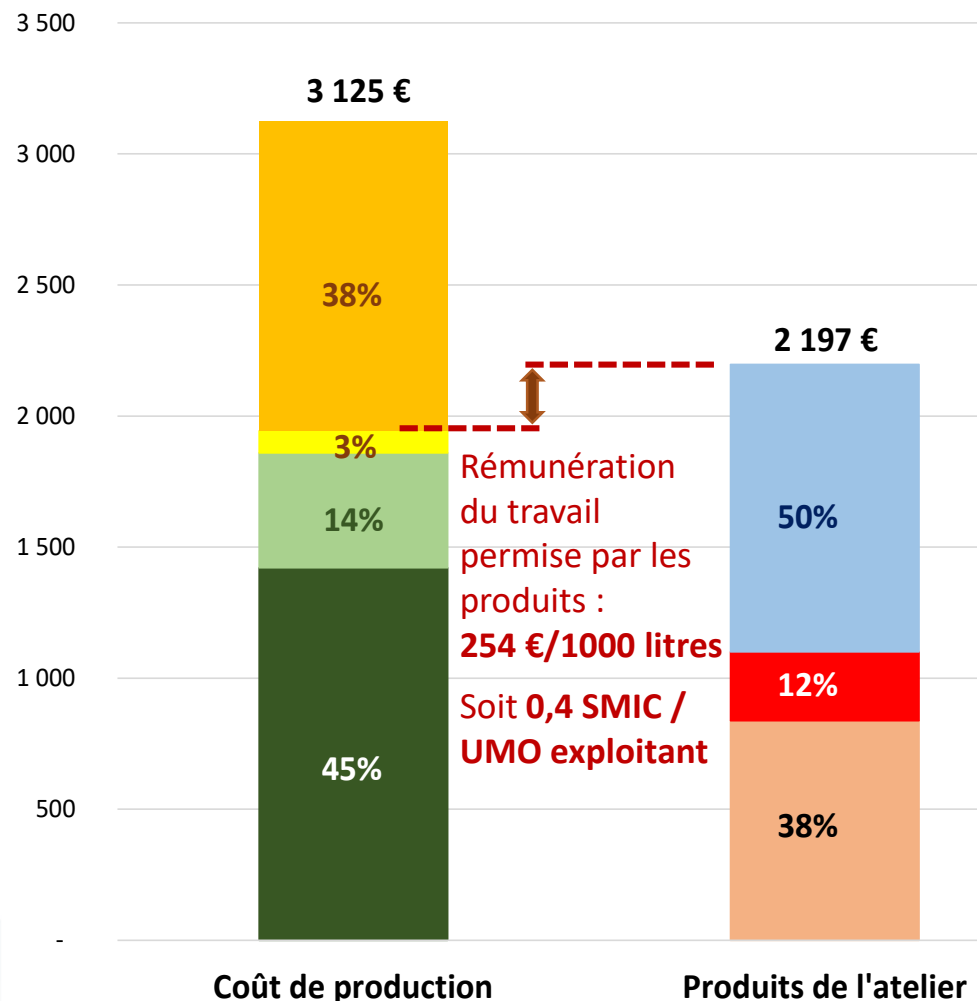
La méthode nationale de calcul des coûts de production :

- a été mise au point par Idele en lien avec le dispositif Inosys,
- est harmonisée entre les différentes filières,
- est mise en œuvre dans le cadre de l'outil de conseil (logiciel COUPROD) à destination des éleveurs et techniciens.

Le coût de production concerne l'ensemble de l'atelier considéré.

Source : Observatoire IP 64 - INOSYS Réseaux d'élevage - traitement Institut de l'Élevage

Elevages livreurs en races locales (n=89)



Produits de l'atelier

- Prix de vente du lait
- Produits joints [agneaux, réformes...]
- Aides [couplées, découplées et 2ème pilier]

Coût de production

- Rémunération du travail exploitant [2,0 SMIC]
- Rémunération capitaux propres [foncier, financier]
- Amortissements
- Charges courantes

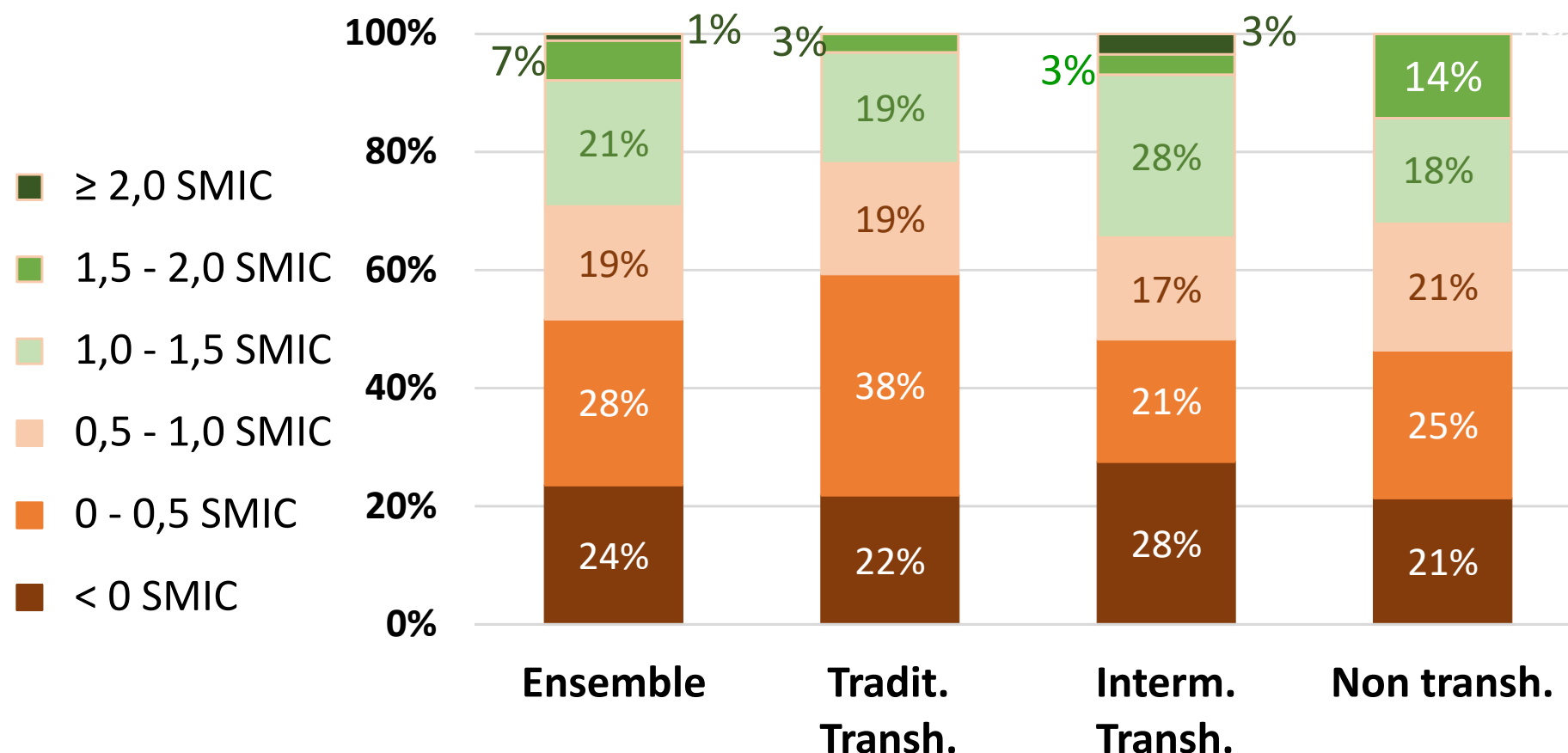


La rémunération du travail permise par les produits permet de mesurer la part des produits affectés à l'atelier restante une fois que toutes les autres charges ont été couvertes.

La rémunération permise peut être exprimée en € par 1000 litres ou en nombre de SMIC par UMO exploitant.

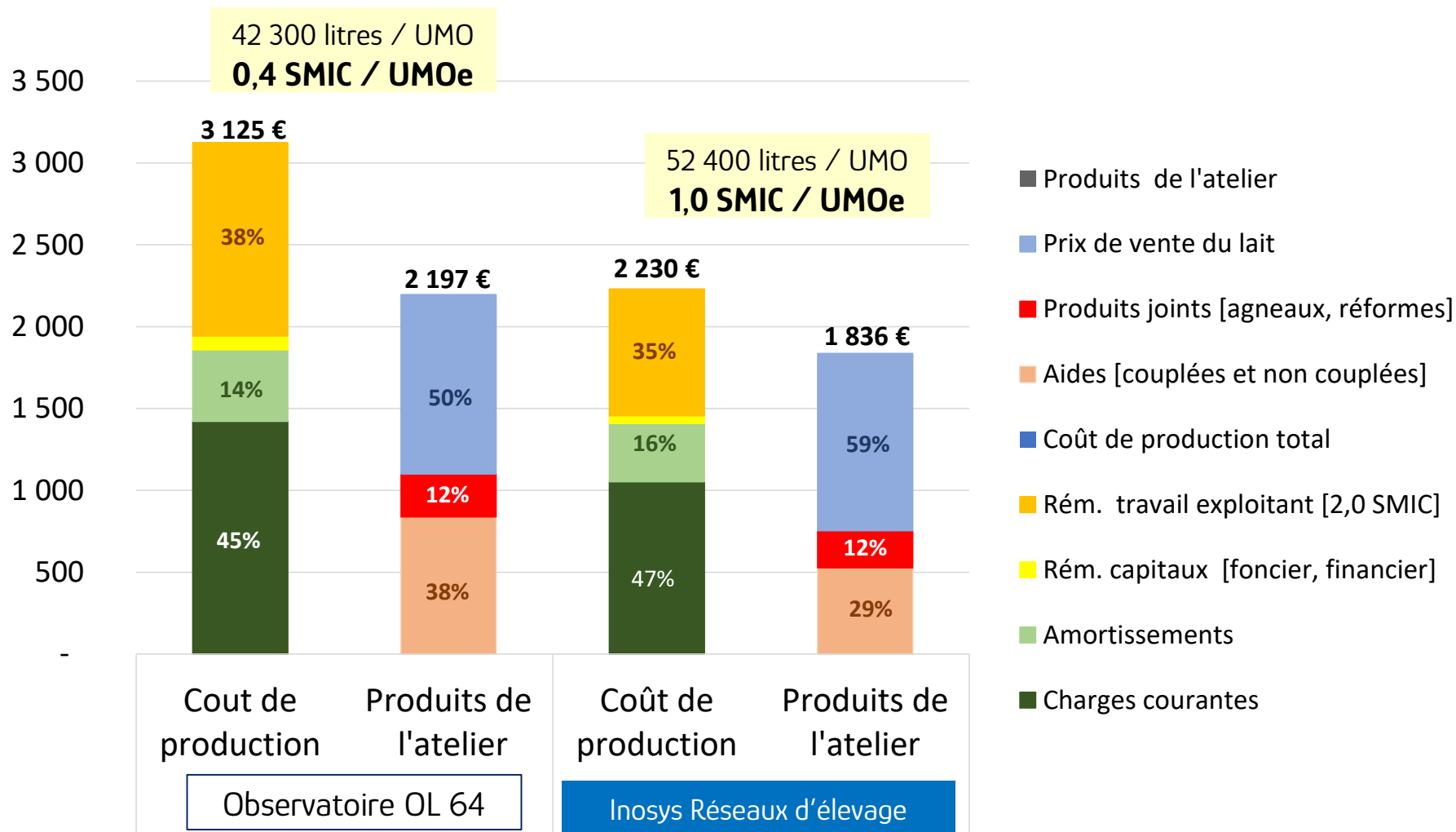
Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2020

Elevages livreurs en races locales (n=89)



Source : Observatoire économique filière ovine laitière des Pyrénées-Atlantiques, campagne 2020

Elevages livreurs en races locales (n=89 et 21)



Sources : Observatoire filière OL des Pyrénées-Atlantiques 2020, INOSYS Réseaux d'élevage OL 64 - campagne 2020





Dans le cadre du Comité National Lait de Brebis, Idele a conduit une étude en 2009 sur la mise en place d'indicateurs économiques pour la filière lait de brebis.

Ce travail a permis de construire un indice national IPAMPA lait de brebis.

Le panier des charges était basé sur les résultats comptables de l'année 2005.

Il devenait nécessaire de revoir cette pondération, d'où le rebasement réalisé en 2015.

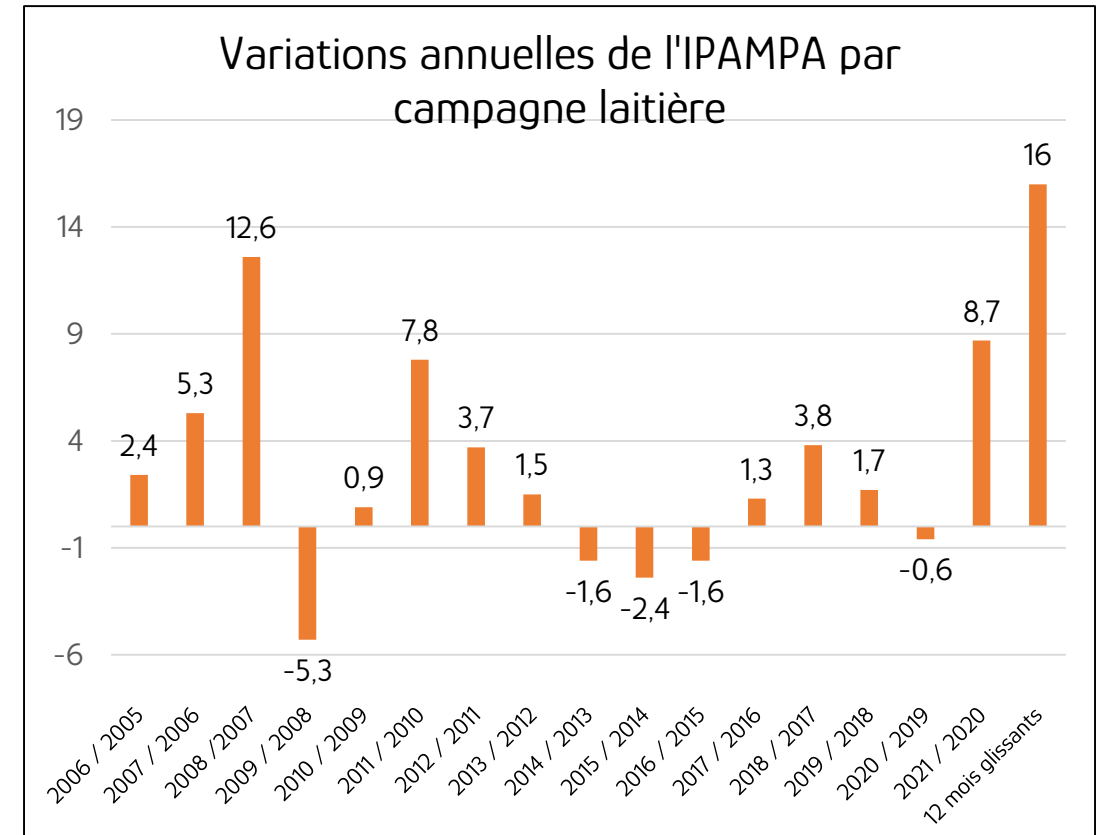
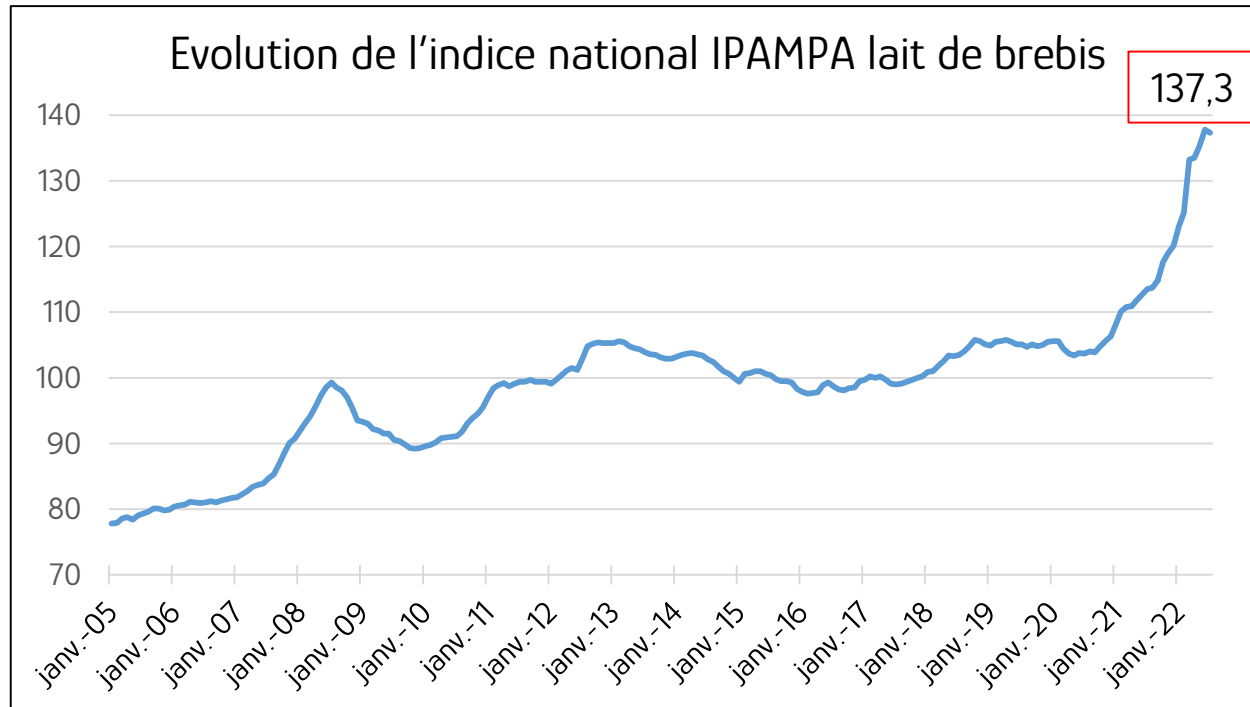
Définition : l'indice des prix d'achat des moyens de production agricole.

Un indice pour suivre l'évolution des prix des biens et des services utilisés par les producteurs de lait de brebis.

Indice IPAMPA lait de brebis (mise à jour juillet 2022)

En moyenne sur la période de 12 mois (1^{er} août – 31 juillet), il se situe à **125,9** et a bondi de **16 %** par rapport à l'année précédente. L'indice culmine à **137,8** à juin 2022 et est en **hausse de 22,3 %** par rapport à juin 2021.

Evolution de l'indice national IPAMPA lait de brebis



Source: Institut de l'Elevage, d'après INSEE et AGRESTE
Indice base 100 – année 2015

Les indicateurs économiques

1. Les indicateurs interprofessionnels du bassin et nationaux
2. Indicateurs lait de brebis
 1. L'observatoire économique 2020
 2. Les coûts de production 2020
 3. L'indice IPAMPA à fin juillet 2022
3. **Oviprev64 : outil de calcul de prévisions à l'échelle du bassin**

Oviprev64 : une application informatique permettant de construire et de visualiser des prévisions journalières de production de lait et d'agneaux de lait à partir des données de mise à la reproduction fournies par les éleveurs



- La construction du projet (démarche portée par la CA 64 avec le concours financier de la Région Nouvelle-Aquitaine) :
 - Adaptation de l'interface informatique Agriprev mise à disposition gratuitement par la Confédération Générale de Roquefort, aux spécificités du bassin des Pyrénées-Atlantiques.
 - Cadrage juridique du projet : aspects réglementaires et protection des données. Rédaction de la lettre d'adhésion des éleveurs et de l'Accord de Consortium entre les partenaires.
 - Déploiement de l'outil par l'Interprofession Lait de Brebis et création d'un Comité de Pilotage dédié.

Les objectifs de l'outil :

- Avoir des prévisions collectives pour aider les producteurs à la contractualisation obligatoire.
- Donner une vue d'ensemble de la filière laitière.
- Anticiper les mises sur le marché des produits de la filière .

- Signature de l'Accord de Consortium par les partenaires d'Oviprev64
- Déploiement de l'outil pour la campagne test de septembre 2019 à février 2020
- La campagne 2022 est la 3^{ème} campagne de déclaration de l'outil



OP
Société des
Caves



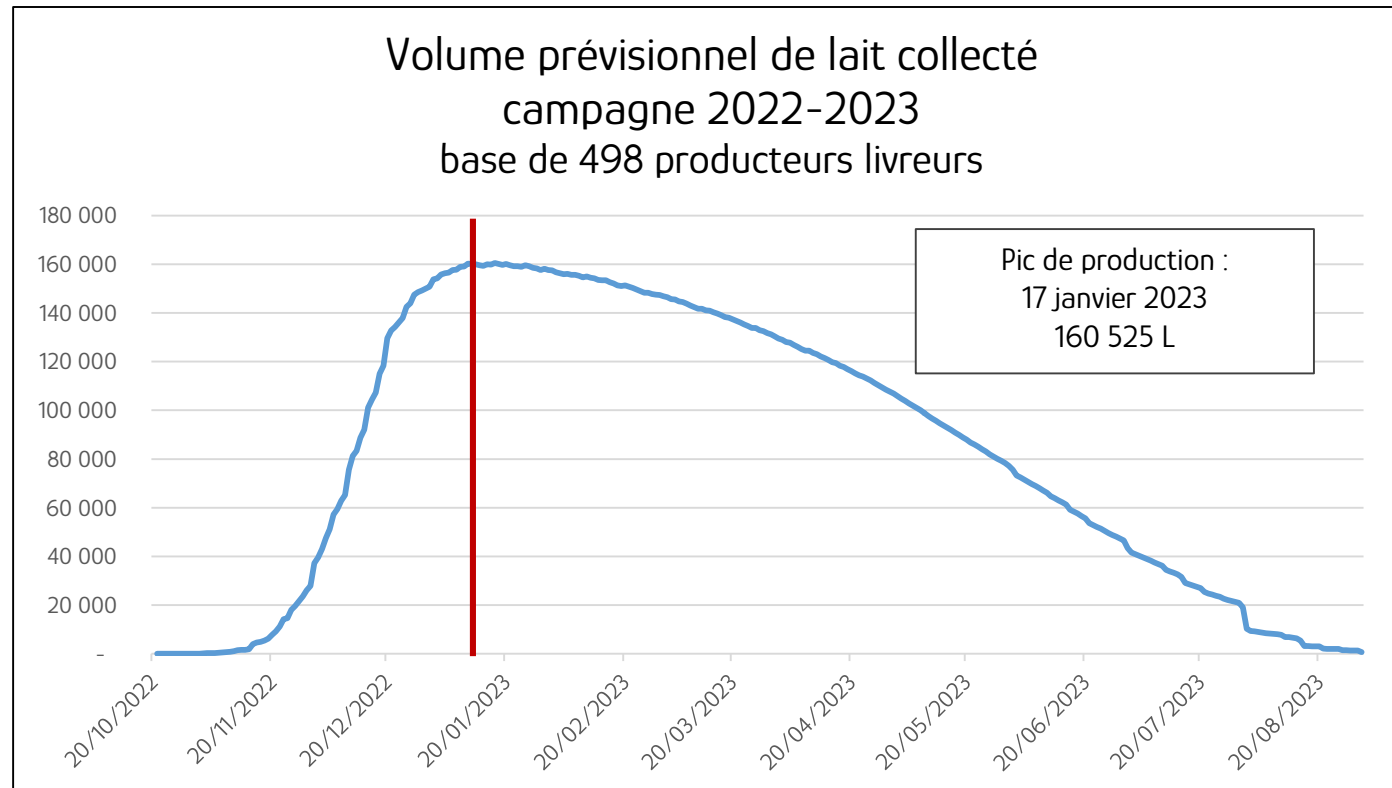
OP
Producteurs
SAVENCIA

OP
lait de brebis Béarn
Pays Basque

Nombre de producteurs	Déclarants – 537	Total – 1 393	%
Fermiers	39	179	22 %
Livreurs	498	1 214	41 %
AOP	455	1 056	43 %
Non AOP	82	337	24 %
OP Agneaux	268	719	37 %
Non OP Agneaux	269	674	40 %

Nombre de femelles déclarées en reproduction pour 2022	–	170 206
Volume prévisionnel de lait livré (litres)	–	26 208 660
Nombre prévisionnel d'agneaux vendus	–	146 652

- Volume prévisionnel de lait livré sur la campagne : 26 208 660 L
- Livraison moyenne calculée pour les livreurs déclarants : 52 627 L



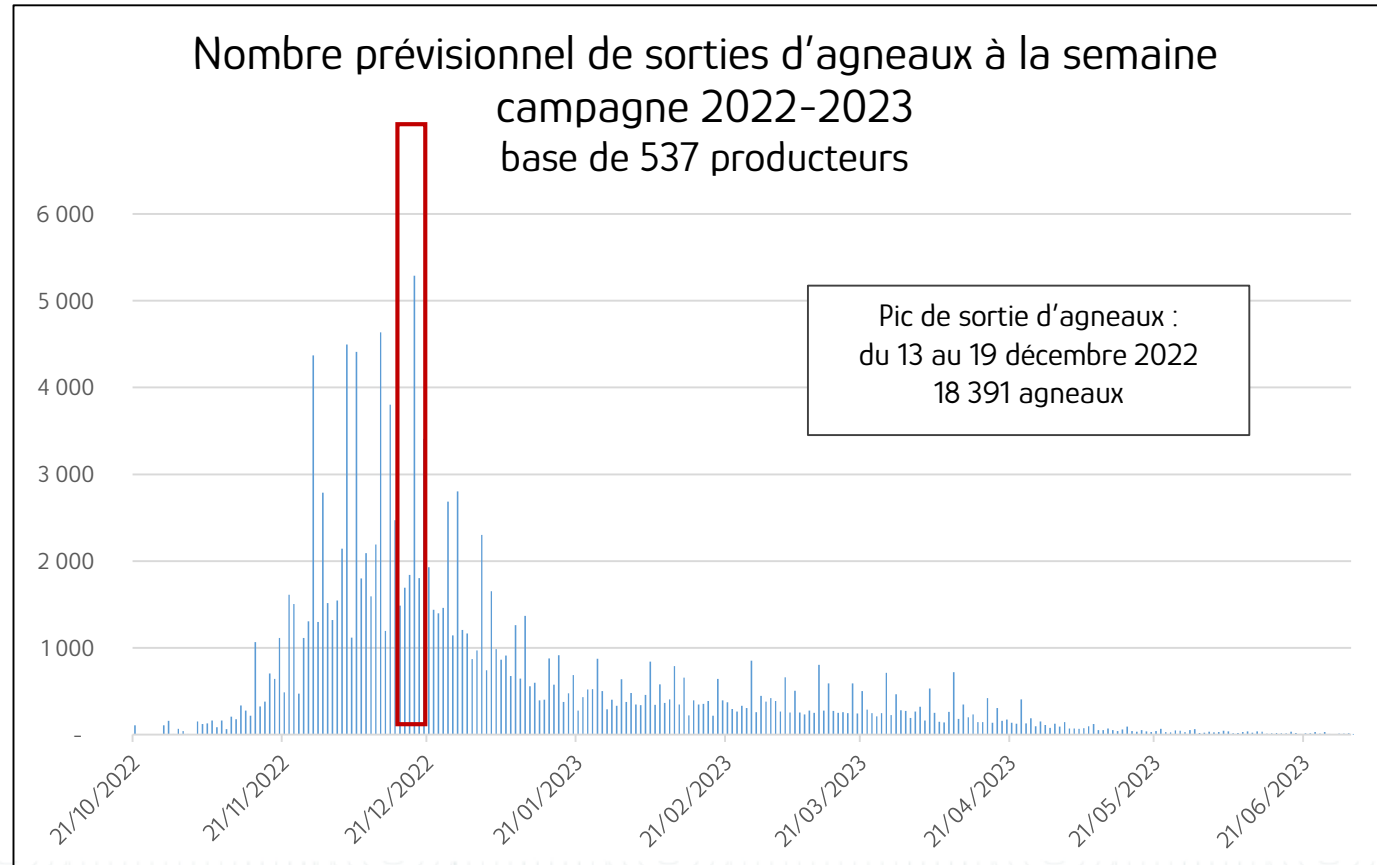
Pic 2020 : 15/01

Pic 2021 : 09/01

Pic 2022 : 15/01

A périmètre égal (410 éleveurs) les prévisions 2023 sont en baisse de -1,46 % par rapport à 2022

- Volume prévisionnel d'agneaux sur la campagne : 146 652 agneaux



Pic 2020 : 13 au 19 décembre 2019

Pic 2021 : 6 au 12 décembre 2020

Pic 2022 : 10 au 16 décembre 2021

Participation des producteurs

Participation de 48 % en 2019 / 62 % en 2020 / 56 % en 2021 / 44 % en 2022

413 n'ont jamais déclaré (30 %)

Enjeu de communication

- Mobiliser tous les acteurs et opérateurs pour augmenter la participation.
- Continuer d'expliquer l'intérêt de l'outil de prévision.
- Rassurer sur le respect des règles juridiques qui entourent un tel dispositif.

Levier supplémentaire

- Inclure la déclaration dans les contrats entre les producteurs et les entreprises.

Enjeu de réduire l'écart réel / prévisionnel pour améliorer les prévisions

- Comparer le prévisionnel et le réel des volumes de lait collecté et les volumes d'agneaux chaque année pour cerner les sources d'écarts et corriger ces écarts.
- Equations de lactations mises à jour à l'automne 2022 grâce au projet RESPOL (Accompagner les éleveurs de brebis laitières dans la REconception de leur Système de Production en réduisant l'utilisation de traitements hormonaux facilitant la reproduction)

Attractivité de la filière Transmission et Installation

1. Inn'Ovin : « la filière ovine recrute »
2. Interventions auprès de la formation
3. Salon Provinlait : la filière lait recrute





Inn'Ovin est un programme réunissant **les acteurs** de la filière ovine française

Depuis 2015, mise en place du programme Inn'Ovin pour **relever 2 défis** :

- Produire plus d'agneaux et de lait pour satisfaire la demande et ainsi créer plus d'emplois sur l'ensemble du territoire,
 - Accroître le revenu des éleveurs tout en améliorant leurs conditions de travail et donc l'attractivité du métier d'éleveur ovine.
- Renouvellement du programme pour 5 ans en 2021
 - Développement de **4 axes de travail** :

Le renouvellement des générations et l'attractivité du métier

La performance technique et économique des exploitations pour améliorer le revenu

L'amélioration des conditions de travail des éleveurs et le salariat

L'environnement, la transition énergétique et l'aménagement équilibré du territoire



- Pilotage des actions par les instances nationales :
 - Un Comité d'Orientation Ovin National (C2ON)
 - Un Comité Technique (CTK)
- Mise en place coordonnée des actions par les antennes régionales
 - 8 Comités d'Orientation Ovin Régionaux (C2OR)
 - Possibilité d'intégrer des actions spécifiques locales pour répondre aux enjeux d'Inn'Ovin
- Des actions à l'échelle nationale et régionale :
 - Les Ovinpiades des jeunes bergers
 - Salon Tech'Ovin
 - Editions de documents techniques
 - Suivi de projets



- Journée des partenaires de la filière lait de brebis
 - Inn'Ovin partenaire de l'évènement
 - Accueil d'étudiants
- Participation aux réunions Inn'Ovin
 - Séminaire Inn'Ovin juillet 2022
 - Réunions C2ON
 - Réunion CTK



L'étude de la filière lait de brebis est le thème du module optionnel proposé aux étudiants de 1^{ère} année de **Bordeaux Sciences Agro** sur les filières laitières.

Après une rencontre à distance en 2020, nous avons pu les accueillir dans les Pyrénées-Atlantiques le 27 octobre 2021.

Présentations :

- l'Interprofession et de la filière.
- Actions techniques relatives à la qualité du lait sur le bassin.
- La filière ovine laitière 64 : dynamique enjeux et problématiques par la Chambre d'Agriculture 64.

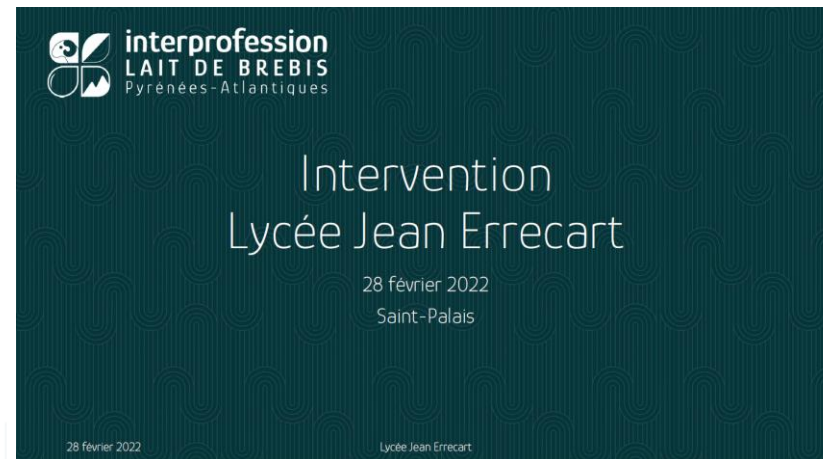
Après-midi visite d'une exploitation ovin lait à Saint-Esteben.



Intervention au Lycée Jean Errecart (64) pour les étudiants License Professionnelle Commerce des Produits de l'Agro-Alimentaire sur la matinée du 28 février 2022

Présentations :

- de l'Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques et de la filière,
- des actions menées pour la filière,
- de la promotion collective des produits.

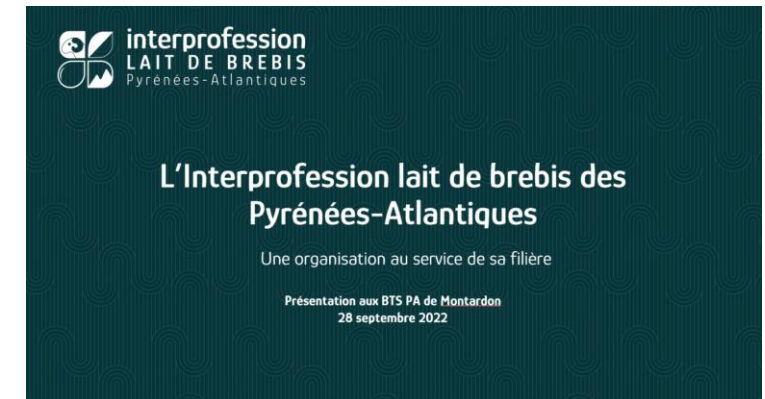


Présentation de la filière lait de brebis et de l'Interprofession aux étudiants en BTS Production Animale de Pau-Montardon (64) à venir le 28 septembre 2022.



Présentations :

- L'Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques
- Les actions en lien avec la qualité du lait



- Salon professionnel national de la brebis laitière
- Evènement bisannuel en alternance avec Tech'Ovin
- Première édition les 2 et 3 juin 2022 à Réquista (Aveyron)
- Représentation filière lait de brebis sur un pôle commun

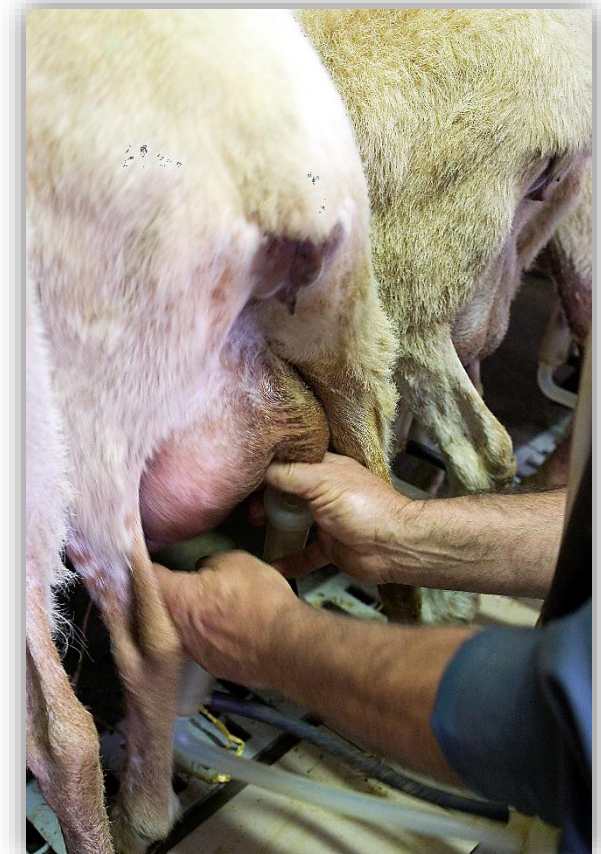


- Organisation du pôle lait :
 - France Brebis Laitière
 - Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques
 - Confédération Générale de Roquefort
 - Le Pérail
 - CNBL
 - Inno'vin
 - Idele



La qualité du lait livré

1. Bilan qualité du lait livreurs campagne 2021/2022
2. Accords interprofessionnels modalités de paiement du lait à la qualité
3. Participation à la commission tripartite d'Agrolab's
4. Plan d'actions cellules
5. Plan d'actions richesse du lait
6. CPQL et évolution règlementaire



Synthèse des résultats campagne 2021-2022

Richesse du lait

La matière sèche utile est en légère baisse du fait d'une diminution de la matière protéique comparée à la campagne précédente. La matière grasse moyenne a progressé grâce à un bon début de campagne laitière.

Bactériologie

Le bon démarrage de la campagne laitière a permis une amélioration des moyennes annuelles en germes et coliformes. Pour autant, les chaleurs estivales ont eu un effet très néfaste sur la qualité du lait à partir du mois de juin.

Le changement d'étalon cellules à mi campagne 2021 ne permet pas une comparaison des moyennes annuelles 2021 et 2022. En considérant une baisse des taux cellulaires de -20% sur le début de la campagne 2021, la moyenne 2022 est en fait en dégradation.

Immunologie

Le nombre de laits détectés avec des inhibiteurs (I+, IgG ou A+) est relativement stable par rapport à la campagne passée.

1 – Bilan qualité livreurs campagne 2021/2022

85

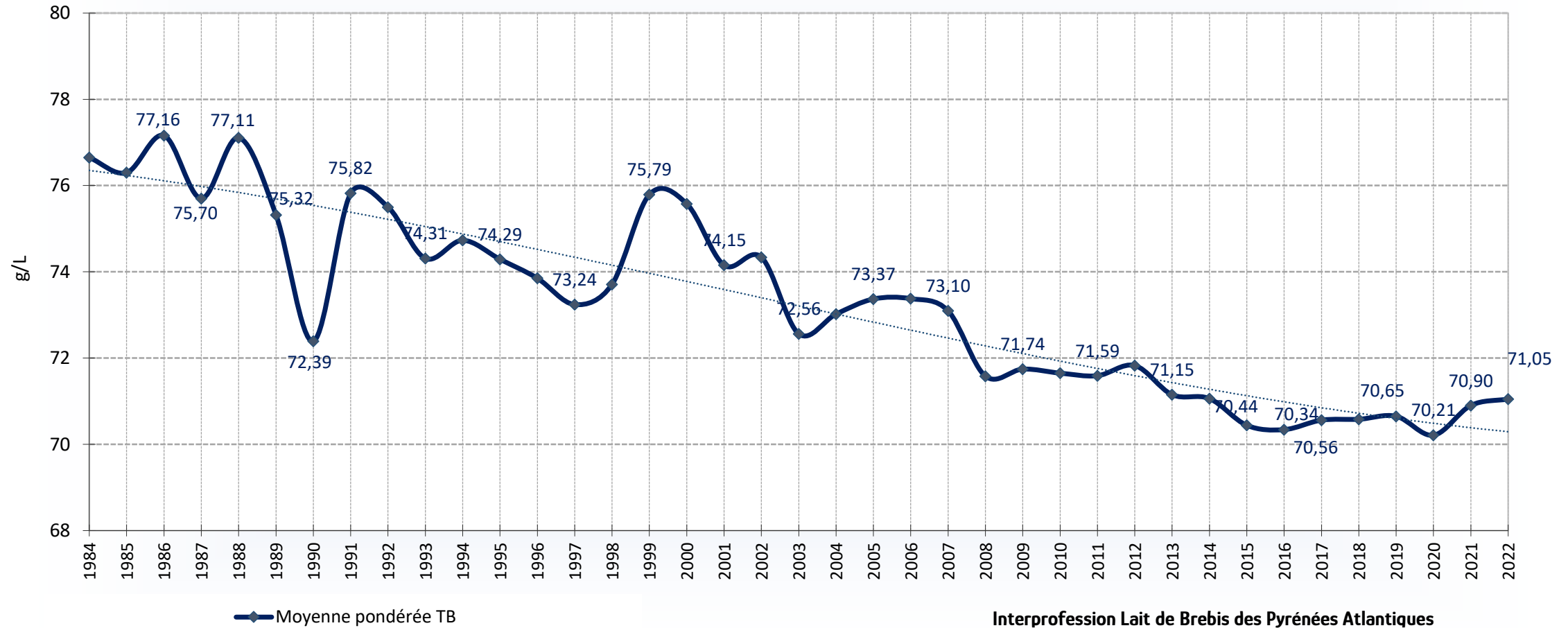
	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 21-22	Evol 18-22
Nb points de collecte	1345	1318	1300	1268	1229	-3,2%	-9,4%
Richesse							
Matière Grasse (g/l)	70,58	70,65	70,21	70,90	71,05	0,2%	0,7%
Matière Protéique (g/l)	52,78	53,70	53,48	53,83	53,39	-0,8%	1,1%
Taux de Matière Sèche Utile (g/l)	123,36	124,35	123,70	124,73	124,44	-0,2%	0,9%
Bactériologie							
Germes totaux (/ml)	43 130	44 657	40 536	46 493	37 931	-23%	-14%
Coliformes (/ml)	345	300	307	271	266	-2%	-30%
Butyriques (/l)	1234	1165	1145	954	1031	7%	-20%
Cellules (/ml)	966 560	964 921	970 515	849 428	762 408	-11%	-27%
Inhibiteurs							
Inhibiteurs positifs	62	33	70	47	43	-9%	-44%
IgG > 1 g/l	11	1	3	3	5	40%	-120%
Antibiotiques positifs	11	70	17	13	16	19%	31%

Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques - Moyennes pondérées au litrage

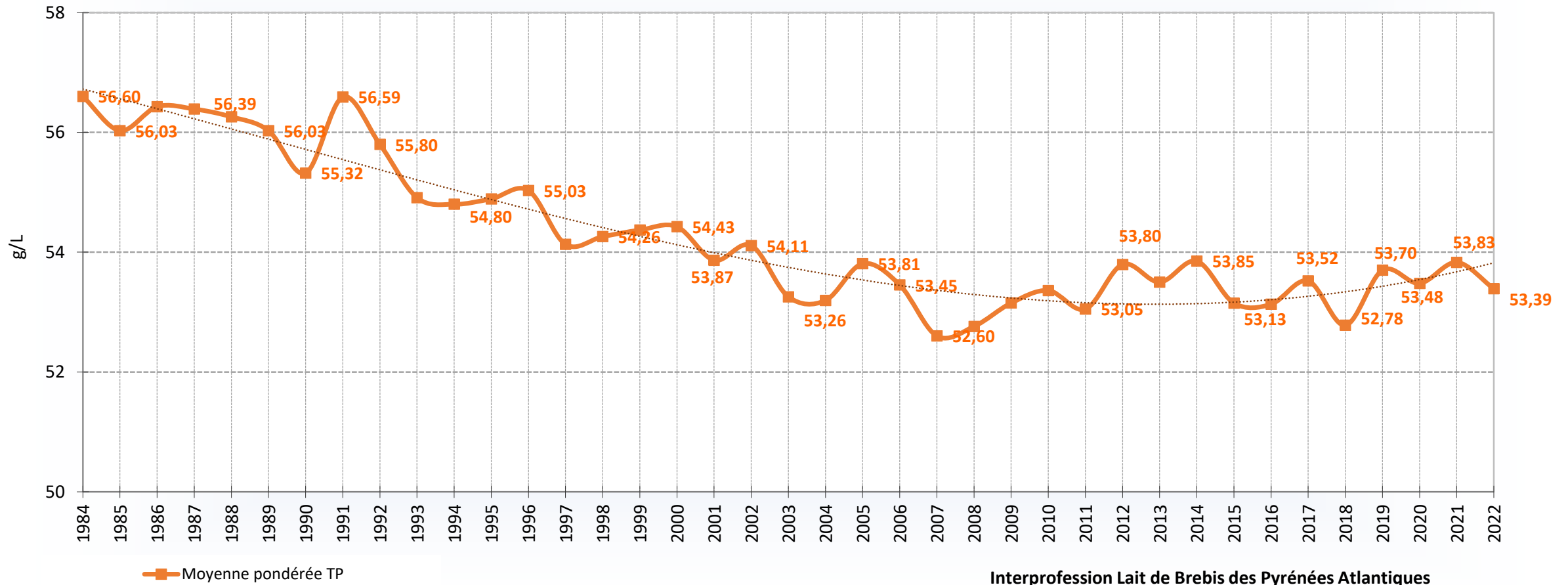
Données septembre 2022 - Grolab's

Assemblée Générale

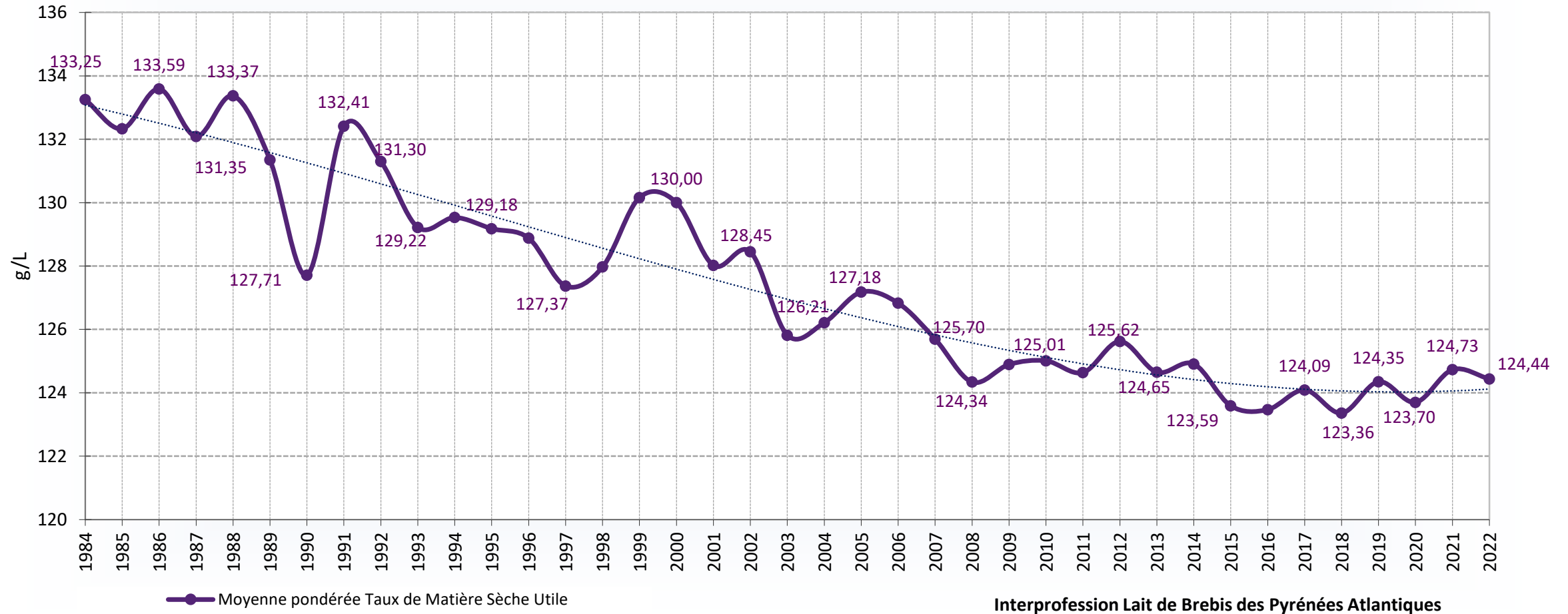
Evolution du taux butyreux moyen
dans le lait livré des Pyrénées Atlantiques depuis 1983



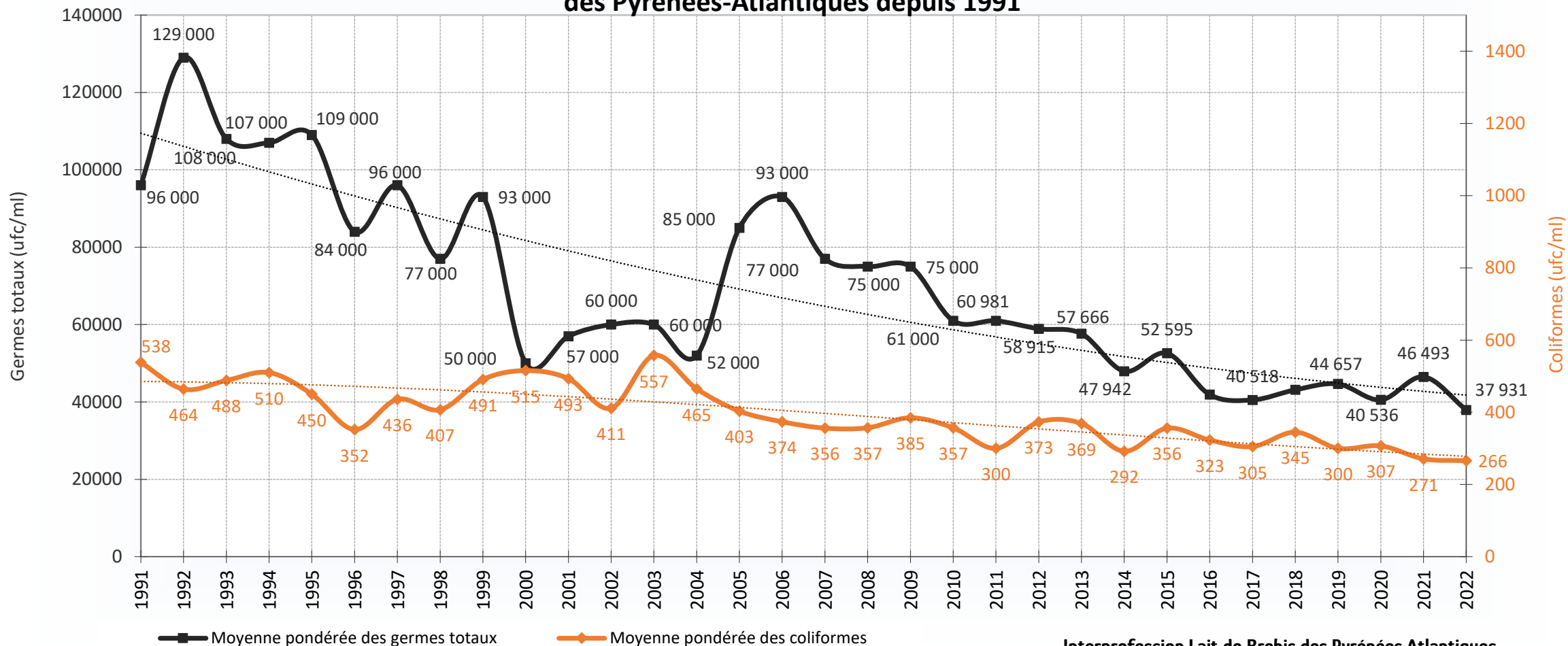
Evolution du taux protéique moyen
dans le lait livré des Pyrénées Atlantiques depuis 1983



Evolution du taux moyen de Matière Sèche Utile dans le lait livré des Pyrénées Atlantiques depuis 1983

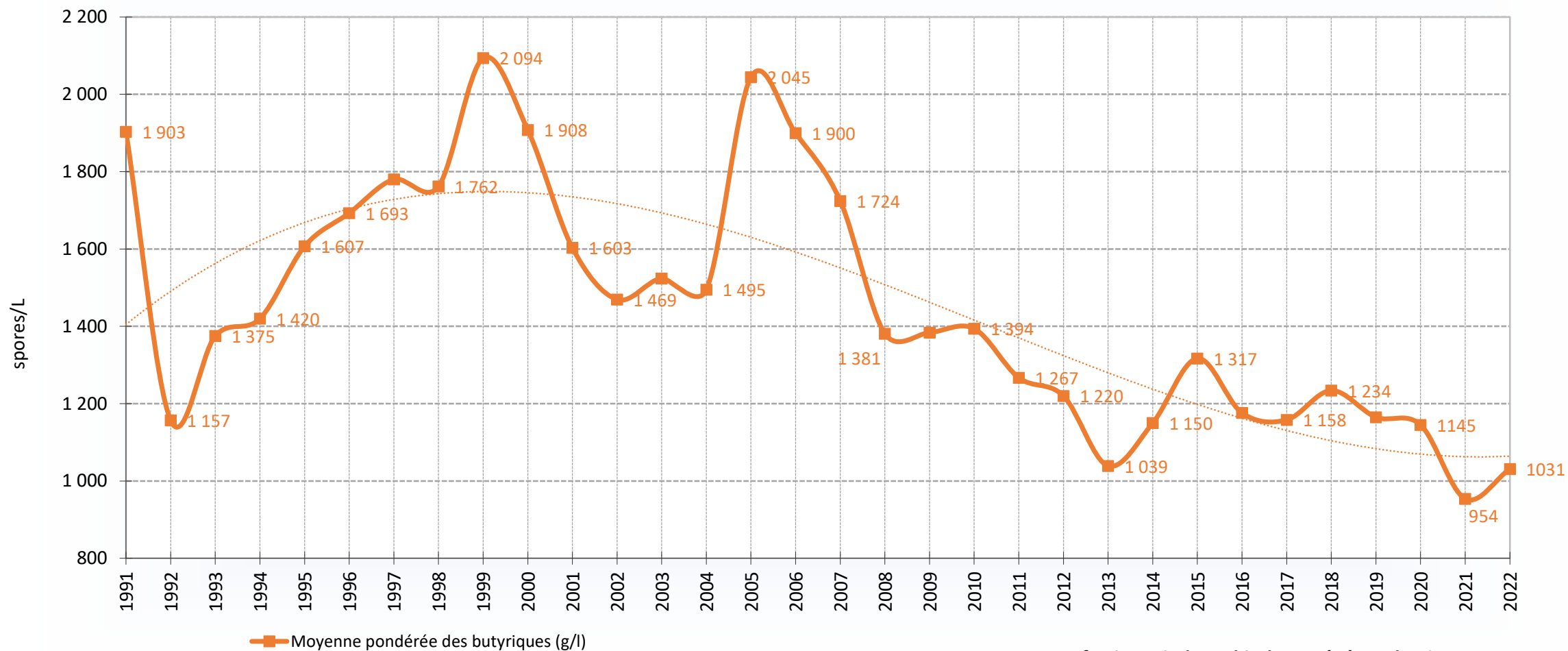


Evolution des germes totaux et des coliformes dans le lait livré des Pyrénées-Atlantiques depuis 1991



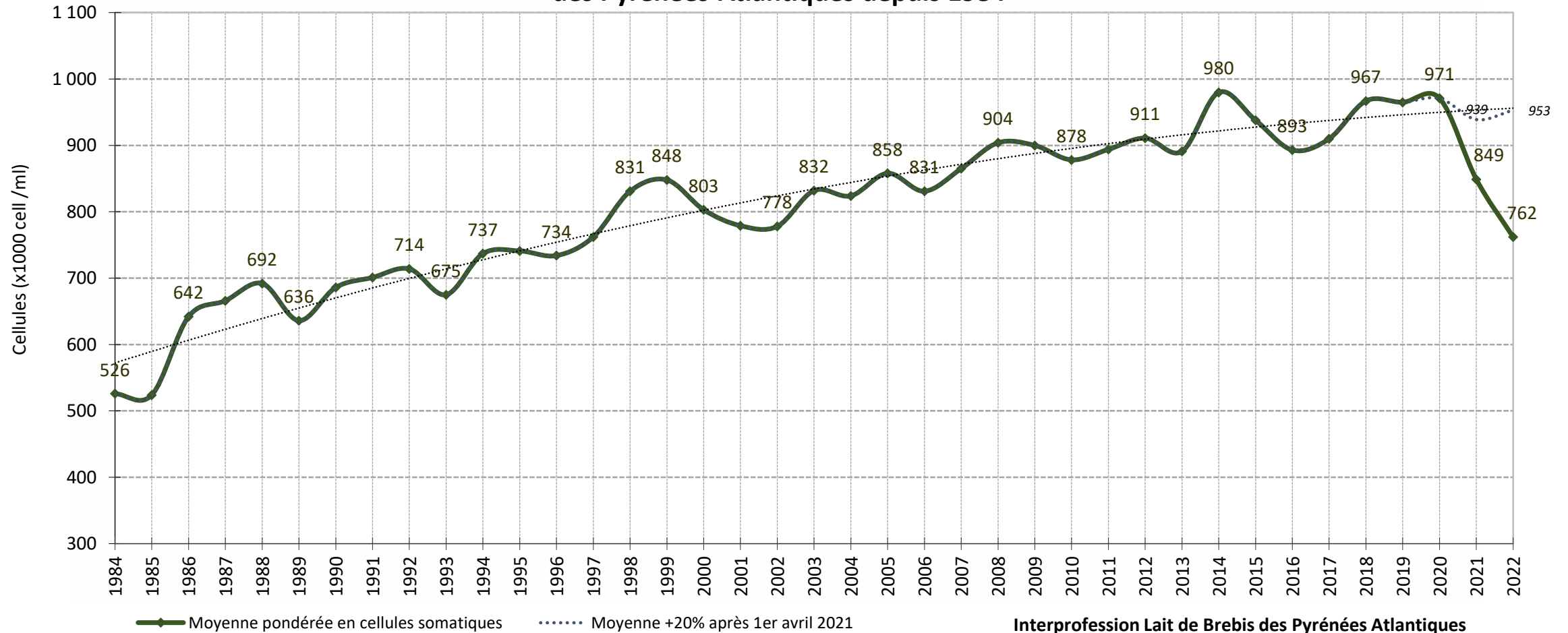
Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques

Evolution des butyriques dans le lait livré des Pyrénées-Atlantiques depuis 1991



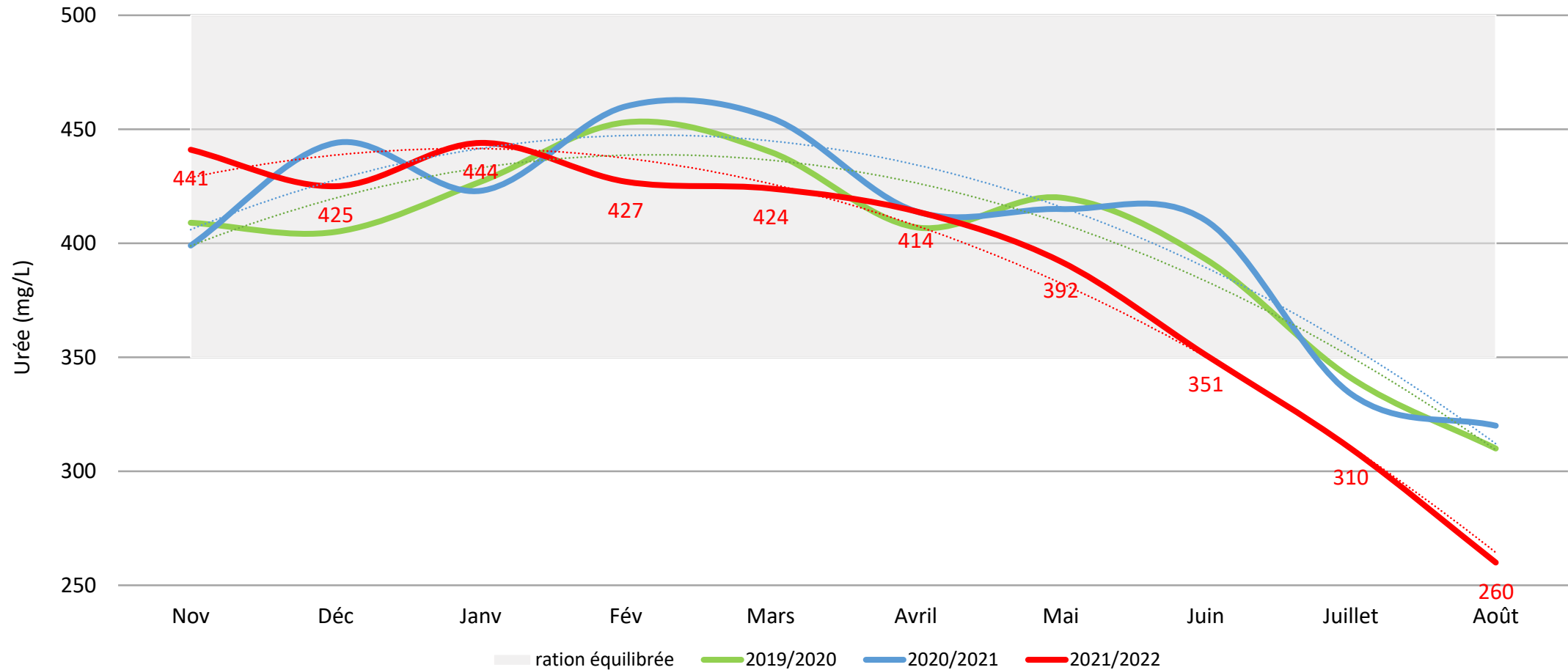
Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques

Evolution des cellules somatiques dans le lait livré des Pyrénées-Atlantiques depuis 1984



Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées Atlantiques

Evolution du taux d'urée moyen sur les trois dernières campagnes (moyennes arithmétiques)



Contexte:

- L' accord qualité datait de 1999. Nécessitait une réactualisation pour se conformer à la réglementation en vigueur.
- Souhait de l'Interprofession de demander une extension au Ministère pour avoir :
 - une base commune à tous les producteurs et toutes les entreprises du bassin,
 - un texte officiel sur lequel s'appuyer dans le cadre de la contractualisation.

Accord qualité scindé en deux parties:

La réglementation actuelle autour du droit de la concurrence ne permettait pas d'étendre l'accord qualité dans son intégralité, il a donc été scindé en 2 parties :

- Un accord pour avis d'extension : décrivant les modalités et les critères d'analyses.
- Un accord interprofessionnel « non étendu » précisant les seuils de pénalités, les incidences financières et/ou suspension.

Accord « étendu » :

Modalités et critères d'analyses relatifs au paiement à la qualité du lait de brebis

Principaux articles :

- Périmètre d'application de l'accord
- Prélèvement, conservation et analyses des échantillons
- Analyses qualité obligatoires
- Calcul et expression des résultats relatifs à la composition du lait
- Diffusion des résultats par le laboratoire Interprofessionnel d'Analyses Laitières
- Financement des analyses qualité obligatoires individuelles producteurs
- Suivi qualité du lait des citernes rendues au quai

Accord « non étendu » :

Modalités de paiement du lait de brebis en fonction de sa composition et de sa qualité

Principaux articles :

- Périmètre d'application de l'accord
- Appréciation de la qualité bactériologique du lait
- Détermination de la richesse du lait
- Paiement à la qualité obligatoire et ses modalités
- Gestion des suspensions de collecte sur le critère cellules somatiques
- Gestion des hors normes en germes à 30°C
- Gestion des inhibiteurs et des antibiotiques
- Disposition concernant le point de congélation
- Disposition en matière d'adultération

Accord « étendu »

Modalités et critères d'analyses relatifs au paiement à la qualité du lait de brebis



Dossier déposé pour instruction auprès du Ministère le 29 juillet 2021



Une extension rend obligatoire les dispositions de cet accord pour toutes entreprises et producteurs présents sur le territoire de compétence de l'Interprofession.

Le 24 décembre 2021, le Ministère a répondu favorablement à notre demande en publiant au Journal Officiel l'« Arrêté du 17 décembre 2021 relatif à l'extension de l'accord interprofessionnel conclu dans le cadre de l'association interprofessionnelle du lait et produits laitiers de brebis des Pyrénées-Atlantiques portant sur les modalités et critères d'analyse pour le paiement à la qualité du lait de brebis » pour une durée de un an.



Diffusion de l'avis d'extension aux entreprises et producteurs en janvier 2022

Accord « non étendu »

Modalités de paiement du lait de brebis en fonction de sa composition et de sa qualité



**Accord validé par le
Comité Directeur du 17
septembre 2021**



Modifications par rapport à l'accord de 1999 :

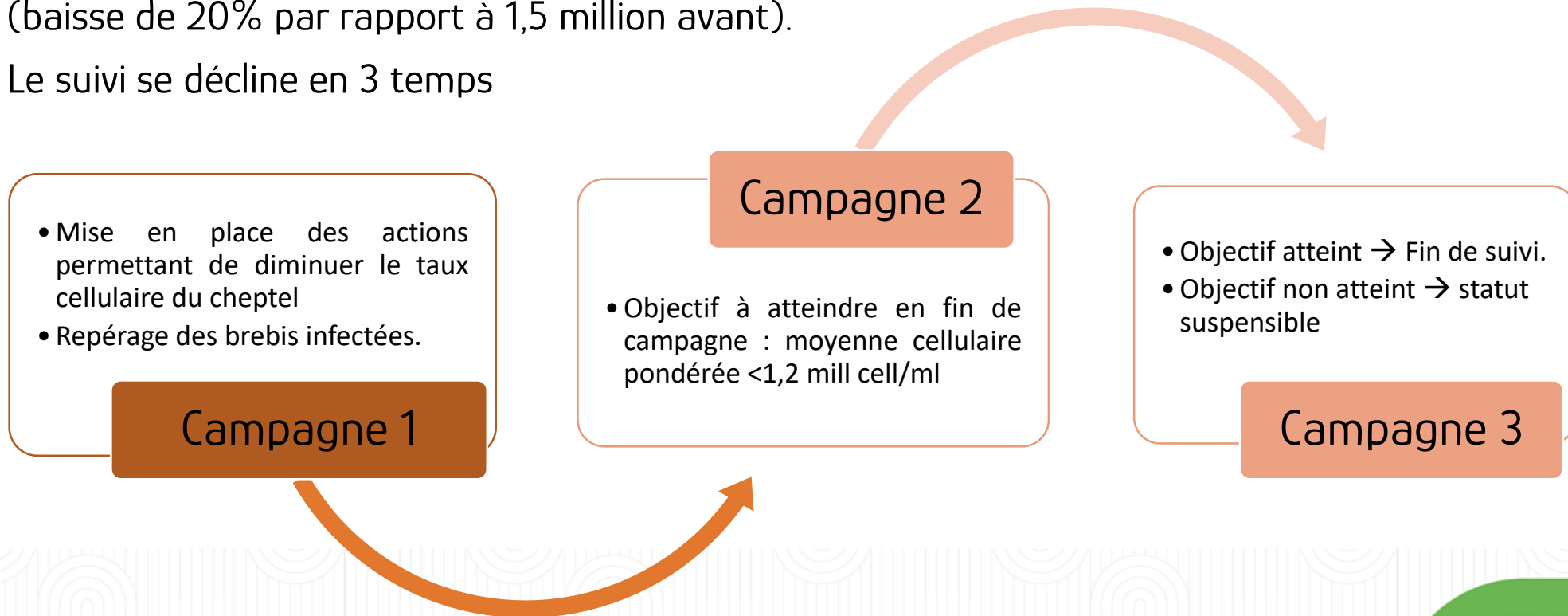
- Rajout du cas particulier des « laits rapprochés » pour les germes totaux : création d'un joker
- Abattement de 20% sur les seuils cellulaires suite au changement d'étalon
- Retrait de l'affichage des valeurs des grammes différentiels et des incidences de prix.
Remplacement par des bonus/malus pour le volet bactériologie
- Gestion des hors normes par les entreprises et non plus par les DDPP (conformément à la réglementation)
- Réécriture des pénalités sur la cryoscopie et rajout de la classe $<0,500^{\circ}\text{C}$



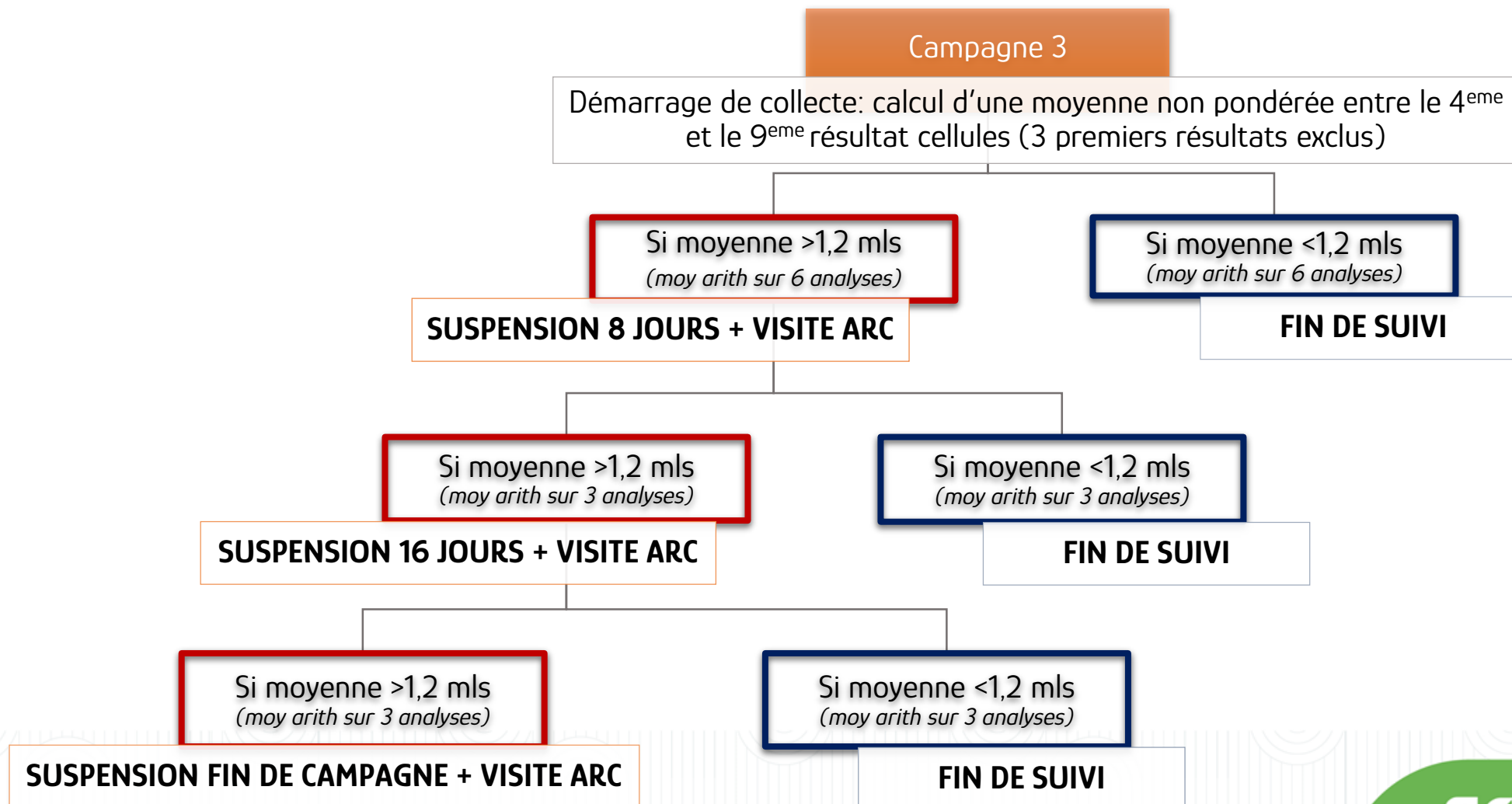
**Diffusion des accords auprès des
entreprises et producteurs en octobre
2021**

- Commission formée de 3 familles : producteurs, coopératives, industriels
- Participation de représentants du bassin à la Commission Tripartite :
 - Violaine SALAUN / Pièryves BONNEAU pour l'ANEOL
 - Yves GRANGE pour la FNIL
- Tenue de la commission tripartite 4 fois par an.
- Sa mission est de contrôler la fiabilité des résultats communiqués aux producteurs et aux transformateurs
 - prélèvements échantillons
 - transport, conservation
 - processus analytiques
 - traçabilité
 - transcription des résultats
 - utilisation des résultats pour paiement
- Présentation d'un bilan annuel de l'activité de la commission à l'Assemblée Générale d'AgroLab's

- Pour la campagne 2021/2022, avec le changement d'étalon, le plan cellules obligatoire a concerné les élevages avec des taux moyens cellulaires annuels > 1,5 million de cellules (baisse de 20% par rapport à 1,8 million avant). Un accompagnement technique et financier est proposé.
- L'objectif est d'atteindre en fin de suivi une moyenne cellulaire pondérée inférieure à 1,2 million (baisse de 20% par rapport à 1,5 million avant).
- Le suivi se décline en 3 temps



Règle de décision pour la suspension de collecte et conditions de reprise:



Elevages concernés par les suivis obligatoires sur les 5 dernières années:

Campagne	Nb élevages suivis	Nb élevages suspendus
2017/2018	8	
2018/2019	12	
2019/2020	14	1 (8 jours)
2020/2021	11	
2021/2022	9	

- Afin d'accentuer le travail déjà engagé, l'Interprofession Lait de Brebis a décidé de proposer sur les campagnes 2020/2021 et 2021/2022, un plan cellules pour les éleveurs volontaires.
- Le plan a été proposé aux élevages qui ont eu une forte augmentation de leurs taux cellulaires moyens sur les 3 dernières campagnes pour atteindre un niveau > 1 million de cellules en moyenne troupeau.
- Le plan inclut une formation sur la maîtrise des cellules en élevage et une aide financière à la réalisation de comptages cellulaires individuels (prise en charge IP64= 50%).
- En 2021, 11 éleveurs ont souhaité participer au plan d'action cellules volontaire. En 2022, ils étaient 10.

Aide à la diffusion de la génétique sur l'amélioration de la richesse du lait



Aide à la sélection de béliers génotypés

- **Cible:** tous les éleveurs en races locales (acheteurs ou naisseurs).
- **Critères de sélection des béliers aidés :**
 - Statut tremblante ARR/ARR
 - Bélier génomique certifié par l'OS
- **Aide de l'IP :** 40% du prix du certificat d'origine/bélier plafonnée à 3 béliers par élevage.

Montant de l'aide 2021	Montant (HT)
Pour un sélectionneur	40 €
Pour un éleveur en Contrôle Laitier Simplifié	60 €
Pour un éleveur Hors Contrôle Laitier	80 €



Aide à l'Insémination Artificielle

- **Cible :** hors contrôle laitier en races locales n'ayant pas fait d'IA depuis 3 ans. Et élevages aidés sur cette action en 2020.
- **Aide de l'IP :** 2 €/IA, plafonnée aux 50 premières IA. A cela s'ajoute l'aide du CDEO : la gratuité des 10 premières IA (la 1ère année).

Nb éleveurs aidés en 2021:

- **18 pour aide à l'IA (1 766 € HT)**
- **209 pour aide génotypage (15 260€ HT)**

- Animation du Comité de Pilotage Qualité du Lait
 - Objet: échanger sur les dossiers en lien avec la qualité du lait. Mise au point de plans d'actions visant à améliorer la qualité du lait. Constitué de techniciens de laiteries, des structures fermières, du contrôle, de la Chambre d'agriculture, d'Agrolab's, AOP Ossau-Iraty
 - Réunion du CPQL 2 fois par an: milieu et fin de campagne laitière.
- Veille réglementaire et participation aux groupes de travail nationaux, diffusion de fiches techniques.
- Diffusion d'une fiche sur la température de l'eau de nettoyage des machines à traire.

De l'eau chaude en quantité pour un nettoyage de qualité

LA TEMPERATURE DE L'EAU : FACTEUR ESSENTIEL DU BON NETTOYAGE D'UNE MACHINE A TRAIRE

Un bon nettoyage de la machine à traire repose sur la maîtrise de 4 facteurs essentiels:

T empérature de l'eau: <ul style="list-style-type: none">• Début de lavage: > 70°C• Fin de lavage: > 50°C <p><i>S'assurer que la lessive chlorée supporte des températures élevées (l'efficacité du chlore est désactivée).</i></p>	C oncentration du produit lessiviel: <ul style="list-style-type: none">• Egale aux recommandations du fabricant.• Sous dosée: le lavage n'est pas efficace.• Sur dosée: elle détériore les caoutchoucs et peut être à l'origine de résidus.
A ction mécanique: <ul style="list-style-type: none">• Dépend de la quantité d'eau utilisée:• Minimum: 2.5 litres /poste• Maximum: 3.5 litres/poste <p><i>Vérifier qu'il y ait des « bouchons d'eau » (turbulences).</i></p>	T emps d'action: <ul style="list-style-type: none">• La durée du cycle de lavage doit être comprise entre 5 et 10 minutes.

EAU POTABLE OBLIGATOIRE POUR LE NETTOYAGE

Réglementairement tout matériel en contact avec le lait, produit alimentaire, doit être nettoyé à l'eau potable.

Si vous utilisez l'eau d'un captage privé, vous devez effectuer tous les ans une analyse de contrôle de la qualité de votre eau, de préférence en période à « risques », maximum (décembre à mars).

Astuces

Afin de limiter les déperditions de chaleur, pensez à isoler vos tuyauteries.

Couvrir un bac de lavage ouvert avec une plaque inox permet de gagner 2 à 3 °C en fin de lavage.

Les bacs de lavage peuvent être équipés d'un réchauffeur d'eau qui permet de maintenir la température de l'eau jusqu'à la fin du cycle.

LE CHAUFFE-EAU A L'ORIGINE DE PROBLEMES QUALITE

Les contrôles de nettoyage des installations de traite mettent fréquemment en évidence des températures d'eau trop basses en fin de nettoyage.

Ces défauts de température peuvent être dus:

- A l'absence de chauffe continue de l'eau (température insuffisante le soir).
- Au volume du chauffe-eau insuffisant du fait des multiples utilisations en eau chaude : nettoyage machine à traire, tank, locaux de transformation fromagère,...

• Au type de chauffe-eau :

- domestique qui est généralement bridé à 55°C (selon le chauffe-eau, un kit AGRO peut être installé pour augmenter la température à 70°C. La durée de vie de ces cumulus a tendance à être réduite). Nous le déconseillons car il ne permet pas d'atteindre une température de 50°C en fin de cycle.
- industriel qui monte à des températures avoisinant les 80°C et permet donc d'obtenir 50°C en fin de cycle.

ASSOCIATION INTERPROFESSIONNELLE DU LAIT ET PRODUITS LAITIERS DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
ADRESSE POSTALE : MAISON DE L'AGRICULTURE, 5 IMPASSE LABORDANTXA, 6400 SAINT-PALAIS- 05 59 65 58 33
SIÈGE SOCIAL : MAISON DE L'AGRICULTURE, 04 BOULEVARD TOURASSE, 64078 PAU CEDEX

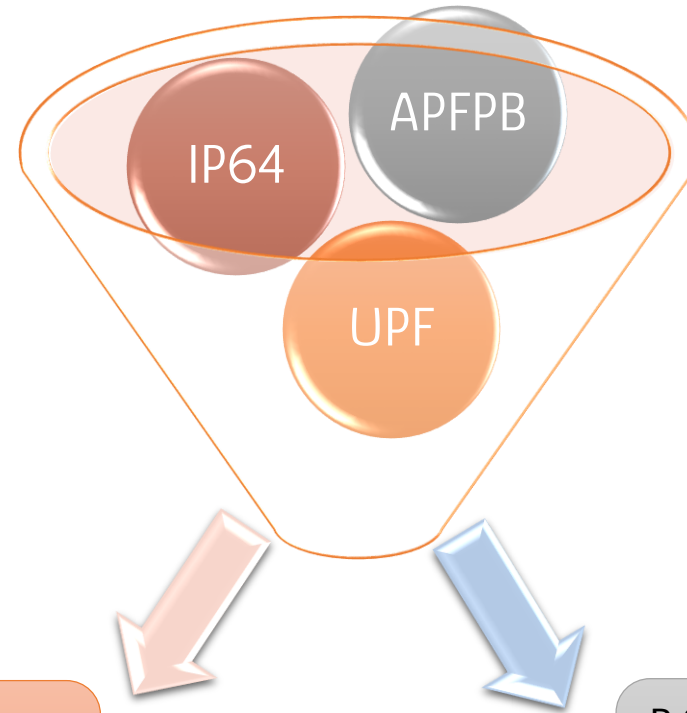
La production fermière

1. Le service autocontrôles de l'IP
2. Le suivi des résultats qualité fermiers
3. Le bilan qualité du lait fermier campagne 2021/2022
4. La gestion des non-conformités et bilan campagne 2021/2022
5. Formation au GBPH Européen
6. Cellule de veille et évolution réglementaire



- **Nombre d'adhérents**
 - 72 producteurs ont adhéré au service en 2021-2022 (idem 2020-2021).
- **Missions du service**
 - Organisation de la collecte des autocontrôles (lait et fromage).
 - Traitement et envoi des résultats aux producteurs.
 - Information et accompagnement du producteur en cas de non-conformité.
- **Laboratoires partenaires**
 - Analyses de lait : Agrolab's.
 - Analyses de fromages et non-conformités: Laboratoires des Pyrénées et des Landes.

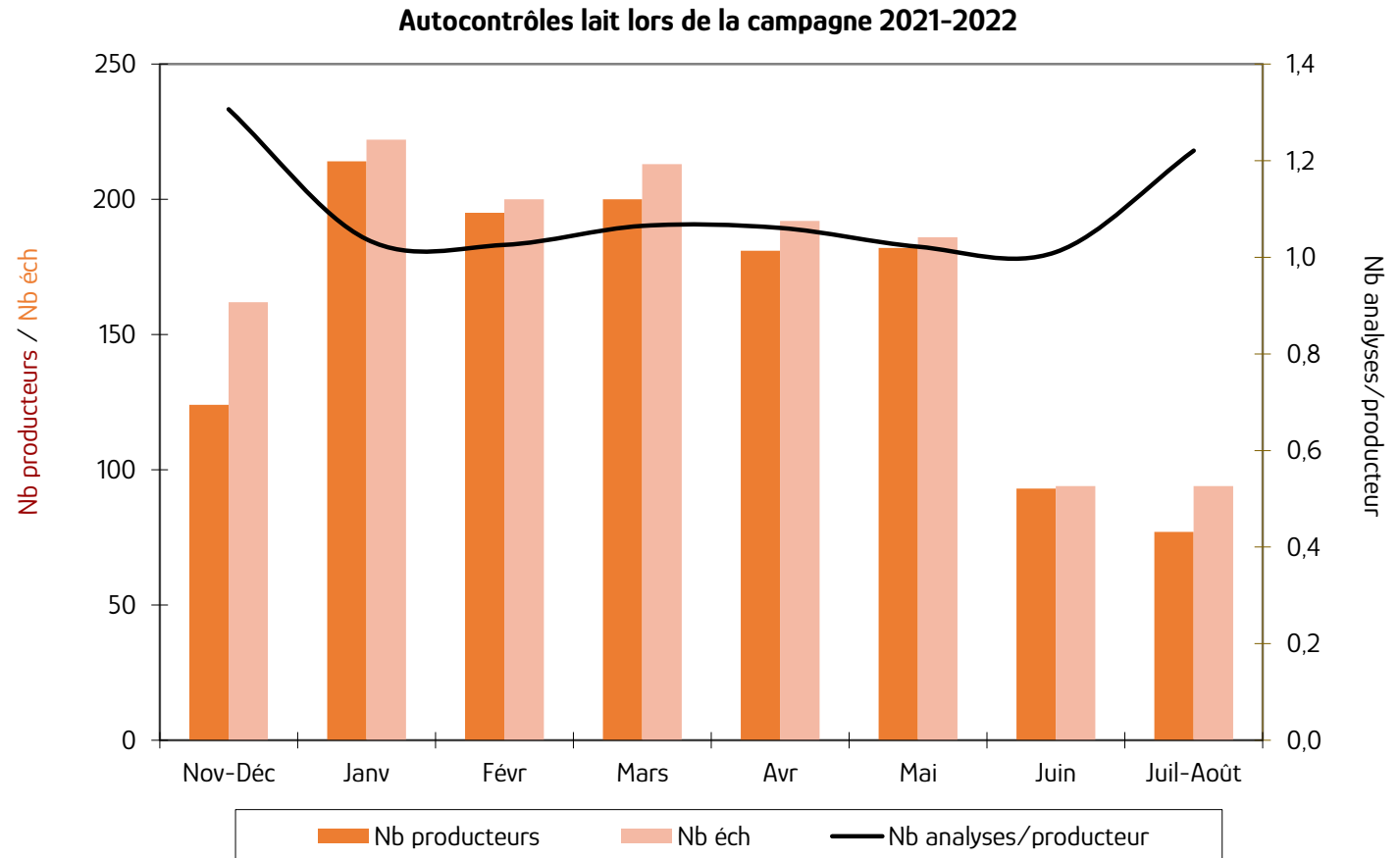
Traitement des données issues des autocontrôles



Résultats des producteurs ayant réalisé des analyses de lait
(274 en 2022 contre 286 en 2021)

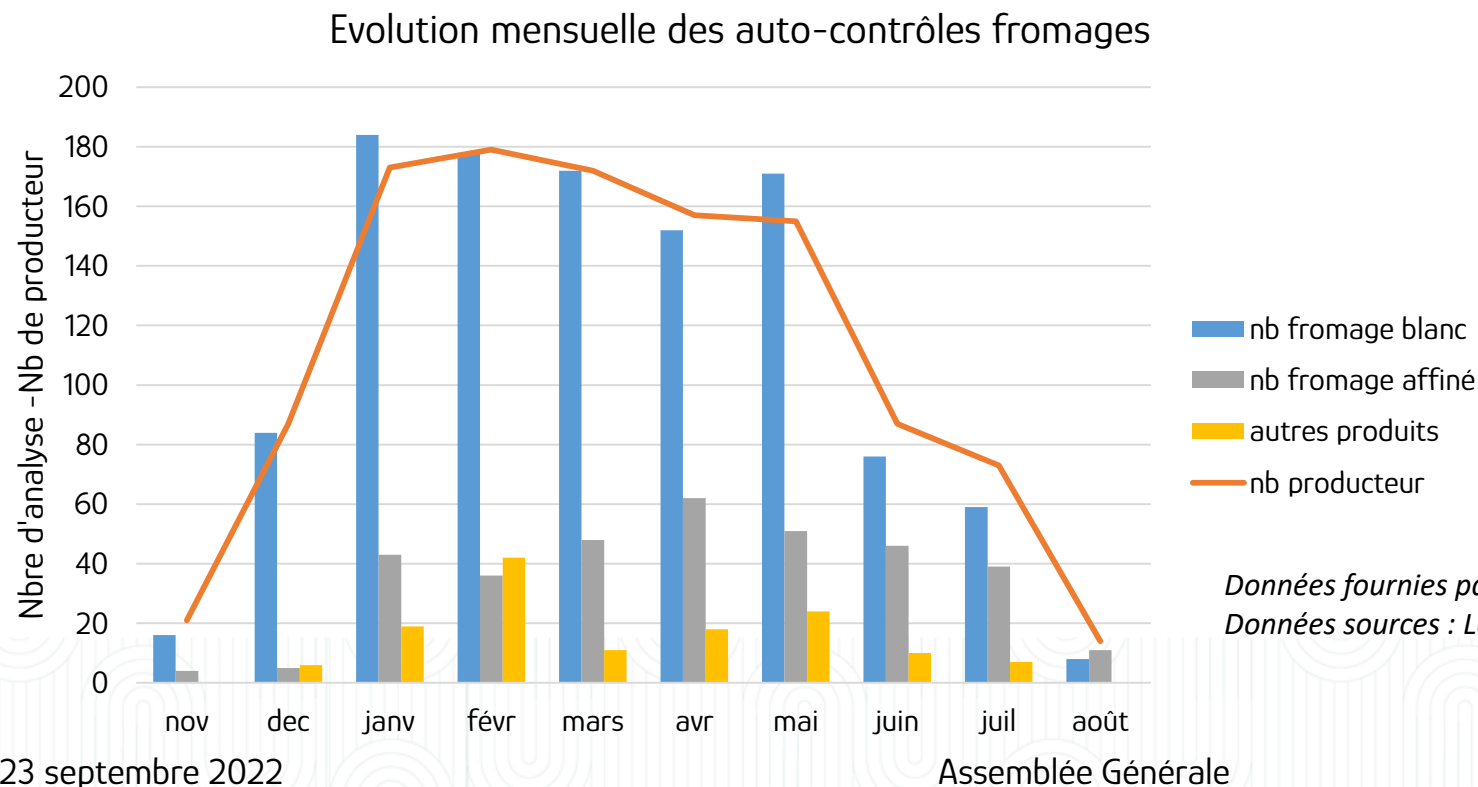
Résultats des producteurs ayant réalisé des analyses de fromages
(343 en 2022 contre 350 en 2021)

- Les analyses de lait ont été réalisées à une fréquence régulière tout au long de la campagne fromagère.
- Le nombre moyen d'analyses de lait par producteur et par mois est de 1,1 (1,2 en 2021).
- Les producteurs fermiers respectent les recommandations du dispositif local (1 autocontrôle lait/mois)



Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF
Données sources : Agrolab's

- 343 producteurs fermiers ont réalisé des autocontrôles de fromages en 2022 (350 sur la même période en 2021).
- Le nombre moyen d'autocontrôles sur fromages et autres produits est de 4,71 autocontrôles/producteur/campagne (4.86 en 2021). Le nombre d'analyses sur les produits hors PPNC ont augmenté de 10%.



Synthèse des résultats campagne 2021-2022

Richesse du lait

La richesse du lait baisse fortement, à la fois sur la matière grasse et la matière protéique.

Cette diminution s'explique par une chute de la richesse à partir de juin qui impacte fortement la moyenne car non pondérée aux litrages (donnée non disponible en fermier).

Bactériologie

La qualité bactériologique des laits est globalement en amélioration.

Malgré les fortes chaleurs estivales, les producteurs fermiers ont réussi à contenir le développement des flores indésirables.

	2018	2019	2020	2021	2022	Evol 22-21	Evol 18-22
Nb producteurs	267	266	266	286	274	-4%	2%
Richesse							
Matière Grasse (g/l)	71,74	71,95	71,01	71,22	69,80	-2%	-3%
Matière Protéique (g/l)	52,20	52,98	52,34	52,83	51,30	-3%	-2%
Taux de Matière Sèche Utile (g/l)	123,94	124,93	123,35	124,05	121,10	-2%	-2%
Bactériologie							
Germes totaux (/ml)	27 213	31 598	24 158	33 009	24 775	-33%	-10%
Coliformes (/ml)	93	79	89	70	63	-11%	-48%
Butyriques (/l)	359	323	301	282	316	11%	-14%
Cellules (/ml)	588 483	603 625	593 254	553 673	470 337	-18%	-25%
Urée (mg/l)							
Urée (mg/l)	381	439	386	405	390	-4%	2%

Moyennes arithmétiques pour la richesse / Moyennes géométriques pour la bactériologie

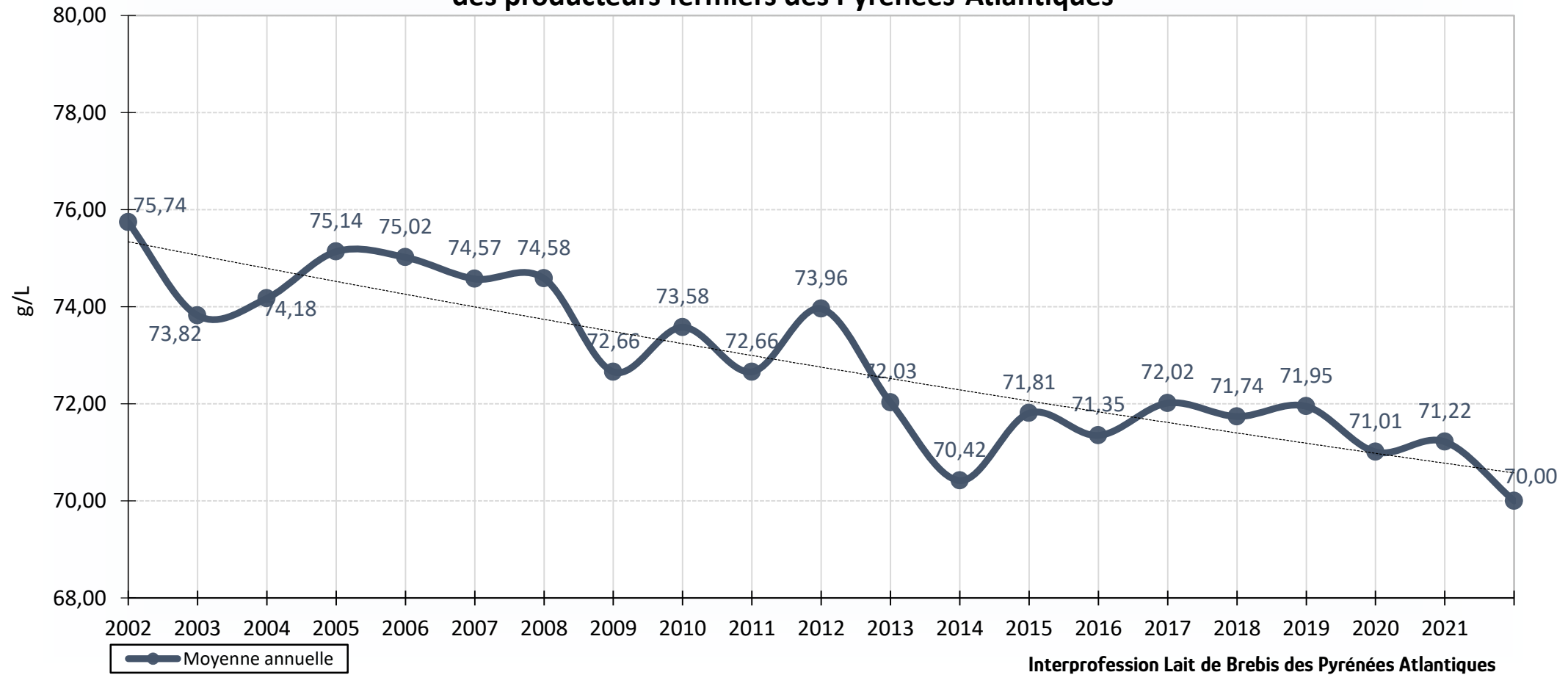
Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF

Données sources : CIALSO & Agrolab's

23 septembre 2022

Assemblée Générale

Evolution du TB moyen dans le lait
des producteurs fermiers des Pyrénées-Atlantiques



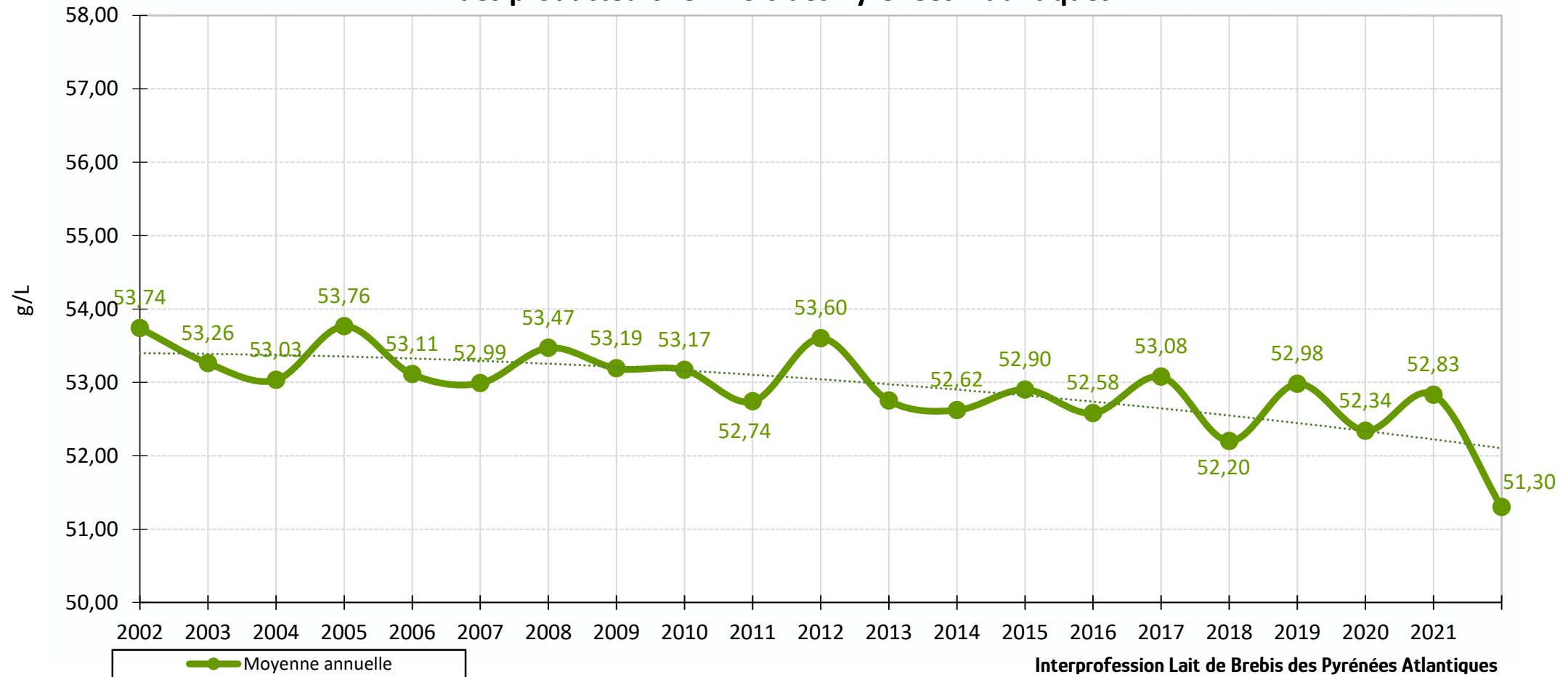
Moyenne arithmétique

Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF

23 septembre 2022 Sources : CIALSO & Agrolab's

Assemblée Générale

Evolution du TP moyen dans le lait
des producteurs fermiers des Pyrénées-Atlantiques

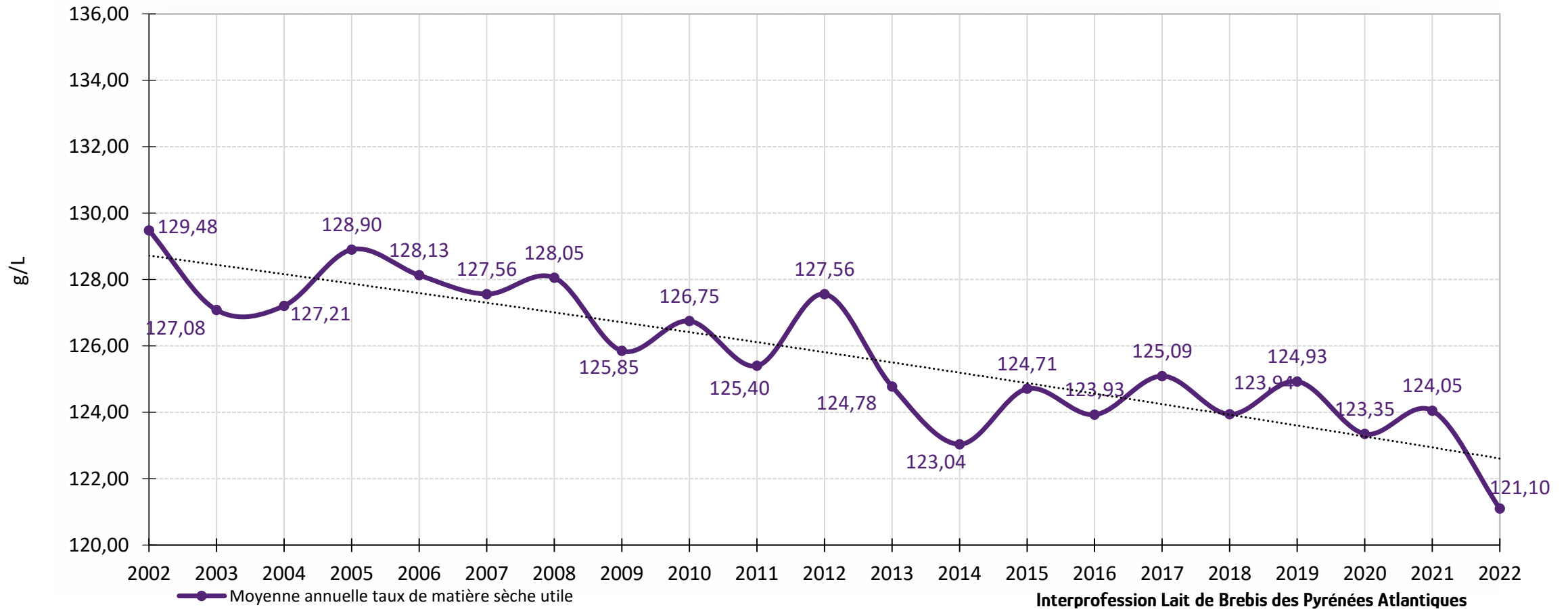


Moyenne arithmétique

23 septembre 2022
Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF
Données sources : CIALSO & Agrolab's

Assemblée Générale

Evolution du taux de matière sèche utile dans le lait des producteurs fermiers des Pyrénées-Atlantiques



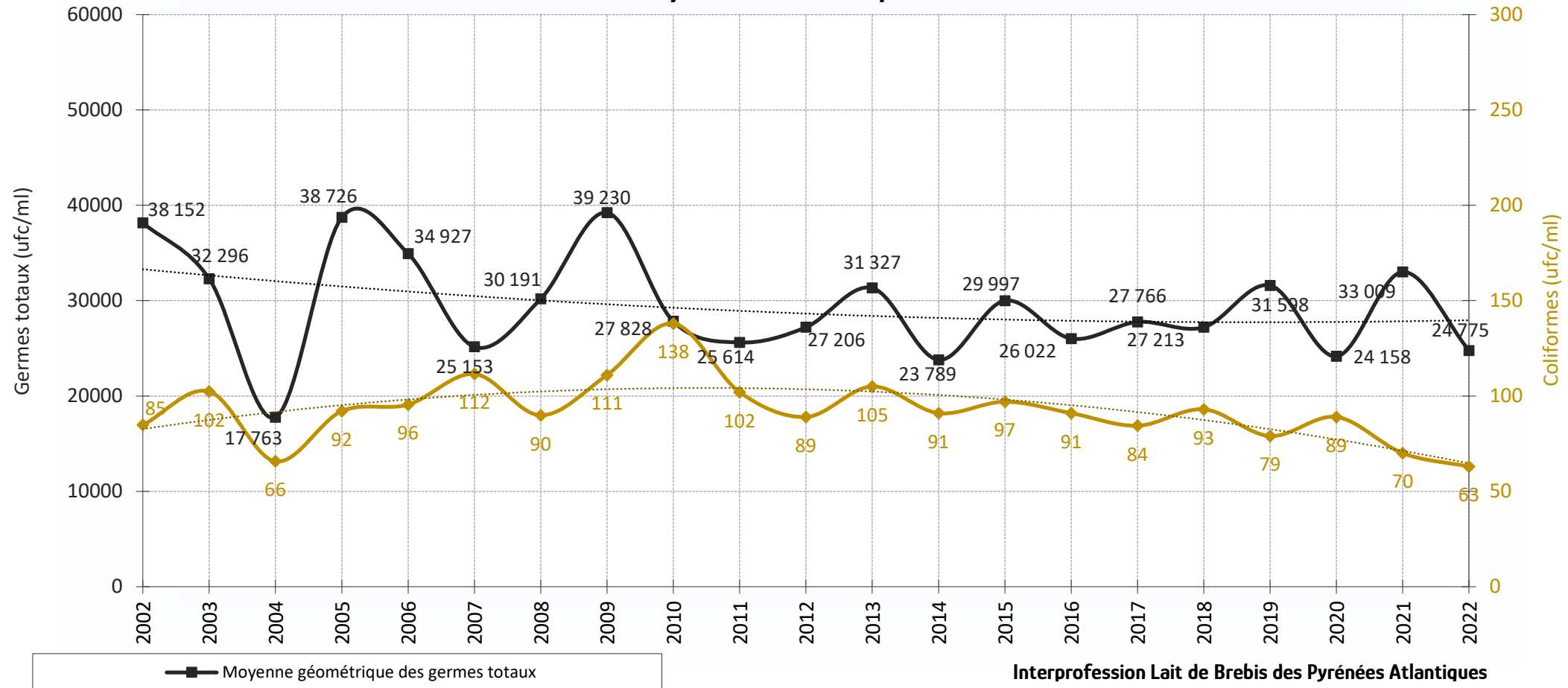
Moyenne arithmétique

Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF

23 septembre 2022 Sources : CIALSO & Agrolab's

Assemblée Générale

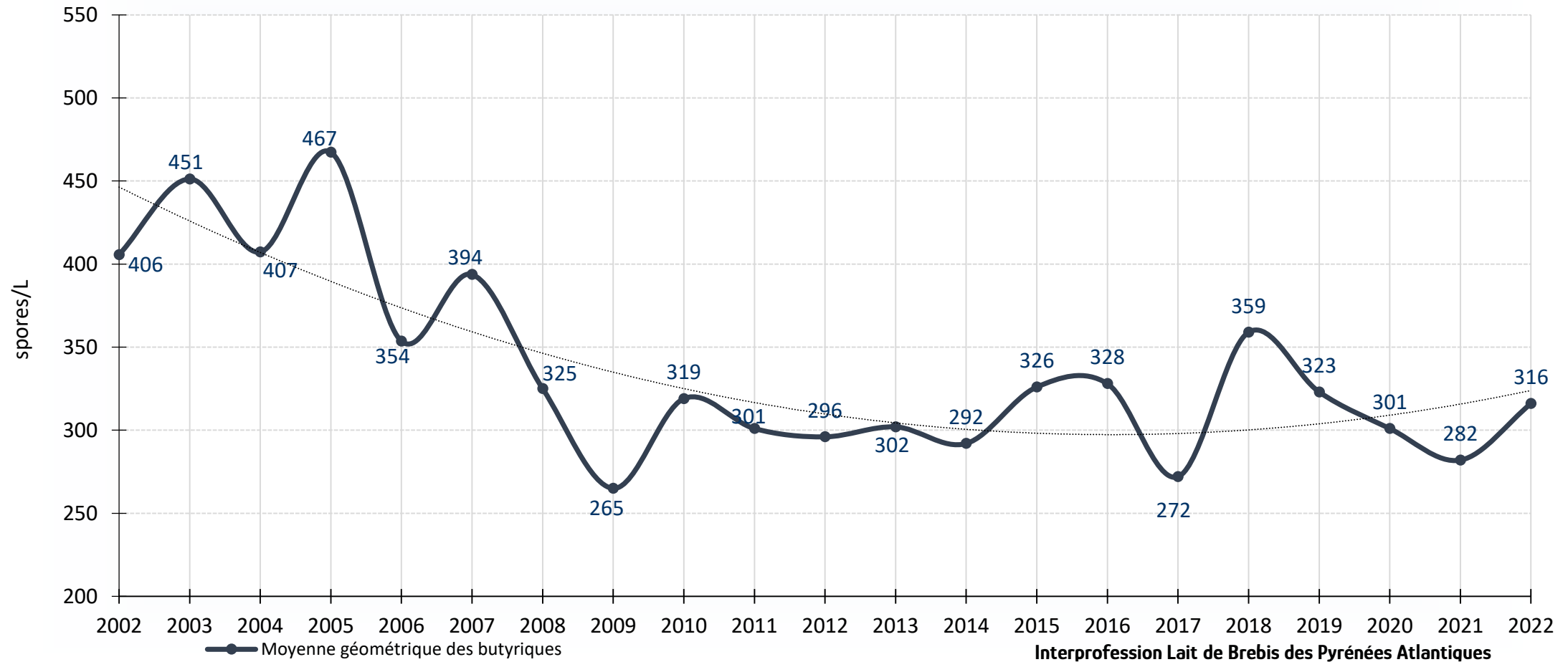
Evolution des germes totaux et des coliformes dans le lait des producteurs fermiers des Pyrénées-Atlantiques



Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF
 Données sources : CIALSO & Agrolab's
 23 septembre 2022

Assemblée Générale

Evolution des butyriques dans le lait des producteurs fermiers des Pyrénées-Atlantiques

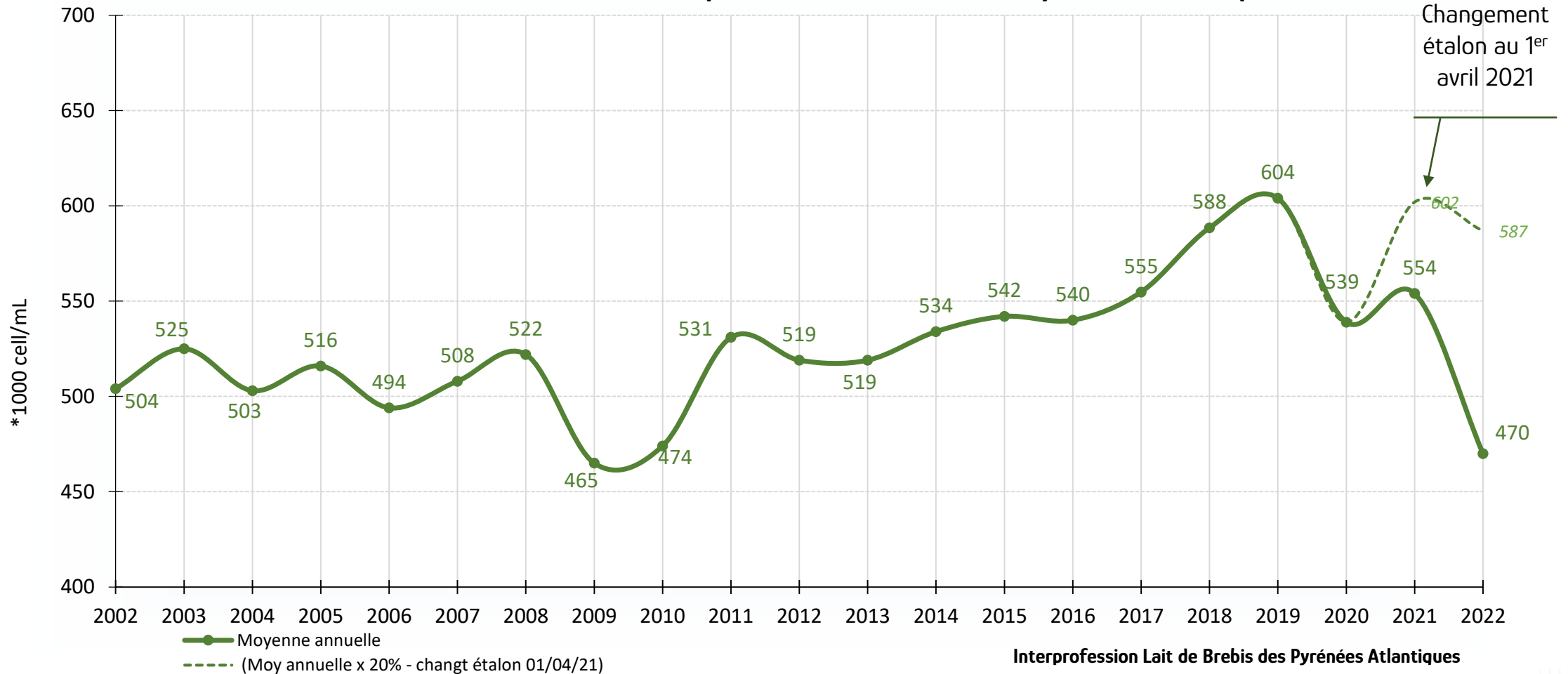


Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF

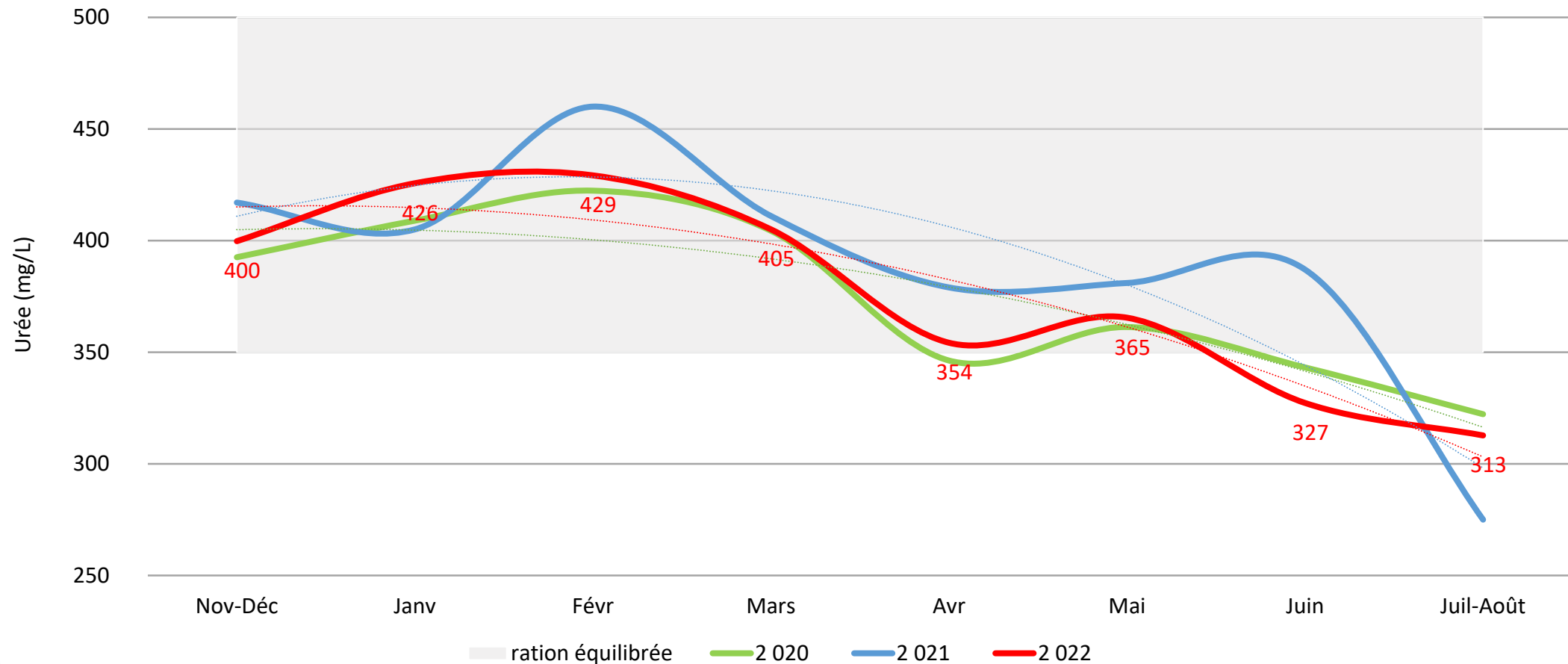
23 septembre 2022 sources : CIALSO & Agrolab's

Assemblée Générale

Evolution des cellules dans le lait des producteurs fermiers des Pyrénées-Atlantiques



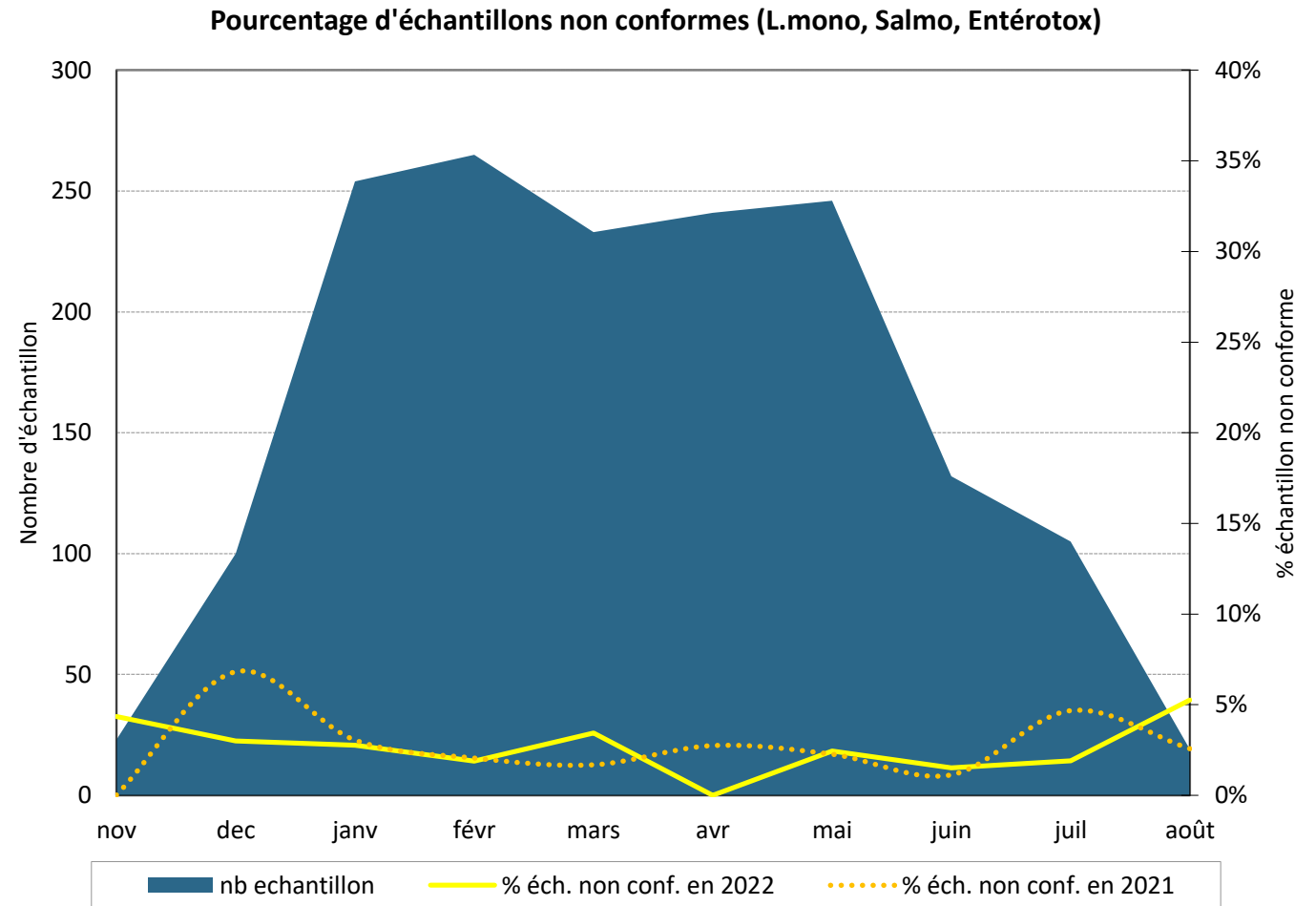
Evolution du taux d'urée moyen en production fermière sur les trois dernières campagnes
(moyennes arithmétiques)



Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF
Données sources : CIALSO & Agrolab's
23 septembre 2022

Assemblée Générale

- Le pourcentage moyen d'échantillons non conformes est de 2,16% en 2022 (2,65 % en 2021).
- Les trois quart des non-conformités sont dues à des listeria monocytogenes.



Données fournies par l'APFPB, l'IP et l'UPF

Données sources : Laboratoire des Pyrénées et des Landes

Assemblée Générale

Prise en charge des non-conformités	
Droits	Devoirs
<ul style="list-style-type: none">• Accès gratuit à la formation GBPH et attestation de la formation.• Logistique collective d'autocontrôles et valorisation collective.• Accompagnement technique et financier en cas de non-conformité.	<ul style="list-style-type: none">• Suivre la formation GBPH.• Adhérer à l'Interprofession.• Respecter les recommandations (GBPH et autocontrôles).• Déclarer les non-conformités au dispositif collectif.

Nombre de cas pris en charge sur la campagne 2020-2021 (période du 01/08/21 au 01/09/22) : **10**

Budget remboursement: **9 600€ HT**

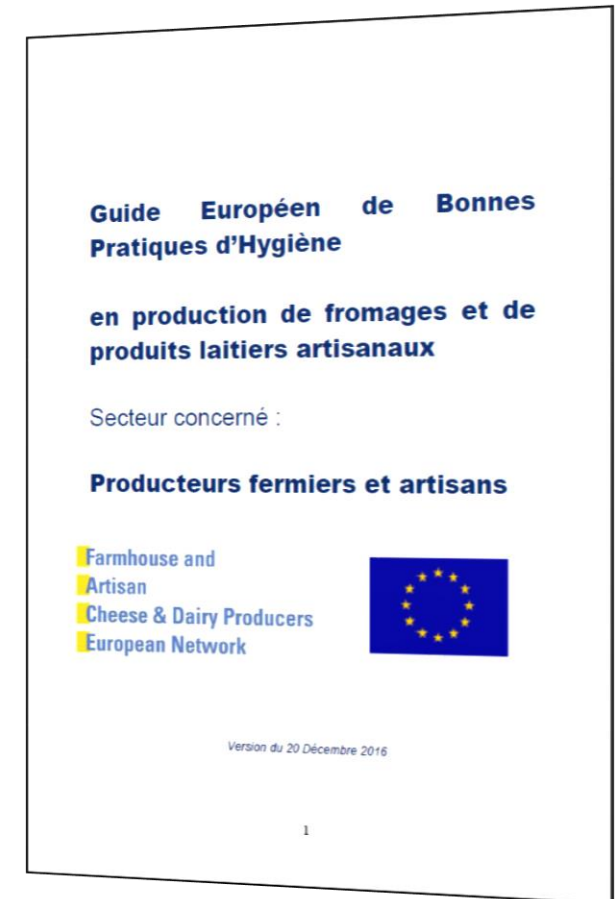
Au vue de l'augmentation du nombre d'analyses lors des contrôles libératoires définis par la DDPP, depuis le 1^{er} janvier 2021, l'Interprofession a dû mettre en place un montant maximum de remboursement par dossier de non conformités égal à 10 fois le montant de la CVO fermière cotisé.

Les producteurs s'engagent à signer une charte où ils déclarent sur l'honneur que les produits non conformes ne sont pas mis sur le marché et qu'ils sont informés de l'obligation de déclaration de la non-conformité à la DDPP.

- Depuis l'automne 2018, les producteurs fermiers sont formés au Guide des Bonnes Pratiques d'Hygiène Européen.
- Les formations sont dispensées par l'AET3VB, AOP Ossau Iraty, l'APFPB, l'Interprofession et l'UPF.

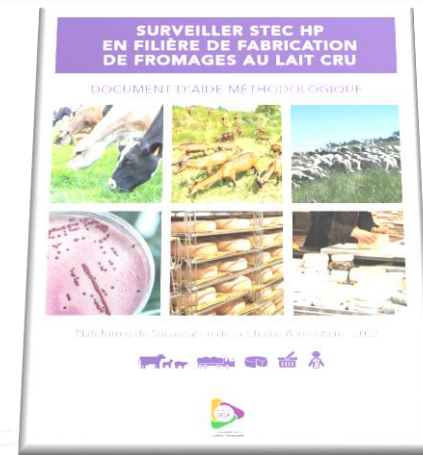
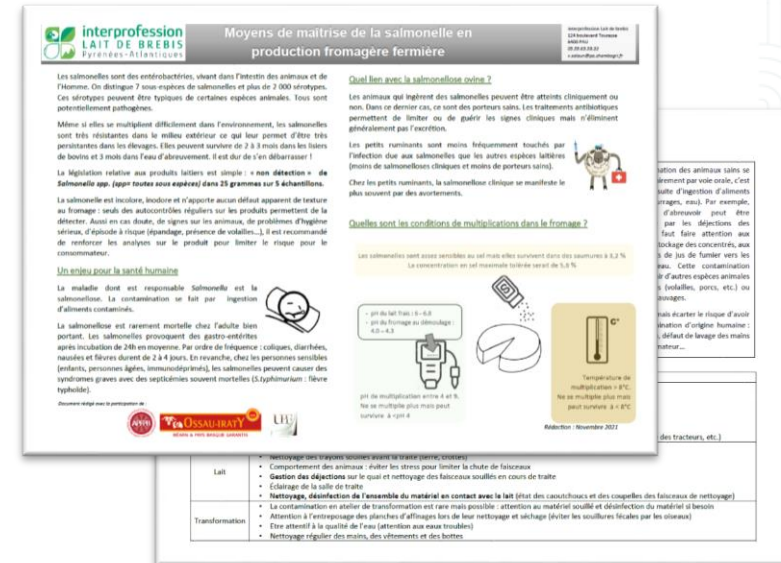
En 2021 ont été proposées:

- 3 sessions de formation à destination des nouveaux producteurs.
- 4 sessions de formation pour des mises à jour à destination des producteurs déjà installés.



- Animation de la Cellule de veille pathogène
 - Objet: échanger sur les dossiers en lien avec les germes pathogènes. Constituée de techniciens de laiteries fabriquant au lait cru, des structures fermières, des saloirs, de la Chambre d'agriculture, de l'AOP Ossau Iraty, de la DDPP.
 - Réunion 1 fois par an : fin de campagne laitière.
- La cellule de veille s'est réunie le 26 janvier 2021.

- Une fiche technique à destination des producteurs fermiers a été rédigée sur les moyens de maîtrise de la salmonelle.
- Le Guide sur la surveillance des STEC HP en filière de fabrication de fromages au lait cru rédigé par la plateforme de surveillance de la chaîne alimentaire a été diffusé aux entreprises transformant au lait cru et aux associations fermières.



Etudes et groupes de travail

1. CASDAR RESPOL
2. CMOUBIENE
3. Charte Lait de Brebis France
4. Compétitivité des filières lait de brebis des pays du pourtour méditerranéen
5. Pilotraite
6. Etude sur la prévalence des STEC
7. Etude sur l'Urée
8. Formation de mousse dans les machines à traire ovines



Projet CASDAR coordonné par le CNBL : Accompagner les éleveurs de brebis laitières dans la reconception de leur système de production, en réduisant l'utilisation des traitements hormonaux facilitant la reproduction

Avancées du projet

- Lancement du projet au **1^{er} octobre 2021** pour 3 ans et demi
- 4 actions :
 - **Action 1** : Impliquer les acteurs de la filière dans la réalisation du projet.
 - **Action 2** : Repérer et décrire des systèmes ovins laitiers innovants du point de vue de la maîtrise de la reproduction, qui répondent aux objectifs des éleveurs et de la filière.
 - **Action 3** : Modéliser la cinétique de mise-bas et les courbes de lactation pour l'ensemble des périodes de production et des modes de reproduction.
 - **Action 4** : Evaluer l'incidence d'une évolution des systèmes de reproduction sur les résultats des exploitations et les produits de la filière.
- Action 2 : rendu réalisé en mars 2022 / Action 3 : en cours
- Prochain COPIL prévu novembre 2022

C N B L

Comité National
Brebis Laitières

Projet FAM coordonné par IDELE : Développement d'un outil opérationnel d'évaluation et de gestion du bien-être des ovins et des caprins en élevages

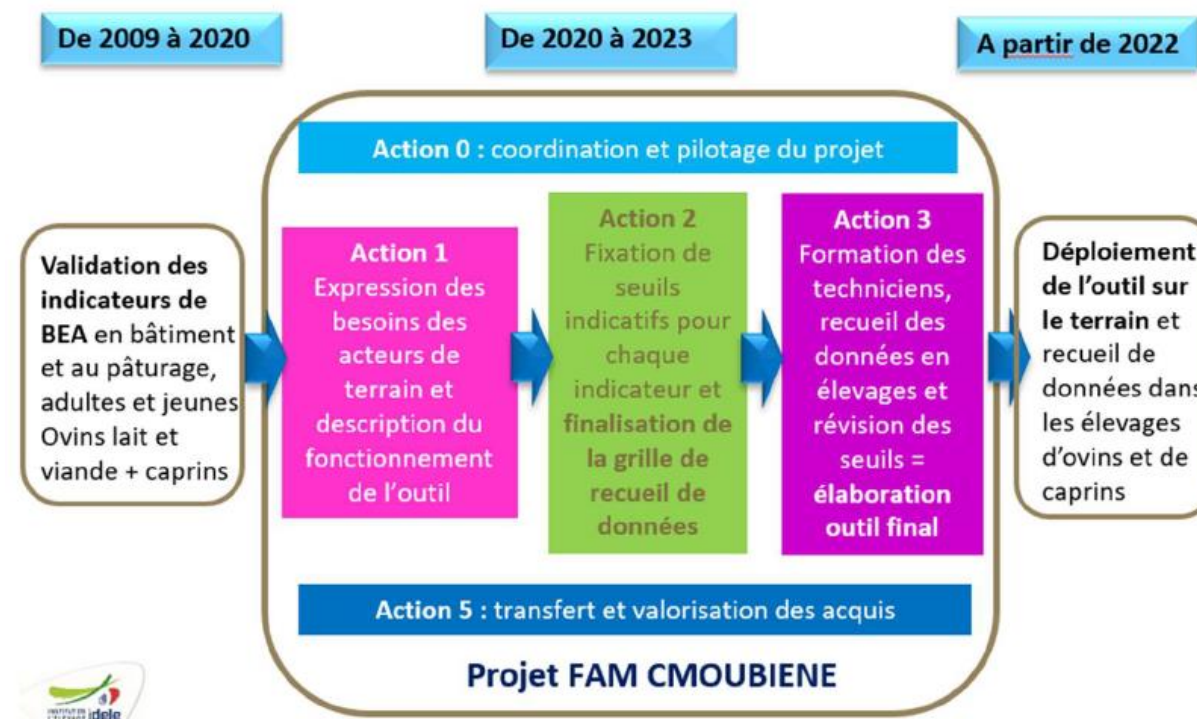


Avancées du projet

- Lancement du projet en **mai 2020** pour 3 ans
- 1^{er} comité de pilotage le **16 avril 2021**
- IP64 associée au COPIL

Prochaines étapes :

1. Validation de la liste des indicateurs
2. Fixation des gammes de notation
3. Fixation des seuils
4. Finalisation d'une grille de recueil en élevage – octobre 2022
5. Formation des techniciens – 2023



Projet coordonné par France Brebis Laitière avec pour objectifs de fixer les pratiques, entrer dans une démarche d'amélioration des pratiques des éleveurs et des transformateurs, préserver et améliorer l'image de la filière, bien faire les choses et le faire savoir, valoriser la plus-value et fédérer la filière par des engagements à la fois de l'amont et de l'aval

Avancées du projet :

- Création du groupe technique au 17 décembre 2019
- Rédaction des chartes
- Chartes d'engagement amont et aval signées à l'AG de FBL du 29 avril 2022 par les présidents des 3 collèges

Prochaines étapes :

- Réunion GT automne 2022 pour :
 - finaliser le document technique d'accompagnement des éleveurs
 - Modalités et calendrier de déploiement pour 2023-2025



Les engagements des éleveuses et éleveurs de brebis laitières

- ❖ Appliquer les règles du Guide des Bonnes Pratiques Ovines ;
- ❖ Nourrir le troupeau autant que possible avec une alimentation produite sur l'exploitation ;
- ❖ Ce que le pâturage fasse partie de l'alimentation des brebis ;
- ❖ Contribuer à la préservation de l'environnement par le maintien de la biodiversité et l'entretien des espaces ;
- ❖ Donner quotidiennement aux brebis une alimentation adaptée, en quantité suffisante et de qualité, ainsi qu'accès à de l'eau propre à volonté ;
- ❖ Faire bénéficier aux brebis d'un logement adapté, correctement entretenu et de soins appropriés pour respecter leur santé ;
- ❖ Garantir une période de non-traitement annuelle à chaque brebis pour son bien-être ;
- ❖ Ce que les brebis élèvent leurs agneaux par tétées au pis. Un recours à la louve est limité à certains cas particuliers ;
- ❖ Apporter les soins appropriés aux agneaux de leur naissance jusqu'à leur départ de l'exploitation (pour les agnelles de renouvellement et les agneaux sevrés, le sevrage intervient dès lors que l'agneau est capable de ruminer) ;
- ❖ Tondre annuellement les brebis et vérifier périodiquement l'état des onglons.

Les engagements des transformateurs coopératifs ou privés du lait de brebis

- ❖ Commercialiser des produits sains et de qualité grâce à des contrôles réguliers sur le lait et les produits laitiers ;
- ❖ Privilégier une ressource laitière française pour mes produits ;
- ❖ Préserver le tissu économique et participer à la vitalité des territoires (y compris en zone de montagne) ;
- ❖ Mettre en place une démarche de contractualisation avec les producteurs ou d'adaptation des statuts et des règlements intérieurs des coopératives ("effets similaires").
- ❖ Accompagner l'installation de producteurs et la reprise d'exploitations pour assurer le renouvellement des générations en élevage ;
- ❖ Accompagner les producteurs qui le souhaitent dans la réalisation de la Charte Lait de Brebis France ;
- ❖ Améliorer la qualité de vie au travail et la formation des salariés (santé, sécurité, formation) et appliquer la convention collective (de la coopération laitière ou des industries laitières privées) ;
- ❖ Préserver les ressources en limitant la consommation d'eau, d'énergie, en favorisant le recyclage ou la réutilisation des emballages et en assurant la gestion des effluents et des déchets ;
- ❖ Faire preuve de transparence en répondant aux enquêtes de statistiques publiques ;
- ❖ Discuter des modalités de valorisation de la Charte dans le cadre des discussions contractuelles entre l'entreprise et ses producteurs ou au sein de la coopérative, dans ses instances décisionnaires.

Projet coordonné par FAM, réalisé par le cabinet Triesse Gressard en collaboration avec IDELE : Etude de compétitivité des filières lait de brebis des pays du pourtour méditerranéen (Espagne, Italie, Grèce, Portugal, Roumanie, Bulgarie, Chypre et Turquie)

Avancées du projet

- COPIL de lancement au 19 mars 2021
- Phase de collecte de données
- COPIL Restitution intermédiaire au 17 septembre 2021
- Echange sur les données avec les professionnels au 30 septembre 2021
- COPIL final au mois de novembre 2021
- Rendu final en web conférence ce clôture le 7 février 2022



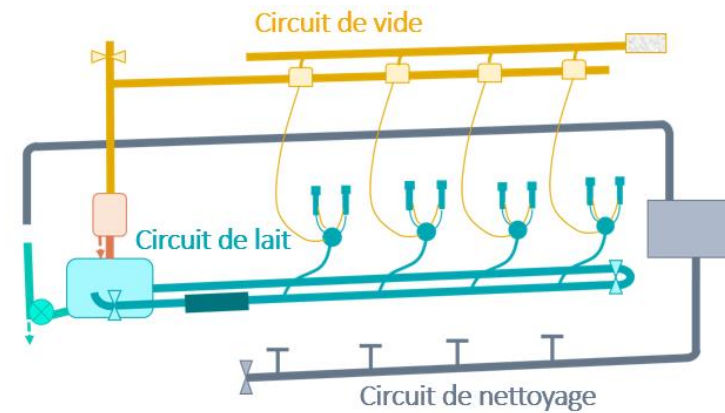
Projet CASDAR coordonné par l’Idele : Mise au point d’une machine à traire pilote pour étudier son impact sur la qualité du lait.

Avancées du projet

Conclusion du projet par l’organisation d’une journée technique autour de la machine pilote au laboratoire de Derval (44) le 12 juin 2022.

Partenaires du projet

Idele, Lemma, AgroParisTech-INRA, CRABFC, El-Purpan, Université de Lyon 1-BioDYMIA, Actalia, Ferme du Pradel, CTFC, CA Vendée, Interprofession Lait de Brebis.



Dossier porté par l'Interprofession Lait de Brebis des Pyrénées-Atlantiques

Objectif de l'étude :

- Approcher la prévalence des STEC dans les laits de brebis collectés dans les Pyrénées atlantiques.
- Protocole d'étude basé sur des recherches de STEC dans des laits collectés à destination de la pasteurisation (pour éviter les contraintes liées aux analyses chez des fermiers ou des entreprises au lait cru si la détection s'avère positive).

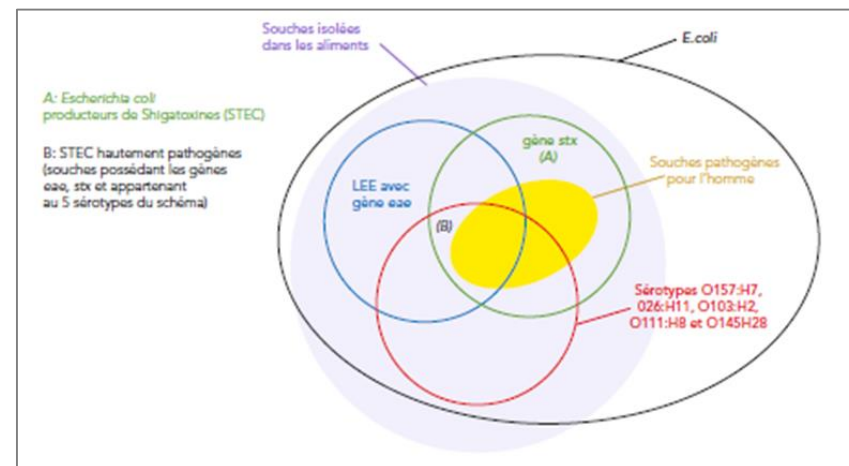
Avancées de l'étude :

- 26 prélèvements réalisés tous les mois entre janvier et juillet 2022 (environ 182 éch) dans des élevages qui utilisent deux types de litière (accumulée et caillebottis) par 4 entreprises volontaires: Agour/Chaumes/Garazi/Pyrénéfrom

Partenaires du projet :

Entreprises de collecte, Agrolab's

Classification actuelle des STEC



Source: « surveiller les STEC HP en filière de fabrication de fromages au lait cru » - plateforme SCA -2022

Projet CNBL/FBL : Valider la méthode d'analyse de l'urée actuellement utilisée sur la matrice lait de brebis.

Avancées de l'étude :

- Validation de la méthode de référence: évaluer la justesse de la méthode de référence pH-métrie différentielle (répétabilité, reproductibilité) par l'analyse de 25 laits individuels issus de 2 troupeaux (12 et 64)
 - Méthode d'ancrage validée
- Validation de la méthode de routine: constituer 2 sets de référence pour pouvoir établir des équations de prédiction adaptées au lait de brebis (laits indiv et de mélange).
 - Spécificités par bassin au niveau précision et pente de régression. Il est nécessaire d'ajuster l'équation de prédiction pour affiner sa précision (en cours).

C N B L
Comité National
Brebis Laitières

**FBL**
France Brebis Laitière

Partenaires du projet :

Contrôles de performance (RR et PA), Entreprise de collecte, Confédération Générale de Roquefort, Interprofession Lait de Brebis 64, Actalia, Agrolab's, lycées agricole de Soeix et Ste Affrique

Projet coordonné par l'Idèle : Objectiver la formation de mousse dans les machines à traire ovines et repérer les facteurs de risque

Avancées du projet :

Encadrement d'un stage 6 mois: analyses de base de données, enquêtes terrain et auprès des partenaires, suivis plus poussés sur des installations de traite de référence.

Partenaires du projet :

Contrôles de performance (RR et PA), Entreprise de collecte, Confédération Générale de Roquefort, Interprofession Lait de Brebis 64, chambres d'agriculture.



Le sanitaire

1. Tremblante
2. Agalactie contagieuse
3. Ardi Onak



Aide au typage



Aide les typages des CLS et HCL qui n'ont jamais été aidés par le CDEO

En parallèle, mise en place d'une aide à l'élimination de béliers VRQ (>1 an) et rachat de béliers RR



Aide pour les éleveurs de race Tête Noire car les rameaux Tête Rousse et Basco-Béarnais ont assez de béliers prédits et génomiques



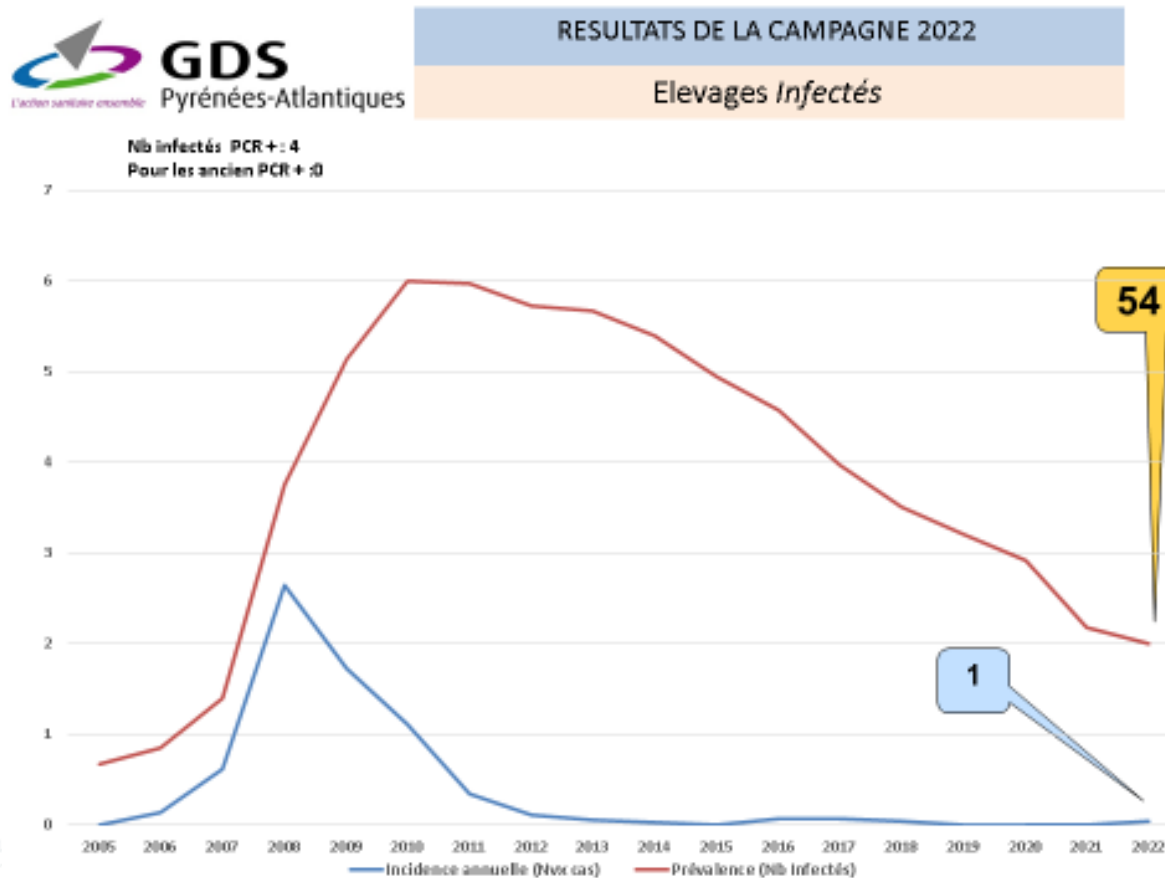
Aide à l'achat de béliers génotypés (richesse du lait et tremblante)

- Au vu du nombre de béliers sensibles ou non typés dans le département, l'Interprofession a décidé d'envoyer un courrier personnalisé rappelant les enjeux autour de la tremblante aux éleveurs détenteurs a minima d'un bélier non typé ou sensible.
- De nombreux retours d'éleveurs nous sont parvenus vis-à-vis d'incohérence entre nos données et les leurs.
- Un groupe technique (Idele / EDE / Labo des Pyrénées/GDS) a travaillé sur le cheminement des données de typages. Des points d'amélioration ont été apportés au système et des corrections de données remontées à l'EDE.

Rappel des fréquences de dépistage 2021/2022

	Zone à risque	Zone tampon	Zone indemne
Dépistage Interprofession <i>(mélange/an)</i>	2	5	4
Dépistage GDS <i>(individuel/an)</i>	4	2	
Total déc. à juillet	6	7	4

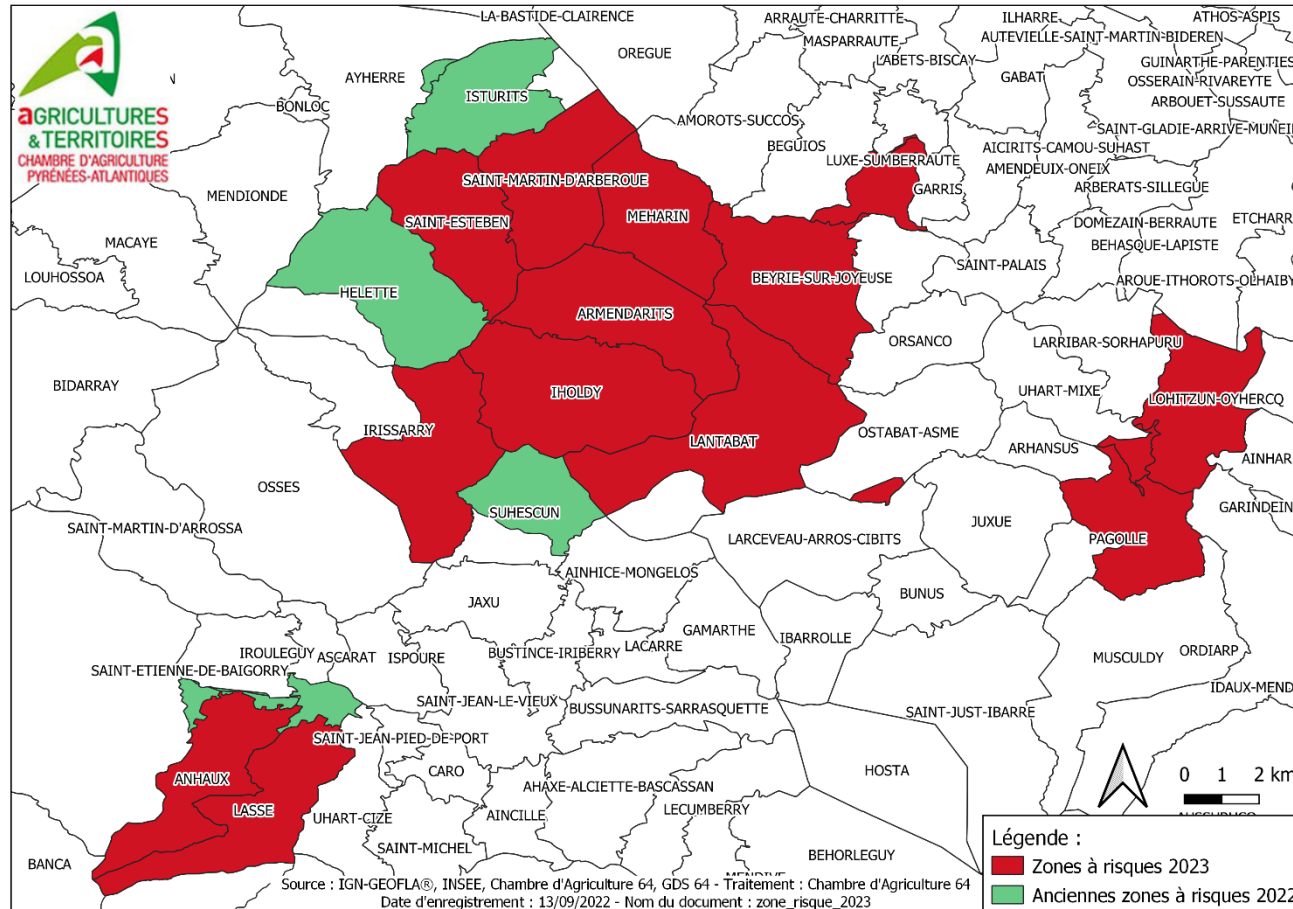
Evolution du nombre de cas d'agalactie contagieuse - Campagne 2021/2022



54 élevages infectés en 2022
contre 69 infectés en 2021

1 nouveau cas

Carte de la zone à risque - Campagne 2022/2023



Diminution de la zone à risque sur:

- Ayherre,
- Isturits,
- Hélette,
- Suhescun,
- Irouleguy,
- Ascarat.

Année	Nb animaux rentrés	Ventes
2019	172 agnelles	9 éleveurs acheteurs
2020	268 agnelles	10 éleveurs acheteurs
2021	215 agnelles	7 éleveurs acheteurs
2022	232 agnelles à Ascain	



La promotion collective

1. Organisation de la promotion
2. Evènements
3. Médiatisation radio
4. Partenariats
5. Digital

- Cotisations Volontaires Obligatoires (CVO) volet technique et promotion
- CVO Promotion réparties entre le Syndicat Ossau-Iraty et l'Interprofession selon une convention signée en 2021 pour 3 ans

Communication générique Pur Brebis Pyrénées

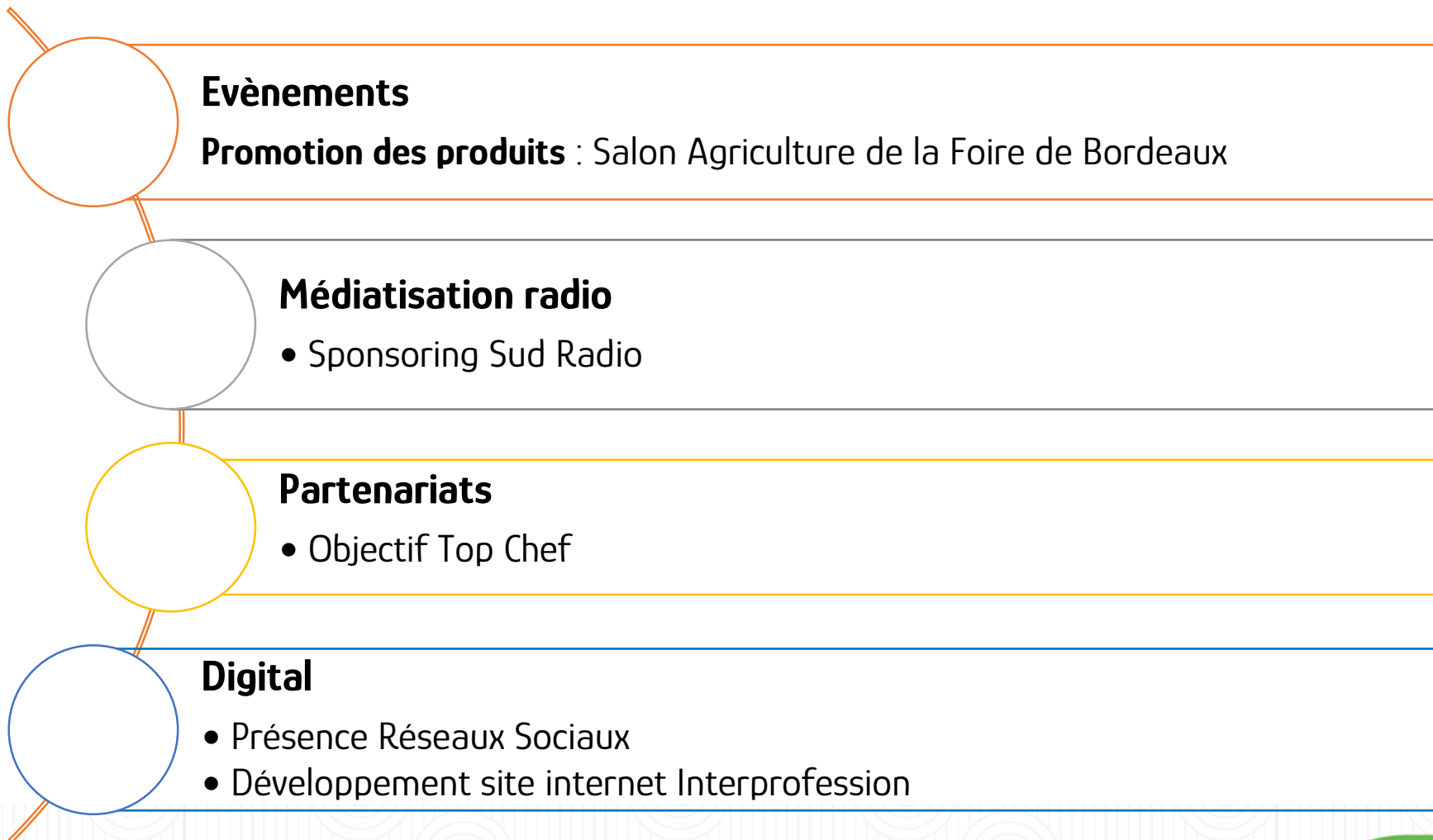


Communication spécifique au fromage AOP Ossau-Iraty



- Le Comité Directeur a validé l'ouverture de la communication à tous les produits au lait de brebis des Pyrénées-Atlantiques
- Les PPNC restent le fer de lance de la promotion
- Inclusion des autres familles fromagères (pâte molle, pâte persillée) et des produits frais (yaourt, fromage blanc, glace)
- Communication portée par l'Interprofession avec une nouvelle identité graphique





- Salon de l'Agriculture de la Foire de Bordeaux – 23 au 25 mai 2022
- Stand des 3 laits : vache, chèvre, brebis
- Dégustation & animation grand public et scolaires (primaire et BTS)



- Sponsoring « Sports et rugby »
 - Citation émission Top 14
 - Journées multiplex
 - Phases finales barrages
- 90 messages publicitaires de 20"
 - 27 avril au 24 juin 2022



- Participation des fromages PPNC Pur Brebis Pyrénées à l'édition 2022 d'Objectif Top Chef
- Diffusion M6 – 18h45 courant octobre 2022





Page Facebook :
Les Fromages Pur Brebis
Pyrénées

- 9 220 abonnés



Page Instagram :
Fromages Pur Brebis
Pyrénées

@purbrebispyrenees

- 787 abonnés



Page LinkedIn :
Interprofession Lait de brebis des
Pyrénées-Atlantiques

Lancé le 8 septembre 2022

- [Site à la fois grand public et professionnel](#)
- Espace de connexion Pro
- Diffusion d'informations :
 - Techniques
 - Conjonctures
 - Actualités
 - Indicateurs interprofessionnels



Partenariat hiver 2022